



Assemblée générale

Distr. générale
7 avril 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019*

Titre V
Coopération régionale pour le développement

Chapitre 21 **Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes**

[Programme 18 (plan-programme biennal pour la période 2018-2019)]**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	3
Orientation générale	3
Vue d'ensemble des ressources	7
Autres éléments d'information.....	12
A. Organes directeurs	13
B. Direction exécutive et administration	16
C. Programme de travail	21
Sous-programme 1. Insertion dans l'économie mondiale et intégration et coopération régionales.	22
Sous-programme 2. Production et innovation.....	27
Sous-programme 3. Politiques macroéconomiques et croissance	32
Sous-programme 4. Développement social et égalité sociale	37
Sous-programme 5. Intégration de la problématique hommes-femmes dans le développement régional.....	42

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra sous la cote [A/72/6/Add.1](#).

** [A/71/6/Rev.1](#).



Sous-programme 6. Population et développement	46
Sous-programme 7. Développement durable et établissements humains	51
Sous-programme 8. Ressources naturelles et infrastructures	56
Sous-programme 9. Planification de l'administration publique	60
Sous-programme 10. Statistique	65
Sous-programme 11. Activités sous-régionales en Amérique centrale, à Cuba, en Haïti, au Mexique et en République dominicaine	70
Sous-programme 12. Activités sous-régionales dans les Caraïbes	75
Sous-programme 13. Appui aux mécanismes et organismes de coopération et d'intégration régionales et sous-régionales.	80
D. Appui au programme	84
Annexes***	
I. Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2018-2019	86
II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle	87

*** L'annexe énumérant les produits de l'exercice 2016-2017 non reconduits en 2018-2019 est sans objet et ne figure donc pas dans le présent chapitre.

Vue d'ensemble

Tableau 21.1 **Ressources financières**

(En dollars des États-Unis)

Montant des crédits ouverts pour 2016-2017	106 931 000
Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	483 700
Autres variations	(1 304 100)
Variation totale	(820 400)
Montant proposé par le Secrétaire général pour 2018-2019 ^a	106 110 600

^a Aux taux révisés de 2016-2017.

	Nombre	Classe
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2016-2017	487	1 SGA, 2 D-2, 13 D-1, 31 P-5, 62 P-4, 62 P-3, 48 P-2/1, 4 G(AC), 261 AL, 3 AN
Transferts	-	1 D-1 relevant du sous-programme 3 et 1 P-4 relevant du sous-programme 4 transférés au sous-programme 13 1 AL relevant de la composante Appui au programme (Groupe des achats) transféré à la composante Direction exécutive et administration (Division des opérations et de la planification des programmes) 2 AL et 1 AN relevant de la composante Appui au programme (Centre médical) transférés de la Section des ressources humaines à la Division de l'administration
Suppressions	(6)	1 AL relevant du sous-programme 3 et 1 P-4, 1 P-2 et 3 AL relevant de la composante Appui au programme
Postes proposés pour l'exercice biennal 2018-2019	481	1 SGA, 2 D-2, 13 D-1, 31 P-5, 61 P-4, 62 P-3, 47 P-2/1, 4 G(AC), 257 AL, 3 AN

Orientation générale

- 21.1 L'objectif général du programme est de promouvoir un mode de développement durable sur les plans économique, social et environnemental en Amérique latine et dans les Caraïbes grâce à la coopération internationale, au moyen de travaux de recherche appliquée et d'analyses comparatives des modes de développement, ainsi qu'à la prestation de services relatifs à l'élaboration des normes, au renforcement des moyens opérationnels et à la coopération technique à l'appui des efforts déployés au niveau régional en faveur du développement.

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et organigrammes : AL = agent local, AN = administrateur recruté sur le plan national, BO = budget ordinaire, G = agent des services généraux, G(AC) = agent des services généraux (Autres classes), G(1°C) = agent des services généraux (1re classe), RxB = ressources extrabudgétaires, SGA = Secrétaire général adjoint, TIC = technologies de l'information et des communications.

- 21.2 Le programme, dont l'exécution incombe à la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), découle de la résolution 106 (VI) du Conseil économique et social, par laquelle celui-ci a créé la Commission afin qu'elle contribue au développement social et économique de la région, coordonne les mesures adoptées à cette fin et s'emploie à resserrer les relations économiques des pays de la région, tant entre eux qu'avec les autres régions et pays du monde. En 1996, dans sa résolution 553 (XXVI), la Commission a affirmé qu'il lui incombait de collaborer avec les États Membres à une analyse globale des processus de développement axée sur l'élaboration, l'évaluation et le suivi de politiques publiques qui rendent possible la prestation de services opérationnels de diverses natures – information spécialisée, services consultatifs, formation et appui à la coopération et à la coordination régionales et internationales.
- 21.3 La Commission continuera de poursuivre les grands objectifs que partagent toutes les commissions régionales, de concourir à l'exécution du programme de développement de l'Organisation des Nations Unies, d'encourager l'intégration économique aux échelons sous-régional et régional, de promouvoir la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1 de l'Assemblée générale) et du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (résolution 69/313 de l'Assemblée générale) ainsi que la réalisation des objectifs de développement durable arrêtés au niveau international, et de favoriser le développement durable en aidant les pays de la région à combler les écarts qui existent entre eux ainsi que le fossé qui les sépare des pays industrialisés sur les plans économique, social et environnemental.
- 21.4 Pour atteindre ces objectifs, la Commission continuera de répondre aux besoins des pays de la région : en sa qualité d'instance régionale, elle facilitera la recherche d'un consensus sur le plan régional, contribuera à la formulation des politiques publiques visant à relever les défis auxquels la région fait face en matière de développement, mènera et facilitera le dialogue multilatéral, partagera ses connaissances et créera des réseaux aux niveaux mondial, régional et sous-régional. En outre, elle favorisera la coopération intrarégionale et interrégionale, menant à cette fin des initiatives coordonnées avec d'autres commissions régionales et collaborant avec d'autres organisations régionales, en particulier les organismes des Nations Unies.
- 21.5 La stratégie d'ensemble élaborée par la Commission pour atteindre les objectifs du programme est organisée autour de 13 sous-programmes interdépendants et complémentaires, qui seront exécutés selon une démarche intégrée et pluridisciplinaire. Des efforts tout particuliers ont été faits pour que la stratégie de transversalisation de la problématique hommes-femmes adoptée par la Commission soit systématiquement prise en considération dans le plan-programme biennal actuel.
- 21.6 Il est proposé de regrouper le sous-programme 4 (Financement du développement), axé sur la mobilisation des ressources, et le sous-programme 3 (Politiques macroéconomiques et croissance), les États membres demandant de plus en plus d'analyses et de propositions quant aux mesures à prendre pour relever les nouveaux défis en matière d'élaboration de politiques macroéconomiques inspirées du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba. Un élément clef de ces deux programmes est l'accent mis sur la mobilisation de ressources nationales en complément de la mobilisation de ressources extérieures. Le regroupement des deux sous-programmes aura pour effet de renforcer les capacités d'élaborer de nouvelles politiques macroéconomiques (budgétaires, monétaires et financières) axées sur la mobilisation des ressources aussi bien nationales qu'extérieures aux fins de la réalisation des objectifs et cibles fixés dans le Programme 2030, en particulier l'objectif n° 8 (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous) et l'objectif n° 17 (Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser). En ce qui concerne la politique budgétaire, le regroupement permettra d'analyser plus en détails la relation qui existe entre, d'une part, les mesures budgétaires nationales et, d'autre part, la coordination et la coopération budgétaires au niveau mondial, et qu'il est essentiel de connaître pour évaluer la capacité des pays de mobiliser davantage leurs ressources

internes aux fins du développement. Il facilitera également la prise en compte de nouveaux domaines d'activité découlant du Programme d'action d'Addis-Abeba : flux financiers illicites, coordination fiscale ou encore prix de transfert. Les effets de synergie qui découleront du regroupement des deux sous-programmes permettront à la Commission de mieux répondre aux besoins des États membres dans ces nouveaux domaines, ce qui s'inscrit dans le cadre de ses efforts d'adaptation aux objectifs visés.

- 21.7 Les principaux axes directeurs et l'orientation globale du cadre stratégique pour 2018-2019 s'inspirent des objectifs de développement arrêtés au niveau international à l'occasion des conférences et réunions au sommet des Nations Unies dans les domaines économique et social, en particulier ceux qui ont été énoncés dans le Programme 2030 et dans le Programme d'action d'Addis-Abeba.
- 21.8 Du fait de la lenteur de la reprise économique au niveau mondial et de la chute des cours des produits de base, la croissance du produit intérieur brut (PIB) des pays d'Amérique latine et des Caraïbes n'a cessé de reculer depuis 2010, jusqu'à devenir négative en 2015. Ce recul s'explique en partie par la baisse de la demande intérieure résultant du repli des investissements. Par ailleurs, la performance varie considérablement d'un pays et d'une sous-région à l'autre en fonction du degré d'intégration au système financier mondial, de l'exposition au cycle réel de l'économie des pays développés, de l'incidence des cours des produits de base sur les termes des échanges, ainsi que de la situation initiale, du contexte institutionnel et des politiques en place, qui ne sont pas partout les mêmes.
- 21.9 De surcroît, la région demeure l'héritière d'un système perpétuant les inégalités et l'exclusion. Certes, le taux de pauvreté y a fortement diminué entre 2002 et 2012 (passant de 43,9 % à 28,1 %), mais il demeure relativement constant depuis, ce qui fait craindre qu'il n'ait atteint un plancher. Il importe donc de revoir les politiques publiques pertinentes, sachant que la région est celle où les inégalités sont le plus marquées au monde et qu'en raison des lacunes et du manque de ressources des systèmes de protection sociale, la redistribution des richesses bute sur des obstacles de taille.
- 21.10 Dans le même temps, une nouvelle carte géopolitique mondiale se dessine, qui invite à repenser les alliances stratégiques et à accorder une plus grande importance aux relations Sud-Sud. Dans ce contexte, l'adoption du Programme 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba témoigne d'un changement d'orientation. Le Programme 2030 se veut universel et fait des dimensions économique, sociale et environnementale les principaux piliers du développement durable. Sa mise en œuvre modifiera en profondeur les modes de production et de consommation et ouvrira la voie à des progrès en matière d'égalité des sexes et des générations, compte tenu de l'importance que revêt l'élimination de la pauvreté à l'horizon 2030.
- 21.11 Pour mettre en œuvre ces changements, des moyens considérables sont nécessaires. Ressources, technologies et compétences devront être mobilisées à grande échelle pour atteindre les objectifs de développement durable à un moment où la conjoncture mondiale est difficile. La Commission joue pleinement son rôle pour que cette transformation en profondeur soit menée à bien.
- 21.12 Elle préconise à cet effet un programme de développement durable unique et universel, fondé sur l'égalité. Dans cette optique, elle s'est fixé les priorités suivantes : a) œuvrer pour plus de stabilité macroéconomique, consolider les institutions et améliorer le positionnement de la région dans l'économie mondiale; b) faire en sorte que la région ait un meilleur accès au financement international et mobilise davantage les ressources nationales en faveur du développement, et optimiser la gestion des affaires publiques; c) accroître le potentiel de production de la région et améliorer sa productivité de manière à ce qu'elle se rapproche des pays plus avancés, l'accent étant mis en particulier sur l'innovation et les nouvelles technologies; d) promouvoir le pacte budgétaire et le pacte social, ainsi que la mise en œuvre du Programme 2030, la réalisation des objectifs de développement durable et l'exécution des stratégies et politiques publiques qui en découlent, notamment les politiques et programmes relatifs à l'efficacité énergétique et aux changements

climatiques qui tiennent compte des textes issus de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques. Ces priorités sont énumérées dans les quatre derniers exposés de principes de la Commission, qui ont été présentés aux États membres et approuvés par eux lors des quatre dernières sessions biennales de la Commission.

- 21.13 Au vu de la complexité des réformes en cours dans la région et de l'évolution rapide des besoins des États membres, la Commission continuera de mener des analyses et de formuler des recommandations pertinentes en temps utile sur les questions de développement. Elle collaborera étroitement avec les autorités des pays de la région et d'autres institutions partenaires afin de mieux rapprocher les données d'expérience nationales et les perspectives régionales, de faciliter la comparaison des données et l'échange de bonnes pratiques, et d'offrir des services de coopération technique opérants en ce qui concerne les questions transfrontières relevant de son mandat.
- 21.14 À cette fin, la Commission mettra l'accent sur l'analyse, l'élaboration de normes, la sensibilisation et le renforcement des capacités, en vue d'améliorer les stratégies et politiques publiques de développement durable et de faciliter le suivi continu de leur application dans le cadre du Programme 2030. Les services opérationnels qu'elle offrira dans des domaines comme l'information spécialisée, la coopération technique et la formation favoriseront la coopération, la création de réseaux et l'échange de bonnes pratiques aux échelons sous-régional, régional et interrégional, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud.
- 21.15 La Commission continuera d'assurer, au plan régional, le suivi approfondi et intégré des décisions issues des sommets internationaux, et, à cet effet, en particulier, elle alignera les activités menées au niveau régional sur le Programme 2030. Pour ce faire, elle jouera un rôle encore plus déterminant dans l'organisation des activités du mécanisme de coordination régionale du programme de travail défini pour la composante développement de l'ONU dans la région, qui relève du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale. Parallèlement, le Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable devrait être mis en place et devenir opérationnel avec le concours du secrétariat de la Commission, en particulier pour ce qui est du suivi et de l'examen au niveau régional, ainsi que de la communication d'informations au Forum politique de haut niveau pour le développement durable, au niveau mondial : un lien sera ainsi établi entre les dimensions nationale, régionale et mondiale de ce processus. La Commission continuera de s'employer à intensifier la coordination sur les questions de fond entre toutes les entités membres du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, qui est l'un des principaux dispositifs de portée mondiale à même de garantir la cohérence, en ce qui concerne les domaines d'activité communs, de l'action menée par les entités du Secrétariat qui s'occupent de questions économiques et sociales.
- 21.16 La Commission continuera d'assurer le secrétariat technique de ses divers organes subsidiaires: le Comité plénier, le Comité de coopération Sud-Sud, le Comité de développement et de coopération des Caraïbes, la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes, le Conseil régional de planification, la Conférence statistique des Amériques, la Conférence régionale sur la population et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, la Conférence sur les sciences, l'innovation et les technologies de l'information et des communications et la Conférence régionale sur le développement social de l'Amérique latine et des Caraïbes.
- 21.17 La Commission poursuivra sa collaboration avec les institutions de Bretton Woods, en particulier le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, ainsi qu'avec les institutions interaméricaines et ibéro-américaines, notamment l'Organisation des États américains (OEA), la Banque interaméricaine de développement, le Secrétariat général ibéro-américain et la Société andine de développement.
- 21.18 En outre, elle resserrera encore les liens de coopération déjà étroits qu'elle a noués avec des organismes et dispositifs régionaux comme la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), l'Union des nations de l'Amérique du Sud (UNASUR), la Communauté des

Caraïbes (CARICOM), l'Association latino-américaine d'intégration, le Marché commun du Sud (MERCOSUR), le Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA) et l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique-Traité commercial entre les peuples. Elle intensifiera également sa collaboration avec les associations du secteur privé, les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile, les groupes de réflexion et les milieux universitaires, afin de faciliter la concertation et d'associer ces entités à la réalisation des objectifs de développement durable.

Vue d'ensemble des ressources

21.19 Les ressources demandées au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2018-2019 s'élèvent à 106 110 000 dollars, avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 820 400 dollars (0,8 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2016-2017. La variation des ressources demandées découle des deux facteurs suivants : a) des ajustements techniques se rapportant à la non-reconduction de dépenses non renouvelables et à l'effet-report sur l'exercice biennal de postes créés en 2016-2017; b) d'autres réductions. Les ressources demandées devraient permettre l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des tâches prescrites.

21.20 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources dans les tableaux 21.3 à 21.5 ci-après.

Tableau 21.3 **Ressources financières par composante**

(En milliers de dollars É.-U.)

(1) *Budget ordinaire*

			Variation					Total	Pourcentage	Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	2018-2019 (montant prévu)
	2014-2015 dépenses effectives)	2016-2017 (crédits ouverts)	Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats ou élargis	Transferts à l'intérieur d'un chapitre ou entre chapitres	Autres variations						
A. Organes directeurs	1 418,5	1 581,1	-	-	-	(5,0)	(5,0)	(0,3)	1 576,1	80,7	1 656,8	
B. Direction exécutive et administration	9 422,9	7 431,1	167,3	-	120,6	(358,6)	(70,7)	(1,0)	7 360,4	293,7	7 654,1	
C. Programme de travail												
1. Insertion dans l'économie mondiale et intégration et coopération régionales	5 494,5	5 776,5	-	-	43,2	(0,6)	42,6	0,7	5 819,1	166,0	5 985,1	
2. Production et innovation	5 776,8	5 248,5	-	-	40,1	(0,6)	39,5	0,8	5 288,0	164,5	5 452,5	
3. Politiques macroéconomiques et croissance	8 426,3	8 213,1	-	-	(260,9)	(121,2)	(382,1)	(4,7)	7 831,0	274,6	8 105,6	
4. Développement social et égalité sociale	4 530,3	4 166,4	-	-	(190,5)	(0,6)	(191,1)	(4,6)	3 975,3	123,5	4 098,8	

Titre V Coopération régionale pour le développement

	<i>Variation</i>										
	2014-2015 dépenses effectives)	2016-2017 (crédits ouverts)	Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats ou élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapters	Autres variations	Total	Pourcen- tage	Total avant actuali- sation des coûts	Actuali- sation des coûts	2018-2019 (montant prévu)
5. Intégration de la problématique hommes-femmes dans le développement régional	2 312,4	2 007,6	-	-	-	(0,6)	(0,6)	-	2 007,0	64,1	2 071,1
6. Population et développement	3 632,8	3 322,2	(48,3)	-	-	(0,6)	(48,9)	(1,5)	3 273,3	118,9	3 392,2
7. Développement durable et établissements humains	4 411,2	4 163,2	-	-	-	(0,6)	(0,6)	-	4 162,6	121,5	4 284,1
8. Ressources naturelles et infrastructures	4 259,5	4 015,1	-	-	-	(0,6)	(0,6)	-	4 014,5	131,3	4 145,8
9. Planification de l'administration publique	3 015,9	2 017,5	197,4	-	-	(0,6)	196,8	9,8	2 214,3	90,3	2 304,6
10. Statistiques	5 221,5	5 098,1	167,3	-	21,1	(0,6)	187,8	3,7	5 285,9	201,0	5 486,9
11. Activités sous- régionales en Amérique centrale, à Cuba, en Haïti, au Mexique et en République dominicaine	8 669,8	7 967,3	-	-	-	(0,6)	(0,6)	-	7 966,7	193,6	8 160,3
12. Activités sous- régionales dans les Caraïbes	6 334,1	7 402,1	-	-	-	(0,6)	(0,6)	-	7 401,5	414,9	7 816,4
13. Appui aux mécanismes et organismes de coopération et d'intégration régionales et sous- régionales	372,7	481,3	-	-	633,1	(0,6)	632,5	131,4	1 113,8	43,4	1 157,2
Total partiel (C)	62 457,7	59 878,9	316,4	-	286,1	(128,4)	474,1	0,8	60 353,0	2 107,6	62 460,6
D. Appui au programme	40 940,1	38 039,9	-	-	(406,7)	(812,1)	(1 218,8)	(3,2)	36 821,1	1 858,6	38 679,7
Total partiel (1)	114 239,3	106 931,0	483,7	-	-	(1 304,1)	(820,4)	(0,8)	106 110,6	4 340,6	110 451,2

2) Ressources extrabudgétaires

	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (montant estimatif)	2018-2019 (montant prévu)
B. Direction exécutive et administration	762,6	1 619,1	1 505,1
C. Programme de travail	19 374,8	24 409,1	22 571,1
D. Appui au programme	1 172,2	1 284,3	1 274,9
Total partiel (2.)	21 309,6	27 312,5	25 351,1
Total	135 548,9	134 243,5	135 802,3

Tableau 21.4 Postes

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires						Total	
			Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire		Ressources extrabudgétaires			
	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										
SGA	1	1	–	–	–	–	–	–	1	1
D-2	2	2	–	–	–	–	–	–	2	2
D-1	13	13	–	–	–	–	1	1	14	14
P-5	31	31	–	–	–	–	–	–	31	31
P-4/3	120	120	4	3	–	–	4	4	128	127
P-2/1	48	47	–	–	–	–	1	1	49	48
Total partiel	215	214	4	3	–	–	6	6	225	223
Agents des services généraux										
Autres classes	4	4	–	–	–	–	–	–	4	4
Total partiel	4	4	–	–	–	–	–	–	4	4
Catégories diverses										
Agents locaux	261	257	–	–	–	–	34	34	295	291
Agents recrutés sur le plan national	3	3	–	–	–	–	–	–	3	3
Total partiel	264	260	–	–	–	–	34	34	298	294
Total	483	478	4	3	–	–	40	40	527	521

Tableau 21.5 **Répartition des ressources par composante, en pourcentage**

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Ressources extrabudgétaires</i>
A. Organes directeurs	1,5	–
B. Direction exécutive et administration	6,9	5,9
C. Programme de travail		
1. Insertion dans l'économie mondiale et intégration et coopération régionales	5,5	1,7
2. Production et innovation	5,0	13,1
3. Politiques macroéconomiques et croissance	7,4	13,7
4. Développement social et égalité sociale	3,7	9,2
5. Intégration de la problématique hommes-femmes dans le développement régional	1,9	3,8
6. Population et développement	3,1	2,1
7. Développement durable et établissements humains	3,9	13,3
8. Ressources naturelles et infrastructures	3,8	6,6
9. Planification de l'administration publique	2,1	16,5
10. Statistiques	5,0	2,5
11. Activités sous-régionales en Amérique centrale, à Cuba, en Haïti, au Mexique et en République dominicaine	7,5	4,1
12. Activités sous-régionales dans les Caraïbes	7,0	2,4
13. Appui aux mécanismes et organismes de coopération et d'intégration régionales et sous-régionales	1,0	–
Total partiel, C	56,9	89,0
D. Appui au programme	34,7	5,0
Total	100,0	100,0

Ajustements techniques

21.21 La variation des ressources demandées s'explique par les facteurs suivants :

- a) Une augmentation de 532 000 dollars découlant de l'effet-report sur l'exercice biennal de trois postes temporaires créés pendant l'exercice 2016-2017 (1 P-3 relevant de la composante Direction exécutive et administration, 1 P-4 relevant du sous-programme 9 et 1 P-3 relevant du sous-programme 10), avec effet au 1er janvier 2017, pour appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba, conformément à la résolution [71/272](#) A de l'Assemblée générale;
- b) L'élimination de dépenses non renouvelables, d'un montant total de 48 300 dollars, au titre des activités liées aux modalités des négociations intergouvernementales sur le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (voir résolution [71/280](#) de l'Assemblée générale).

Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres

21.22 La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'acquitte de son mandat dans une vaste région, en proie à de nombreuses difficultés et caractérisée par un environnement politique, social et économique en mutation rapide. Pour donner à la Commission les moyens de relever les défis actuels et futurs, il est prévu dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019 de transférer des ressources entre certaines de ses composantes, sans répercussion sur les activités qui lui sont prescrites ni nécessité pour elle de demander des ressources supplémentaires. Les transferts proposés n'ont aucun effet sur les dépenses prévues pour chaque composante.

Autres variations

21.23 La variation des ressources demandées correspond aux gains d'efficience d'un montant de 1 304 100 dollars que la Commission entend réaliser en 2018-2019. Cette réduction proposée découle de l'application par la Commission des gains d'efficience attendus du système Umoja – qui ont été présentés dans le huitième rapport d'étape du Secrétaire général sur le progiciel de gestion intégré (A/71/390) – aux opérations courantes. Ces gains seront rendus possibles grâce à l'expérience du système acquise par l'Organisation, aux changements attendus, notamment la mise en service de nouvelles fonctionnalités, l'examen d'ensemble des processus de bout en bout, la mise hors service des anciens systèmes, et à l'amélioration des fonctions relatives aux processus métier et à la planification. Ils sont exprimés, entre autres mesures, sous forme de valeur en dollars d'un équivalent plein temps, dans les cas où c'est possible. On trouvera de plus amples informations sur la démarche suivie dans l'avant-propos et l'introduction du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019.

21.24 En ce qui concerne la Commission, la réduction de 1 304 100 dollars des ressources demandées au titre des postes et des autres objets de dépense est répartie entre les organes directeurs (5 000 dollars), la composante Direction exécutive et administration (358 600 dollars), le programme de travail (128 400 dollars) et la composante Appui au programme (812 100 dollars).

Ressources extrabudgétaires

21.25 En plus des ressources inscrites au budget ordinaire, la Commission reçoit des contributions en espèces et en nature qui restent indispensables pour la réalisation des activités prescrites. Les contributions en espèces, qui devraient s'élever à 25 351 100 dollars, soit 1 961 400 dollars de moins que le montant des prévisions révisées pour l'exercice biennal 2016-2017, seront utilisées pour effectuer des analyses et mener des activités de coopération technique, notamment fournir des conseils, une assistance et un appui aux pays de la région. Elles contribueront également au financement de projets sur le terrain et de formations à l'intention des dirigeants, l'objectif étant de renforcer la capacité des institutions nationales de traiter toute une série de questions liées développement et d'ordre économique, social et environnemental selon une approche régionale. Au cours des exercices précédents, une diminution progressive des ressources extrabudgétaires de la Commission a été observée en raison, d'une part, de la crise financière mondiale et, d'autre part, d'une tendance à recentrer les principales initiatives de coopération au développement sur d'autres régions, la plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes étant à l'heure actuelle considérés comme des pays à revenu intermédiaire. À cet égard, diverses mesures sont mises en place pour stabiliser le niveau des ressources extrabudgétaires : il s'agit notamment d'élargir le portefeuille de projets et de se tourner vers de nouvelles catégories de donateurs pour préserver la capacité de la Commission de répondre aux besoins des États membres en termes de coopération technique.

- 21.26 La Commission reçoit des contributions en nature sous la forme de droits d'usage cédés sans contrepartie, lesquelles viennent s'ajouter aux ressources prévues au budget ordinaire et restent indispensables pour l'exécution de son mandat.
- 21.27 Les contributions en nature attendues, à savoir la mise à disposition à titre gracieux de locaux pour le Bureau national de la Commission à Brasilia et la cession sans contrepartie de droits d'usage de terrains pour les locaux de Santiago, ont été évaluées respectivement à 223 800 dollars et à 1 253 700 dollars pour l'exercice biennal.

Autres éléments d'information

- 21.28 Dans sa résolution [58/269](#), l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de désigner les ressources devant servir à financer les activités de suivi et d'évaluation. Comme suite à cette demande, un montant de 891 400 dollars sera affecté aux activités de suivi, d'évaluation et d'auto-évaluation prévues au titre du chapitre 21. Il correspond à un total de 58,3 mois de travail d'administrateur et de 29 mois de travail d'agent local et sera prélevé sur les ressources inscrites au budget ordinaire au titre des postes (à hauteur de 778 400 dollars, à répartir entre les divers sous-programmes), les ressources extrabudgétaires affectées aux postes (10 000 dollars), les ressources inscrites au budget ordinaire au titre d'objets de dépense autres que les postes (13 800 dollars) et les ressources extrabudgétaires affectées aux objets de dépense autres que les postes (89 200 dollars). Les ressources demandées au titre de la continuité des opérations pour l'exercice biennal 2018-2019 s'élèvent à 148 100 dollars et serviront à financer l'appui au personnel indispensable, qui veille à ce que les fonctions essentielles de la Commission continuent d'être exercées en cas de crise ou d'interruption des activités et a donc besoin d'un accès à distance aux applications et aux données.
- 21.29 La Commission continuera d'assurer le secrétariat technique de ses divers organes subsidiaires, à savoir le Comité plénier, le Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau, le Comité pour le développement et la coopération des Caraïbes, le Comité de coopération économique de l'Amérique centrale, la Conférence statistique des Amériques et son Bureau, le Conseil régional de planification de l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale et son Bureau, la Conférence régionale sur la population et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, la Conférence sur les sciences, l'innovation et les technologies de l'information et des communications et la Conférence régionale sur le développement social de l'Amérique latine et des Caraïbes. Elle poursuivra également sa collaboration avec le FMI, la Banque mondiale, les autres institutions de Bretton Woods et les institutions interaméricaines et ibéro-américaines comme l'OEA, le Secrétariat général ibéro-américain et la Banque interaméricaine de développement.
- 21.30 En outre, la Commission collaborera étroitement avec de nouveaux mécanismes régionaux comme la CELAC, l'Union des nations de l'Amérique du Sud et l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique – Traité commercial entre les peuples, et elle renforcera les liens de coopération qu'elle a noués avec la CARICOM, l'Association latino-américaine d'intégration, le MERCOSUR et le Système d'intégration de l'Amérique centrale. Elle intensifiera également sa collaboration avec les associations du secteur privé, les organisations non gouvernementales, les groupes de réflexion et les milieux universitaires afin de faciliter la concertation et d'associer ces entités à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à la réalisation des objectifs de développement durable.
- 21.31 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée au niveau de chaque sous-programme. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées est indiquée

sommairement dans le tableau 21.6 et de manière détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme.

Tableau 21.6 Répartition des publications

	2014-2015 (nombre effectif)			2016-2017 (nombre estimatif)			2018-2019 (nombre prévu)		
	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique
Publications en séries	–	2	64	–	3	63	–	2	64
Publications isolées	–	10	178	–	2	179	–	11	154
Total	–	12	242	–	5	242	–	13	218

A. Organes directeurs

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 576 100 dollars

- 21.32 La Commission se compose de 45 membres et de 13 membres associés et tient, les années paires, une session de cinq jours durant laquelle elle examine les travaux de son Secrétariat et approuve son programme de travail biennal. Un comité spécial, chargé de la coopération Sud-Sud, se réunit lui aussi en cette occasion. La trente-septième session de la Commission doit se tenir à La Havane au premier semestre de 2018.

Comité plénier

- 21.33 Le Comité plénier a été créé en 1952. L'année où la Commission ne siège pas, il tient généralement des réunions avec les représentants permanents des États membres de la CEPALC au Siège de l'ONU. En 2018 et en 2019, il doit tenir à New York ses trente-troisième et trente-quatrième sessions – d'une durée de trois jours – durant lesquelles seront examinées les questions constituant des sujets de préoccupation pour la Commission.

Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau

- 21.34 Créé le 7 mai 1971, le Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau est un organe subsidiaire de la Commission, qui favorise les échanges de vues dans le cadre de l'analyse de divers aspects de la mise en œuvre et de l'évaluation des stratégies de développement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Si nécessaire, il se réunit à un rythme annuel – ce qui devrait être le cas en 2018 et en 2019, à New York.

Comité pour le développement et la coopération des Caraïbes

- 21.35 Créé en 1975, le Comité pour le développement et la coopération des Caraïbes coordonne les activités de coopération en faveur du développement économique et social et s'occupe des questions de développement qui présentent un intérêt pour les pays des Caraïbes membres de la CEPALC. Il remplit également les fonctions d'organe consultatif auprès du Secrétaire exécutif de la CEPALC pour les questions relatives aux Caraïbes. Il a prévu de se réunir à Castries en 2018 et à Kingston en 2019.

Comité de coopération économique de l'Amérique centrale

- 21.36 Créé en 1952, le Comité de coopération économique de l'Amérique centrale assure la coordination et la direction d'ensemble des activités du Secrétariat visant à promouvoir l'intégration des économies nationales en Amérique centrale. Organe subsidiaire de la Commission, il joue un rôle consultatif auprès du Secrétaire exécutif de la CEPALC pour les questions relatives à l'Amérique centrale. Il a prévu de se réunir à Santiago en 2018 et en 2019.

Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes et Bureau de la Conférence régionale

- 21.37 La Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes a été créée en tant qu'organe subsidiaire permanent de la CEPALC à la onzième session extraordinaire du Comité plénier, tenue le 21 novembre 1977. Elle a pour rôle de recenser les besoins des femmes aux niveaux régional et sous-régional, de présenter des recommandations, de procéder à des évaluations périodiques des activités entreprises pour donner effet aux plans et accords régionaux et internationaux sur la question et de faciliter les échanges de vues. Elle tient une session tous les trois ans, la prochaine étant prévue en 2019, à Santiago.
- 21.38 Le Bureau se réunit dans l'intervalle entre deux réunions ordinaires de la Conférence et fixe les grandes orientations des travaux du Secrétariat relatifs aux questions touchant à l'intégration des femmes dans le développement de la région, conformément au paragraphe 88.2 du Plan d'action régional pour l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes. Il doit se réunir à trois reprises au cours de l'exercice biennal 2018-2019 : à Port of Spain et à Santiago en 2018 et à San José en 2019.

Conseil régional de planification de l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale et Bureau du Conseil régional

- 21.39 Créé en 1974, le Conseil régional de planification est le principal organe intergouvernemental de l'Institut. Il compte 40 États membres et ses réunions ont lieu tous les quatre ans. La prochaine devrait se tenir à Kingston en 2019.
- 21.40 Onze gouvernements sont représentés au Bureau du Conseil régional de planification, qui examine le programme de travail de l'Institut et évalue ses activités passées. Le Bureau a prévu de se réunir à Santiago en 2018.

Conférence statistique des Amériques et Comité exécutif de la Conférence statistique

- 21.41 La Conférence statistique des Amériques a été créée en tant qu'organe subsidiaire de la Commission, conformément à la résolution 580 (XXVIII) de celle-ci et à la résolution 2000/7 du Conseil économique et social.
- 21.42 La Conférence, dont une session est organisée tous les deux ans, a pour objectifs de promouvoir le développement et l'amélioration des statistiques nationales et leur comparabilité à l'échelon international, de renforcer la coopération entre les bureaux de statistique nationaux et les organismes internationaux et régionaux et d'établir un programme biennal de coopération internationale et régionale en vue de répondre aux besoins des pays de la région en matière de statistiques. La prochaine session de la Conférence devrait avoir lieu à Buenos Aires en 2019.
- 21.43 Le Comité exécutif de la Conférence statistique des Amériques participe à l'établissement de rapports techniques sur les progrès enregistrés et sur les résultats obtenus dans le cadre du programme de travail défini par la Conférence. Le Comité exécutif devrait se réunir deux fois en 2018, à Bogota et à Santiago, puis en 2019 à Santiago.

Conférence régionale sur la population et le développement

21.44 Par sa résolution 670 (XXXIV), la CEPALC a remplacé son Comité spécial sur la population et le développement par la Conférence régionale sur la population et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes. La Conférence a pour objectif d'examiner et de suivre toutes les questions relatives à la population et au développement, notamment les tendances démographiques à utiliser pour élaborer des politiques publiques fondées sur des données factuelles, ainsi que d'autres questions – liées notamment au vieillissement, aux migrations internationales, aux peuples autochtones et aux personnes d'ascendance africaine. La Conférence régionale, qui se tient tous les deux ans, devrait se réunir à Buenos Aires en 2019.

Conférence sur les sciences, l'innovation et les technologies de l'information et des communications de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

21.45 La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a approuvé, à sa trente-quatrième session, la création de la Conférence sur les sciences, l'innovation et les technologies de l'information et des communications en tant qu'organe subsidiaire de la Commission [voir résolution 672 (XXXIV)].

21.46 La Conférence tient ses réunions ordinaires tous les ans et ses objectifs sont les suivants : a) promouvoir l'élaboration et l'amélioration des politiques nationales pour la science, la technologie et l'innovation ainsi que des politiques liées au progrès de la société de l'information et du savoir, en gardant à l'esprit les recommandations faites par les organismes spécialisés et autres organisations concernées; b) favoriser la coopération internationale, régionale et bilatérale entre les bureaux nationaux de la CEPALC et les organismes internationaux et régionaux afin de faciliter le transfert des technologies et des connaissances et les activités conjointes dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation; c) élaborer un programme biennal d'activités de coopération régionale et internationale conçu pour répondre aux besoins des pays de la région dans ces domaines, sous réserve que les ressources nécessaires soient disponibles.

21.47 La Conférence doit se réunir à Bogota en 2018 et à Santiago en 2019.

Conférence régionale sur le développement social de l'Amérique latine et des Caraïbes et Bureau de la Conférence régionale

21.48 La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a approuvé, à sa trente-cinquième session (Lima, du 5 au 9 mai 2014), la création de la Conférence régionale sur le développement social de l'Amérique latine et des Caraïbes en tant qu'organe subsidiaire de la Commission [voir la résolution 682 (XXXV) de la CEPALC].

21.49 La Conférence tient ses réunions ordinaires tous les deux ans et ses objectifs sont les suivants : a) promouvoir le développement et l'amélioration des politiques nationales en matière de développement social, à la lumière des besoins nationaux et des recommandations des institutions spécialisées et d'autres organisations compétentes; b) favoriser la coopération internationale, régionale et bilatérale entre les institutions et les bureaux nationaux de la CEPALC et les organismes internationaux et régionaux, afin de faciliter le transfert de technologie et de connaissances, ainsi que la réalisation d'activités conjointes dans le domaine du développement social; c) analyser les multiples dimensions de la pauvreté et progresser dans la mesure de la pauvreté, de l'inégalité et des écarts structurels, en coordination avec les travaux réalisés par divers organes subsidiaires de la Commission, en particulier la Conférence statistique des Amériques; d) échanger des données d'expérience sur les questions sociales et soutenir les sommets des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes et d'autres instances régionales, en leur fournissant des avis techniques; e) contribuer,

à partir de la perspective des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, aux débats et propositions de la Commission du développement social.

- 21.50 Le Bureau se réunit au moins une fois dans l'intervalle entre deux réunions ordinaires de la Conférence. Il devrait se réunir à Bogota en 2018. La Conférence régionale, quant à elle, devrait se réunir à Ciudad de Guatemala en 2019.
- 21.51 La répartition des ressources prévues pour les organes directeurs est indiquée dans le tableau 21.7.

Tableau 21.7 **Ressources nécessaires : organes directeurs**

	<i>Ressources</i> <i>(en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i> <i>(avant actualisation</i> <i>des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Autres objets de dépense	1 581, 1	1 576, 1	–	–
Total	1 581, 1	1 576, 1	–	–

- 21.52 Le montant de 1 576 100 dollars, en diminution nette de 5 000 dollars par rapport au montant des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2016-2017, permettra de financer le service des réunions des organes intergouvernementaux de la CEPALC. La diminution de 5 000 dollars s'explique par les réductions qui devraient découler de gains d'efficacité que le Bureau entend réaliser en 2018-2019.

B. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 360 400 dollars

- 21.53 Le Secrétaire exécutif, qui a rang de secrétaire général adjoint, assure, avec l'aide du Secrétaire exécutif adjoint (D-2), la direction, la supervision et l'administration d'ensemble du secrétariat de la CEPALC, aux fins de l'exécution des activités prescrites par les organes délibérants et du programme de travail approuvé. Il est chargé de la coordination et de l'établissement d'un document institutionnel sur les principales questions à examiner par la Commission à sa session biennale, ainsi que de la publication de la CEPAL Review.
- 21.54 En outre, le Bureau du Secrétaire exécutif définit les orientations générales et fixe les critères voulus pour coordonner le suivi de l'application dans la région du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – et notamment de l'action menée au titre des objectifs de développement durable – et du Programme d'action d'Addis-Abeba, et l'intégration dans tous les programmes de fond de la CEPALC de questions transversales telles que la problématique hommes-femmes et le développement durable. Il est également chargé de coordonner le programme de travail avec les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies présents dans la région. Il supervise le Bureau du secrétariat de la Commission, lui-même responsable du suivi des relations politiques avec les gouvernements et les autorités des pays membres de la Commission, des fonctions diplomatiques et du protocole, ainsi que du service des réunions intergouvernementales.
- 21.55 La Division des opérations et de la planification des programmes, dirigée par le Secrétaire exécutif adjoint à la gestion (D-2), continuera d'assurer la coordination générale et de fournir des directives et des conseils aux directeurs de sous-programme de la CEPALC en ce qui concerne la formulation

du projet de plan-programme biennal et la définition de ses priorités, ainsi que les modifications à lui apporter; l'établissement du projet de programme de travail et du projet de rapport biennal de la Commission sur ses travaux, en vue de leur examen et de leur adoption à la session de la Commission, qui se tient tous les deux ans; l'élaboration du projet de budget-programme pour l'exercice biennal et des rapports sur son exécution.

- 21.56 La Division continuera : a) de procéder au suivi et à l'évaluation du programme de travail, notamment en procédant à l'auto-évaluation obligatoire et aux évaluations internes optionnelles; b) d'améliorer le travail d'évaluation en s'attachant plus particulièrement à certains projets, sous-programmes ou thèmes en fonction des risques auxquels est exposée l'Organisation et de ses besoins; c) de mettre en application la budgétisation axée sur les résultats et de développer encore les pratiques de gestion axée sur les résultats en vigueur à la CEPALC; d) d'assurer la coordination, l'orientation et la supervision du programme de coopération technique de la Commission et des activités de collecte de fonds qui s'y rapportent, entreprises par le Groupe de la gestion des projets.
- 21.57 Le Groupe de l'information, basé au Siège de la CEPALC, à Santiago, relève de la composante Direction exécutive et administration. Il est dirigé par un administrateur (P-5), qui rend compte au Secrétaire exécutif et travaille en collaboration étroite avec le Département de l'information.

Tableau 21.8 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>		<i>Indicateurs de succès</i>		<i>Mesure des résultats</i>			
				<i>2018-2019</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
a) Gestion efficace du programme de travail	Produits et services fournis en temps voulu	Objectif	97	97	97	97	
		Estimation		97	97	97	
		Résultats effectifs			97	97	
b) Amélioration du respect des délais de soumission de la documentation	Augmentation du pourcentage de documents d'avant-session soumis dans les délais prescrits	Objectif	100	85	80	75	
		Estimation		85	80	70	
		Résultats effectifs			100	100	
c) Mise en évidence des questions nouvelles concernant les priorités de la région en matière de développement	Augmentation du nombre de fois où le secrétariat a porté des questions nouvelles à l'attention des États membres	Objectif	8	8	7	6	
		Estimation		8	7	6	
		Résultats effectifs			11	8	
d) Renforcement de la cohérence de fond dans la conduite des activités menées par les organismes des Nations Unies dans les domaines économique et social	Augmentation du nombre d'activités menées en collaboration avec d'autres organismes	Objectif	7	7	6	5	
		Estimation		7	6	5	
		Résultats effectifs			11	5	

Titre V **Coopération régionale pour le développement**

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
e) Amélioration de la connaissance qu'a le public du rôle de la CEPALC dans la promotion du développement économique et social de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes grâce à des activités d'information	i) Élargissement de la couverture médiatique des activités de la CEPALC (coupures de presse en Amérique latine)	Objectif	4 500	4 200	1 350	1 300
		Estimation		4 200	4 000	1 300
		Résultats effectifs			8 608	10 911
	ii) Renforcement de la présence de la CEPALC dans les médias sociaux [nombre d'abonnés sur Twitter, Facebook et Google+ (pour tous les comptes en anglais et en espagnol)]	Objectif	0,6	0,4	–	–
		Estimation		0,4	0,3	–
		Résultats effectifs				–
		Objectif	2,2	1,8	–	–
		Estimation		1,8	1,4	–
		Résultats effectifs				–
f) Réalisation d'économies sur les frais de voyage	Augmentation du pourcentage de billets d'avion achetés deux semaines au moins avant la date de départ	Objectif	100			
		Estimation				
		Résultats effectifs				–

Facteurs externes

21.58 La composante Direction exécutive et administration devrait atteindre ses objectifs et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les interlocuteurs aux niveaux régional, sous-régional et national continuent de s'engager et de donner la priorité à la coopération régionale pour ce qui est des questions de développement socioéconomique; b) les organismes du système des Nations Unies continuent de jouer un rôle actif et accordent des ressources suffisantes à l'amélioration de la cohérence de fond à l'échelle du système.

Produits

21.59 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont indiqués dans le tableau 21.9.

Tableau 21.9 **Produits par catégories**

Facteurs externes

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)	
<i>Session biennale de la CEPALC</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Session biennale de la CEPALC (2018)	1
Documentation destinée aux organes délibérants	

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
2. Projet de plan-programme biennal pour la période 2020-2021	1
3. Projet de programme de travail de la CEPALC pour l'exercice biennal 2020-2021	1
4. Rapport sur les travaux de la CEPALC depuis sa trente-sixième session	1
5. Rapport sur les activités de la CEPALC visant à promouvoir la coopération technique pendant l'exercice biennal 2016-2017	1
6. Rapport sur les principales questions que la Commission examinera à sa trente-septième session	1
7. Rapport sur les travaux de la Commission à sa trente-septième session	1
<i>Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
8. Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable (2018)	1
9. Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable (2019)	1
Documentation destinée aux organes délibérants	
10. Rapport sur le Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable (2018)	1
11. Rapport sur le Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable (2019)	1
<i>Assemblée générale</i>	
Documentation destinée aux organes délibérants	
12. Projet de budget-programme de la CEPALC pour l'exercice biennal 2020-2021	1
13. Rapport sur l'exécution des programmes de la CEPALC au titre de la période biennale 2018-2019	1
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série	
14. <i>CEPAL Review</i>	6
Publications isolées	
15. Rapport d'étape sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes	2
Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
16. Réponses apportées oralement et par écrit aux demandes d'information du public concernant l'ONU	2
17. Élaboration d'un bulletin d'information électronique intitulé <i>Notas de la CEPAL/ECLAC</i>	8
Audiovisuel	
18. Campagnes menées dans les médias sociaux	2
19. Couverture photographique des réunions et activités de la CEPALC	2
20. Documents audiovisuels sur les travaux de la CEPALC	2
Expositions, visites guidées, conférences	
21. Visites guidées des locaux de la Commission à Santiago	2
22. Activités d'information liées aux manifestations et célébrations organisées par l'ONU et la Commission	2
Communiqués et conférences de presse	
23. Conférences de presse et points de presse relatifs au lancement des publications phares et autres documents pertinents de la CEPALC et de l'ONU	2

Titre V Coopération régionale pour le développement

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
24. Communiqués de presse en anglais et en espagnol relatifs aux travaux de la CEPALC et de l'ONU	2
Activités ou documentation techniques	
25. Documents de fond pour les réunions intergouvernementales sur les questions nouvelles	1
26. Mise à jour et maintenance du site Web de la CEPALC	2
Manifestations spéciales	
27. Activités de liaison avec les médias d'information nationaux et internationaux pour coordonner les interviews avec les porte-parole de la CEPALC et de l'ONU	2
Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions	
28. Réunions du Mécanisme de coordination régionale	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Projets opérationnels	
29. Lancement d'un projet axé sur l'application et la diffusion du Programme de développement durable à l'horizon 2030.	1
Services d'appui administratif (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Évaluations	
30. Évaluations internes optionnelles	6

21.60 La répartition des ressources prévues pour la composante Direction exécutive et administration est indiquée dans le tableau 21.10.

Tableau 21.10 **Ressources nécessaires : direction exécutive et administration**

	<i>Ressources</i> <i>En milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i> <i>(avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	6 090,8	6 378,7	31	32
Autres objets de dépense	1 340,3	981,7	–	–
Total partiel	7 431,1	7 360,4	31	32
Ressources extrabudgétaires	1 619,1	1 505,1	2	2
Total	9 050,2	8 865,5	33	34

21.61 Le montant demandé de 7 360 400 dollars, en diminution nette de 70 700 dollars par rapport à l'exercice 2016-2017, permettra de financer 32 postes (1 poste de Secrétaire général adjoint, 2 D-2, 4 P-5, 1 P-4, 3 P-3, 1 P-2, 19 postes d'agent local et 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national) (6 378 700 dollars) et de couvrir d'autres objets de dépense (autres dépenses de personnel, consultants, voyages, services contractuels, frais généraux de fonctionnement et achats de fournitures et d'accessoires ainsi que de mobilier et de matériel) (981 700 dollars) à l'appui de l'exécution des activités prescrites au titre du programme.

- 21.62 La diminution nette de 70 700 dollars s'explique par la proposition visant à réduire de 358 600 dollars le montant affecté aux objets de dépense autres que les postes, la CEPALC prévoyant de réaliser des gains d'efficacité en 2018-2019, partiellement contrebalancée par l'augmentation proposée de 287 900 dollars au titre des postes pour les raisons suivantes :
- Le gain d'un poste d'assistant aux achats (agent local) par transfert du Groupe des achats (appui aux programmes) à la Division des opérations et de la planification des programmes (direction exécutive et administration), à l'appui des fonctions de surveillance et de certification relatives à l'évolution des pratiques d'achat, des politiques et des seuils après la mise en service d'Umoja;
 - L'effet-report d'un poste temporaire (P-3) créé pendant l'exercice biennal 2016-2017, avec effet au 1^{er} janvier 2017, en application de la résolution 71/272 A de l'Assemblée générale, pour appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba.
- 21.63 Pour l'ensemble de l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant de 1 505 100 dollars devraient être affectées aux activités entreprises au titre de cette composante.

C. Programme de travail

- 21.64 La répartition des ressources par sous-programme est indiquée dans le tableau 21.11.

Tableau 21.11 Ressources nécessaires, par sous-programme

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
1. Insertion dans l'économie mondiale et intégration et coopération régionales	5 776,5	5 819,1	25	25
2. Production et innovation	5 248,5	5 288,0	22	22
3. Politiques macroéconomiques et croissance	8 213,1	7 831,0	37	35
4. Développement social et égalité sociale	4 166,4	3 975,3	18	17
5. Intégration de la problématique hommes-femmes dans le développement régional	2 007,6	2 007,0	8	8
6. Population et développement	3 322,2	3 273,3	16	16
7. Développement durable et établissements humains	4 163,2	4 162,6	17	17
8. Ressources naturelles et infrastructures	4 015,1	4 014,5	18	18
9. Planification de l'administration publique	2 017,5	2 214,3	12	12
10. Statistiques	5 098,1	5 285,9	27	27
11. Activités sous-régionales en Amérique centrale, à Cuba, en Haïti, au Mexique et en République dominicaine	7 967,3	7 966,7	45	45

Titre V Coopération régionale pour le développement

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
12. Activités sous-régionales dans les Caraïbes	7 402,1	7 401,5	37	37
13. Appui aux mécanismes et organismes de coopération et d'intégration régionales et sous-régionales	481,3	1 113,8	2	4
Total partiel	59 878,9	60 353,0	284	283
Ressources extrabudgétaires	24 409,1	22 571,1	30	30
Total	84 288,0	82 924,1	314	313

**Sous-programme 1
Insertion dans l'économie mondiale et intégration et coopération régionales**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 819 100 dollars

- 21.65. L'exécution du sous-programme incombe à la Division du commerce international et de l'intégration et au bureau de Washington de la Commission, agissant en étroite collaboration avec le bureau de Brasilia de la Commission et avec d'autres divisions de la CEPALC.
- 21.66 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 1 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 21.12 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Renforcer l'intégration et la coopération à l'échelle régionale pour permettre à la région Amérique latine et Caraïbes de mieux se positionner dans le commerce international et l'économie mondiale

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Amélioration des moyens dont les pays d'Amérique latine et des Caraïbes disposent pour participer véritablement aux chaînes de valorisation aux niveaux mondial et régional	i) Augmentation du nombre d'institutions nationales dans la région qui, afin de mieux participer aux chaînes de valorisation aux niveaux mondial et régional, ont formulé ou adopté des politiques et des mesures conformes aux recommandations de la Commission en matière d'intégration et de commerce	Objectif	9	8	–	–
		Estimation	–	8	7	–
		Résultats effectifs	–	–	–	–

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats				
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013	
	ii) Augmentation du pourcentage de parties prenantes (fonctionnaires, universitaires et représentants du secteur privé, de la société civile et de dispositifs d'intégration, entre autres) déclarant avoir tiré parti des analyses et des recommandations de politique générale figurant dans la publication annuelle <i>Latin America and the Caribbean in the World Economy</i> et d'autres publications non périodiques pour accentuer la participation de leur pays aux chaînes de valorisation mondiales et régionales	Objectif	91	91	–	–
		Estimation	–	91	91	–
		Résultats effectifs	–	–	–	–
b) Amélioration des moyens dont les parties prenantes de la région disposent pour évaluer l'incidence des politiques commerciales et la contribution qu'elles peuvent apporter au développement durable, notamment à la réduction de la pauvreté, à l'égalité des sexes, à la création d'emplois, à l'internationalisation des petites et moyennes entreprises et à l'atténuation des changements climatiques	i) Augmentation du nombre d'institutions nationales ayant formulé ou adopté des politiques et des mesures conformes aux recommandations de la Commission concernant l'évaluation de l'incidence des échanges commerciaux sur le développement durable et la contribution qu'ils peuvent apporter dans ce domaine	Objectif	9	8	–	–
		Estimation	–	8	7	–
		Résultats effectifs	–	–	–	–
	ii) Augmentation du nombre d'institutions publiques et d'organismes privés déclarant avoir tiré profit des services de coopération technique de la Commission et avoir de la sorte renforcé leurs capacités en matière de commerce et de développement durable	Objectif	15	14	13	12
		Estimation	–	14	13	12
		Résultats effectifs	–	–	18	15

Facteurs externes

21.67 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la communauté internationale apporte son soutien aux États membres de la Commission et répond à leurs besoins et préoccupations en matière d'échanges commerciaux internationaux et d'intégration, en tenant compte des directives de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, des objectifs de développement arrêtés au plan international, notamment dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (objectifs de développement durable), et des engagements pris au gré de divers accords commerciaux bilatéraux, sous-régionaux, plurilatéraux et multilatéraux; b) les mécanismes d'intégration régionale sont encore renforcés en réponse aux mutations de l'économie mondiale; c) la communauté internationale, et plus particulièrement les pays de la région, s'efforcent de tirer parti des avantages qui découlent des négociations et des initiatives menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce ou d'autres instances internationales.

Produits

21.68 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 21.13 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
1. Réunions d'experts chargés d'examiner le lien entre les échanges commerciaux régionaux et la réalisation des objectifs de développement durable	2
2. Réunions d'experts chargés d'examiner les liens entre les politiques d'ordre commercial et autres des pays de la région compte tenu de l'évolution de l'économie mondiale et du commerce international, une attention particulière étant accordée aux conséquences de ces politiques sur la participation des pays de la région aux chaînes de valorisation internationales	2
3. Réunion d'experts chargés d'examiner l'évolution de la situation et les perspectives en ce qui concerne les initiatives en matière de coopération et de facilitation du commerce en Amérique latine et dans les Caraïbes	1
4. Réunion d'experts chargés d'examiner les relations en matière de commerce et d'investissement qu'entretiennent les pays de la région, ainsi que leurs stratégies nationales en matière de commerce et de développement dans l'optique d'une plus grande intégration	1
5. Réunion d'experts chargés d'examiner et de comparer les stratégies destinées à renforcer les chaînes de valorisation régionales	1
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
<i>Publications en série</i>	
6. <i>Latin America and the Caribbean in the World Economy (2018)</i>	1
7. <i>Latin America and the Caribbean in the World Economy (2019)</i>	1
8. Étude sur les progrès réalisés en matière d'intégration sous-régionale ou régionale en Amérique latine et dans les Caraïbes	1
9. Études sur l'évolution de la situation économique des États-Unis d'Amérique et de ses répercussions pour l'Amérique latine et les Caraïbes	2
10. Étude sur les répercussions probables des négociations commerciales multilatérales sur l'Amérique latine et les Caraïbes	1
11. Rapports d'information sur les flux de capitaux en direction de l'Amérique latine et des Caraïbes	6
<i>Publications isolées</i>	
12. Étude sur les tendances récentes du commerce mondial et leurs incidences sur la place occupée par certains pays de la région dans les chaînes de valorisation régionales et mondiales, l'accent étant mis en particulier sur le commerce numérique	1
13. Études sur les aspects stratégiques des relations bilatérales en matière de commerce et d'investissement qu'entretiennent les pays d'Asie et l'Amérique latine et les Caraïbes	2
14. Étude sur la place occupée par les entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes dans les chaînes de valorisation mondiales et régionales, l'accent étant mis en particulier sur les petites et moyennes entreprises	1
15. Étude des tendances observées dans le système commercial aux niveaux multilatéral, régional et bilatéral et de leurs incidences sur la place occupée par les pays d'Amérique latine et des Caraïbes dans les chaînes de valorisation et dans les réseaux de production internationaux	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
16. Étude visant à évaluer les effets du commerce et des politiques commerciales sur la condition de la femme dans certains pays	1
17. Études sur les liens entre le commerce et les objectifs de développement durable dans la région	2
18. Étude des politiques publiques visant à promouvoir la participation du secteur privé aux réseaux internationaux de production, l'accent étant mis sur les nouveaux enjeux associés aux méga-accords commerciaux régionaux	1
19. Étude de l'évolution économique des pays de la région Asie-Pacifique, une attention particulière étant portée aux réseaux logistiques birégionaux	1
20. Étude des tendances et de l'évolution observées en ce qui concerne le financement des transactions commerciales et les autres besoins financiers dans l'optique de la participation des entreprises aux chaînes de valorisation régionales et mondiales, l'accent étant mis sur les besoins des petites et moyennes entreprises à cet égard	1
21. Étude portant sur l'accès à la finance internationale et sur la gouvernance du système multilatéral	1
22. Étude portant sur l'application de mesures de facilitation du commerce dans certains pays de la région dans le cadre d'une perspective mondiale	1
23. Étude visant à évaluer les retombées des initiatives en faveur de la coopération internationale en matière de commerce et d'investissements mises en place dans certains pays de la région	1
24. Étude visant à évaluer l'évolution et les retombées des initiatives en faveur de l'intégration régionale et sous-régionale mises en place dans certains pays de la région	1
25. Étude des réponses politiques apportées par certains pays en vue d'atténuer l'empreinte écologique des exportations	1
26. Étude des effets des accords commerciaux bilatéraux ou plurilatéraux sur le processus d'intégration régionale	1
27. Étude portant sur l'utilisation qui est faite des normes commerciales internationales publiques ou privées visant à améliorer la compétitivité dans certains pays de la région	1
28. Étude du rôle des services dans l'amélioration de la compétitivité des chaînes de valorisation régionales	1
29. Étude des tendances récentes du commerce des services et de leurs conséquences sur certains pays de la région	1
30. Étude visant à évaluer le développement et la promotion des réseaux régionaux de production	1
Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
31. Rapports périodiques sur les tendances observées et sur les activités liées au règlement des différends dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce et des mécanismes d'intégration régionale tels que le MERCOSUR, la Communauté andine et l'Accord de libre-échange nord-américain, qui sont susceptibles d'avoir des incidences sur les pays d'Amérique latine et des Caraïbes	2
32. Bulletins statistiques sur le commerce international des marchandises en Amérique latine et dans les Caraïbes	8
33. Rapports sur les nouveaux enjeux intéressant les États-Unis et l'économie mondiale	6
34. <i>CEPAL News</i> , publication périodique du Bureau de la CEPALC à Washington	24
Activités ou documentation techniques	
Mise à jour, maintenance et développement des outils suivants :	
35. Base de données intégrée sur les différends commerciaux en Amérique latine et dans les Caraïbes	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
36. Système graphique interactif des données commerciales internationales (contient des données sur les échanges commerciaux effectués aux niveaux national, régional et mondial)	2
37. Base de données Observatory of Latin American and Caribbean Bond Issuance, Spreads and Credit Ratings	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs	
Prestation de services de coopération technique aux pays de la région – notamment aux ministères et aux administrations – ainsi qu’aux groupements professionnels, organismes de promotion des échanges commerciaux, organismes de promotion des petites et moyennes entreprises et autres parties prenantes qui en feront la demande, aux titres suivants :	
38. Renforcement des capacités d’élaboration et de mise en œuvre des politiques commerciales	1
39. Commerce et objectifs de développement durable	1
40. Liens entre le commerce et les questions sociales et environnementales, telles que la pauvreté, la répartition des revenus, les écarts de productivité, l’égalité des sexes, la création d’emplois, l’empreinte écologique des exportations et le commerce des biens et services environnementaux	1
41. Suite à donner aux sommets et autres réunions de haut niveau consacrés aux échanges commerciaux aux niveaux régional et mondial	1
42. Promotion des avantages susceptibles de découler de l’intégration sous-régionale	1
43. Conception et mise en œuvre de stratégies pour le développement des chaînes de valorisation, de la facilitation du commerce et des initiatives d’aide au commerce	1
44. Négociation, application et gestion des accords commerciaux et des règles d’application bilatérale et multilatérale	1
Stages, séminaires et ateliers	
Coopération avec des organismes publics, des établissements universitaires, des organisations internationales et des organismes régionaux, afin de mettre au point ou d’appuyer des activités de formation en vue de :	
45. Renforcer la participation des acteurs régionaux, et particulièrement des petites et moyennes entreprises, aux réseaux logistiques mondiaux dans les secteurs de l’industrie, des services et de la fabrication de produits à base de ressources naturelles, à la prise en compte des enjeux sociaux dans les politiques commerciales et aux partenariats public-privé en faveur du développement	1
Projets opérationnels	
Pendant l’exercice biennal, Il est prévu de réaliser des projets financés par des ressources extrabudgétaires aux titres suivants :	
46. Politiques et stratégies commerciales, adaptation aux changements climatiques, politiques d’atténuation de leurs effets, commerce équitable ouvert à tous, et participation des petites et moyennes entreprises aux chaînes de valorisation	1

21.69 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 1 est indiquée dans le tableau 21.14.

Tableau 21.14 **Ressources nécessaires: sous-programme 1**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
Postes	5 493.8	5 493.8	25	25
Autres objets de dépense	282.7	325.3	–	–
Subtotal	5 776.5	5 819.1	25	25
Ressources extrabudgétaires	470.0	427.3	–	–
Total	6 246.5	6 246.4	25	25

21.70 Le montant de 5 819 100 dollars, en augmentation nette de 42 600 dollars par rapport à l'exercice 2016-2017, permettra de financer 25 postes [1 D-1, 2 P-5, 4 P-4, 5 P-3, 4 P-2, 4 postes d'agent des services généraux (Autres classes) et 5 postes d'agent local] (5 493 800 dollars) et d'autres objets de dépense (autres dépenses de personnel, consultants, groupes d'experts, voyages et services contractuels) (325 300 dollars) à l'appui de l'exécution des activités prescrites au titre du programme.

21.71 L'augmentation nette de 42 600 dollars s'explique par la réaffectation dans le cadre du sous-programme de ressources auparavant inscrites à la rubrique Appui au programme pour financer des services extérieurs d'impression et de traduction de la publication intitulée *Latin America and the Caribbean in the World Economy* (éditions de 2018 et 2019); elle est en partie compensée par des réductions au titre des objets de dépense autres que les postes, qui devraient découler des gains d'efficience que la Commission prévoit de réaliser en 2018-2019.

21.72 Pour l'ensemble de l'exercice 2018-2019, les ressources extrabudgétaires devraient s'élever à 427 300 dollars.

Sous-programme 2 Production et innovation

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 288 000 dollars

21.73 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe principalement à la Division du développement de la production et des entreprises, agissant en coordination étroite avec d'autres divisions et bureaux de la Commission.

21.74 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 2 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 21.15 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Accentuer les réformes structurelles, la croissance de la productivité et l'innovation dans la région Amérique latine et Caraïbes en prêtant une attention particulière aux nouveaux modèles technologiques, au développement durable, à l'égalité des sexes et à l'insertion dans l'économie mondiale

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Amélioration des moyens dont les pays d'Amérique latine et des Caraïbes disposent pour formuler des politiques et des stratégies destinées à faire évoluer les structures de production grâce à l'innovation et à la mise en place d'outils technologiques dans la matrice de production, et pour jeter des ponts entre les activités, les entreprises et les secteurs	i) Augmentation du nombre de politiques, de mesures ou de démarches conformes aux recommandations de la Commission adoptées par les pays de la région en vue de renforcer la compétitivité des structures de production	Objectif	9	8	–	–
		Estimation	–	8	7	–
		Résultats effectifs	–	–	–	–
	ii) Augmentation du nombre d'administrations et d'organismes publics déclarant avoir tiré parti des services de coopération technique ou des analyses de la Commission pour accroître la productivité et la compétitivité de leurs structures de production	Objectif	12	11	10	9
		Estimation	–	11	10	9
		Résultats effectifs	–	–	10	9
b) Perfectionnement des connaissances et des capacités institutionnelles des pays d'Amérique latine et des Caraïbes en vue de stimuler la diversification des structures de production, de combler l'écart de productivité avec les pays développés et d'intégrer l'innovation et le progrès technologique dans la production et la gestion	i) Augmentation du pourcentage de participants aux séminaires, ateliers et activités de formation organisés dans le cadre du sous-programme déclarant avoir tiré parti des services de coopération technique offerts par la Commission pour améliorer leur capacité de rapprocher la productivité de celle des pays développés, de stimuler l'innovation et de favoriser l'intégration de nouvelles technologies	Objectif	94	93	93	92
		Estimation	–	93	93	92
		Résultats effectifs	–	–	93	97
	ii) Augmentation du pourcentage de personnes interrogées déclarant s'être servies des analyses et des recommandations pratiques sur les divers modes d'investissement, la compétitivité et le développement agricole et rural formulées dans les publications Foreign Direct Investment in Latin America and the Caribbean et The Outlook for Agriculture and Rural Development in the Americas, ainsi que dans d'autres ouvrages publiés dans le cadre du sous-programme, pour renforcer leurs capacités techniques ou pour s'acquitter de leurs tâches	Objectif	83	82	81	80
		Estimation	–	82	81	80
		Résultats effectifs	–	–	94	80

Facteurs externes

- 21.75 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les interlocuteurs régionaux, sous-régionaux et nationaux continuent de considérer que la priorité doit être accordée à l'amélioration de leur prise en compte et de leur connaissance des questions visées dans le sous-programme ainsi qu'à la disponibilité de statistiques pertinentes aux plans régional et international; b) la communauté internationale continue d'apporter son appui à la région et de répondre en priorité aux besoins et aux préoccupations dont celle-ci fait état, l'accent étant mis sur les politiques de développement de la production dans l'optique du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Produits

- 21.76 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 21.16 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
<i>Conférence sur les sciences, l'innovation et les technologies de l'information et des communications de la CEPALC</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Troisième session de la Conférence sur les sciences, l'innovation et les technologies de l'information et des communications (2018)	1
2. Réunion préparatoire de la quatrième session de la Conférence sur les sciences, l'innovation et les technologies de l'information et des communications (2019)	1
<i>Groupe spéciaux d'experts</i>	
3. Réunion d'experts chargés d'analyser les faits nouveaux ayant trait aux changements structurels dans la région	1
4. Réunion d'experts chargés d'analyser l'évolution des politiques d'appui aux petites et moyennes entreprises de certains sous-secteurs et pays de la région	1
5. Réunion d'experts chargés d'analyser les priorités de la région en matière d'innovation et de nouvelles technologies au service du développement	1
6. Réunion d'experts chargés d'étudier les stratégies d'investissement des sociétés transnationales dans certains sous-secteurs et pays de la région	1
7. Réunion d'experts chargés d'analyser l'avenir de l'agriculture en Amérique latine compte tenu de l'évolution des nouvelles technologies et du secteur de la bioéconomie ainsi que des possibilités offertes d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets	1
8. Réunion d'experts chargés d'étudier l'évolution et les progrès de l'économie numérique dans la région	1
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série	
9. Étude de la dynamique de la structure de production des pays de la région, une attention particulière étant accordée aux similitudes et différences observées dans les structures de production et à leurs incidences sur les politiques	1
10. <i>Foreign Direct Investment in Latin America and the Caribbean (2018)</i>	1
11. <i>Foreign Direct Investment in Latin America and the Caribbean (2019)</i>	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
12. Bulletin consacré à des questions nouvelles relatives à l'agriculture ou aux zones rurales de l'Amérique latine et des Caraïbes, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture	1
13. <i>The Outlook for Agriculture and Rural Development in the Americas: A Perspective in Latin America and the Caribbean (2019)</i>	1
Publications isolées	
14. Étude des changements structurels dans l'agriculture, des marchés du travail ruraux et de la structure des ménages ruraux en Amérique latine et dans les Caraïbes	1
15. Étude de la bioéconomie comme cadre d'innovation et de développement de l'agriculture et des zones rurales en Amérique latine et dans les Caraïbes	1
16. Étude de l'évolution actuelle des politiques, des bonnes pratiques, des difficultés rencontrées et des perspectives offertes en matière de lutte contre les changements climatiques dans le cadre de l'agriculture, compte tenu de l'Accord de Paris et des objectifs de développement durable, ainsi que de l'approche du développement propre à la bioéconomie	1
17. Étude des changements structurels progressifs en Colombie	1
18. Étude de la dynamique de productivité des petites et moyennes entreprises, une attention particulière étant accordée à la relation entre la taille, la structure de production et la productivité des entreprises	1
19. Étude des tendances, des facteurs déterminants et de l'incidence des investissements étrangers directs en Amérique latine et dans les Caraïbes	1
20. Étude des politiques industrielles mises en œuvre dans la région	1
21. Étude des politiques en faveur des petites et moyennes entreprises mises en œuvre dans certains pays de la région	1
22. Étude des stratégies de mise au point, d'intégration et de mise en convergence des nouvelles technologies aux niveaux national et régional à l'intention de certaines catégories d'agents économiques et de pays	1
23. Étude des technologies nouvelles et convergentes, des modes durables de production et de l'innovation au service du développement	1
24. Étude portant sur l'innovation au service du développement durable et productif dans certains sous-secteurs et pays de la région	1
25. Étude portant sur les nouvelles technologies et la production à plus faible intensité d'émission de carbone (capacités, taux de pénétration et stratégies) dans les secteurs agricole et agro-industriel	1
26. Étude des tendances relatives à l'utilisation des technologies de l'information et des communications par les agents économiques et les sous-secteurs dans les pays de la région	1
27. Étude de l'efficacité technologique et de la productivité en Argentine.	1
Activités ou documentation techniques	
Élaboration, gestion et actualisation des outils suivants :	
28. Bases de données sur l'activité économique de certains secteurs, fondées sur des informations provenant de recensements, d'enquêtes auprès des ménages et d'autres sources de microdonnées sur les pays d'Amérique latine et des Caraïbes	2
29. Logiciel d'analyse de la compétitivité des pays (TradeCAN)	2
30. Informations statistiques sur les investissements et l'activité des principaux agents économiques de la région	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs	
Prestation de services de coopération technique aux pays de la région ainsi qu'aux groupements professionnels, aux organismes de promotion des échanges commerciaux et aux autres acteurs qui en feront la demande, aux titres suivants :	
31. Élaboration et mise en œuvre de politiques et de stratégies en faveur du développement agricole et rural	1
32. Questions relatives à la conception et à la mise en œuvre de politiques et stratégies en matière de développement productif et de compétitivité	1
33. Partenariats public-privé en faveur du développement économique et commercial, et questions relatives à la responsabilité sociale des entreprises, y compris les nouveaux défis relatifs à l'exercice de la gouvernance d'entreprise	1
34. Questions relatives aux politiques de promotion des investissements étrangers directs et des réseaux de sous-traitance des sociétés transnationales et des entreprises locales	1
35. Questions relatives aux petites et moyennes entreprises	1
36. Questions relatives à l'élaboration de systèmes d'innovation aux niveaux national, sectoriel et local	1
37. Questions relatives aux politiques ayant trait aux technologies de l'information et des communications et à d'autres technologies nouvelles ou émergentes	1
Stages, séminaires et ateliers	
38. Séminaire organisé au Brésil sur l'examen des tendances, des questions nouvelles et des enseignements tirés de la mise en œuvre s'agissant des politiques et instruments relatifs à la production et à l'innovation et de l'incidence de ces divers éléments sur l'économie brésilienne	1
39. Atelier international sur la gestion des politiques d'innovation en Amérique latine (2018)	1
40. Atelier international sur la gestion des politiques d'innovation en Amérique latine (2019)	1
41. Atelier international sur l'économie des pays d'Amérique latine (2018)	1
42. Atelier international sur l'économie des pays d'Amérique latine (2019)	1
Coopération avec des entités gouvernementales, des établissements universitaires, des organisations internationales et des organes régionaux aux fins de l'élaboration d'activités de formation sur les thèmes suivants :	
43. Augmentation de la productivité et développement des entreprises dans les secteurs de l'agriculture, de l'économie rurale et de l'industrie aux niveaux régional, national ou local	1
44. Innovation au service du développement et politiques relatives aux technologies de l'information et des communications et autres technologies nouvelles ou émergentes	1
45. Les investissements étrangers directs dans les projets des petites et moyennes entreprises	1
Projets opérationnels	
Pendant l'exercice biennal, des projets seront entrepris aux titres suivants :	
46. Structure de production et secteurs régionaux : analyse de l'évolution et des tendances récentes	1
47. Investissements étrangers directs, petites et moyennes entreprises et petites exploitations agricoles familiales	1
48. Technologies nouvelles ou émergentes et politiques de promotion de la science, de la technologie et des systèmes d'innovation	1

21.77 La répartition des ressources pour le sous-programme 2 est indiquée dans le tableau 21.17.

Tableau 21.17 **Ressources nécessaires: sous-programme 2**

	<i>Ressources</i> <i>(en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i> <i>(avant actualisation</i> <i>des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	4 984,7	4 984,7	22	22
Autres objets de dépense	263,8	303,3	–	–
Total partiel	5 248,5	5 288,0	22	22
Ressources extrabudgétaires	3 615,7	3 320,6	3	3
Total	8 864,2	8 608,6	25	25

21.78 Le montant de 5 288 000 dollars, qui représente une augmentation nette de 39 500 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de financer 22 postes (1 D-1, 3 P-5, 5 P-4, 5 P-3, 2 P-2 et 6 AL) (4 984 700 dollars) et d'autres objets de dépense (autres dépenses de personnel, services de consultants et de groupes d'experts, voyages et services contractuels) (303 300 dollars) à l'appui de l'exécution des activités prescrites au titre du programme.

21.79 L'augmentation nette de 39 500 dollars s'explique par le transfert de ressources initialement affectées à l'appui au programme pour financer des travaux contractuels d'impression et de traduction de la publication intitulée *Foreign Direct Investment in Latin America and the Caribbean* (éditions de 2018 et 2019). Elle est en partie compensée par des réductions au titre des objets de dépense autres que les postes, qui devraient découler des gains d'efficacité que la Commission prévoit de réaliser en 2018-2019.

21.80 Pour l'ensemble de l'exercice biennal 2018-2019, le montant des ressources extrabudgétaires devrait s'élever à 3 320 600 dollars.

Sous-programme 3 **Politiques macroéconomiques et croissance**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 831 000 dollars

21.81 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe principalement à la Division du développement économique, agissant en étroite collaboration avec les divisions fonctionnelles et les bureaux sous-régionaux de la Commission. Les bureaux nationaux de Brasilia, Bogota, Buenos Aires et Montevideo contribueront également à la réalisation des activités du sous-programme.

21.82 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 3 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 21.18 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer, dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, une croissance économique durable et partagée, en améliorant les modalités de conception et de mise en œuvre de politiques macroéconomiques adaptées, ainsi que de mobilisation et d'affectation des fonds nécessaires au développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Amélioration des moyens dont disposent les décideurs et les autres parties prenantes de la région pour analyser les problèmes, actuels et à venir, d'ordre macroéconomique et ceux qui ont trait au financement du développement	i) Pourcentage de lecteurs interrogés qui affirment avoir pu, grâce aux publications entrant dans le cadre du sous-programme, approfondir leur capacité d'analyse des problèmes d'ordre macroéconomique et de ceux qui ont trait au financement du développement	Objectif	84	82	80	75
		Estimation	–	82	80	75
		Résultats effectifs	–	–	80	77
	ii) Nombre de mentions faites des publications et activités relevant du sous-programme dans des publications officielles, universitaires et spécialisées	Objectif	12	11	10	–
		Estimation	–	11	10	–
		Résultats effectifs	–	–	10	–
b) Amélioration des moyens dont disposent les décideurs de la région pour évaluer, concevoir et mettre en œuvre des politiques macroéconomiques et des politiques de financement du développement en se fondant sur l'analyse comparative des politiques de manière à favoriser une croissance économique durable et partagée	i) Pourcentage de personnes interrogées ayant participé aux réseaux établis dans le cadre du sous-programme qui jugent « utiles » ou « très utiles » les forums et les recommandations qui en sont issues en ce qui concerne l'élaboration de politiques macroéconomiques et de politiques de financement du développement	Objectif	86	86	85	75
		Estimation	–	86	85	80
		Résultats effectifs	–	–	85	98
	ii) Nombre d'initiatives, de mesures et de démarches que les autorités chargées des politiques économiques et de développement ont adoptées et qui vont dans le sens des recommandations de la Commission	Objectif	12	12	11	–
		Estimation	–	12	11	–
		Résultats effectifs	–	–	11	–

Facteurs externes

21.83 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les politiques économiques tiennent compte de la complexité de la situation régionale, de manière à favoriser l'accès de la population de l'Amérique latine et des Caraïbes au bien-être économique et social. En effet, la conjoncture extérieure sera moins favorable au développement économique de l'Amérique latine et des Caraïbes, dans la mesure où la progression de la croissance mondiale et des prix des produits de base devrait être nettement plus limitée que pendant la majeure partie de la décennie écoulée, ce

qui pèsera sur le développement économique de la région; b) la communauté internationale accorde une priorité élevée aux besoins et aux préoccupations des États membres de la Commission en ce qui concerne leurs politiques macroéconomiques et leurs stratégies pour une croissance économique durable, et elle leur apporte son appui dans l'optique du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable.

Produits

21.84 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Table 21.19 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
1. Réunion d'experts consacrée à un aspect donné des liens entre la région Amérique latine et Caraïbes et l'économie mondiale	1
2. Réunion d'experts consacrée à l'examen d'une question de politique macroéconomique de grande importance pour la région	1
3. Réunions d'experts consacrées à l'examen de questions de politique budgétaire intéressant au premier chef l'Amérique latine et les Caraïbes	2
4. Réunions d'experts consacrées à l'examen d'un enjeu lié au financement du développement	2
5. Réunions d'experts consacrées à l'examen d'un enjeu lié au système national, régional et mondial de financement du développement	2
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
<i>Publications en série</i>	
6. <i>Economic Survey of Latin America and the Caribbean (2018)</i>	1
7. <i>Economic Survey of Latin America and the Caribbean (2019)</i>	1
8. <i>Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean (2018)</i>	1
9. <i>Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean (2019)</i>	1
10. <i>Fiscal Panorama of Latin America and the Caribbean (2018)</i>	1
11. <i>Fiscal Panorama of Latin America and the Caribbean (2019)</i>	1
12. <i>Financing for development in Latin America and the Caribbean (2018)</i>	1
13. <i>Financing for development in Latin America and the Caribbean (2019)</i>	1
<i>Publications isolées</i>	
14. Étude d'une question hautement prioritaire relative à la situation économique en Amérique latine et dans les Caraïbes	1
15. Étude d'une question hautement prioritaire relative aux politiques budgétaires appliquées dans la région	1
16. Étude d'une question hautement prioritaire relative à l'incidence du développement des institutions sur la croissance à long terme de la région	1
17. Étude d'une question de politique monétaire hautement prioritaire en Amérique latine et dans les Caraïbes	1
18. Étude d'un enjeu hautement prioritaire lié à la croissance économique durable, au marché du travail, à l'égalité des chances et à la problématique hommes-femmes dans la région	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
19. Étude portant sur le secteur informel, l'emploi et la protection sociale	1
20. Étude des politiques axées sur une croissance économique durable et équitable dans la région	1
21. Étude de la dynamique du secteur extérieur et de son influence sur la croissance en Amérique latine et dans les Caraïbes	1
22. Étude d'une question hautement prioritaire relative à l'élaboration des politiques économiques dans la région	1
23. Études portant sur des questions économiques propres à l'Uruguay	2
24. Étude d'un aspect hautement prioritaire de la situation macroéconomique en Amérique latine et dans les Caraïbes	2
25. Études portant sur un aspect hautement prioritaire de la coopération avec les pays à revenu intermédiaire, avec pour objectif de lever les obstacles structurels au développement en Amérique latine et dans les Caraïbes	2
26. Études portant sur un aspect hautement prioritaire du financement du développement	2
27. Études portant sur un aspect hautement prioritaire des finances et de l'économie réelle	2
Activités ou documentation techniques	
Mise au point, actualisation régulière et gestion des outils suivants :	
28. Observatoire des politiques publiques mises en œuvre en Amérique latine et dans les Caraïbes, chargé de suivre et d'évaluer les politiques publiques adoptées dans la région	2
29. Bases de données sur les résultats économiques en Amérique latine et dans les Caraïbes, en particulier celles qui contiennent les informations nécessaires à l'établissement des publications en série susmentionnées	2
30. Bases de données sur des variables et indicateurs financiers relatifs à l'Amérique latine et aux Caraïbes, en particulier celles qui contiennent les informations nécessaires à l'établissement des publications en série susmentionnées	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs	
Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en feront la demande, aux titres suivants :	
31. Élaboration et mise en œuvre de politiques macroéconomiques et de politiques de renforcement de la croissance à long terme (parmi les domaines de coopération peuvent figurer la coordination des politiques macroéconomiques ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de politiques budgétaires et de réformes structurelles)	1
32. Mise au point de systèmes de suivi et de modélisation du développement économique et élaboration d'indicateurs analytiques	1
33. Élaboration et mise en œuvre de mécanismes et de politiques de financement du développement axés sur le développement financier et productif	1
34. Élaboration et mise en œuvre de mécanismes et de politiques de financement du développement axés sur la protection sociale	1
35. Élaboration et mise en œuvre de politiques relatives à la restructuration de l'architecture financière mondiale et régionale	1
Stages, séminaires et ateliers	
Coopération avec des entités gouvernementales, des établissements universitaires, des organisations internationales et des organismes régionaux aux fins de l'élaboration d'activités de formation – ou de l'appui à de telles activités – dans des domaines liés au thème suivant :	
36. Politiques budgétaires et institutions du marché du travail	1

21.85 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 3 est indiquée dans le tableau 21.20.

Tableau 21.20 Ressources nécessaires : sous-programme 3

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
Postes	7 761,1	7 281,0	37	35
Autres objets de dépense	452,0	550,0	–	–
Total partiel	8 213,1	7 831,0	37	35
Ressources extrabudgétaires	3 747,1	3 474,0	6	6
Total	11 960,2	11 305,0	43	41

- 21.86 Après avoir examiné le rapport du Comité du programme et de la coordination sur les travaux de sa cinquante-sixième session (A/71/16), où il était mentionné que les États membres demandaient de plus en plus d'analyses et de propositions quant aux mesures à prendre pour relever les nouveaux défis en matière d'élaboration de politiques macroéconomiques allant dans le sens du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba, l'Assemblée générale a approuvé l'intégration de l'ancien sous-programme 4 (Financement du développement) dans le sous-programme 3 (Politiques macroéconomiques et croissance) (résolution 71/6). Les ressources relatives aux deux sous-programmes ont donc été regroupées dans le tableau 21.20.
- 21.87 Le montant de 7 831 000 dollars, qui représente une diminution nette de 382 100 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de financer 35 postes (1 D-1, 4 P-5, 7 P-4, 5 P-3, 5 P-2 et 13 AL) (7 281 000 dollars) et d'autres objets de dépense (autres dépenses de personnel, services de consultants et de groupes d'experts, voyages et services contractuels) (550 000 dollars) à l'appui de l'exécution des activités prescrites au titre du programme.
- 21.88 La diminution nette de 382 100 dollars s'explique par les facteurs suivants :
- Le transfert proposé d'un poste de chef de service (D-1) au sous-programme 13 (Appui aux mécanismes et organismes de coopération et d'intégration régionales et sous-régionales), pour renforcer les activités menées par la Commission dans le but de perfectionner les mécanismes d'intégration régionale et de favoriser la coopération régionale;
 - La suppression proposée d'un poste d'assistant administratif (agent local) au bureau national de Buenos Aires et des réductions au titre des objets de dépense autres que les postes, qui devraient découler des gains d'efficacité que la Commission prévoit de réaliser en 2018-2019;
 - La réaffectation dans le cadre du sous-programme de ressources auparavant inscrites à la rubrique Appui au programme pour financer des services extérieurs d'impression et de traduction des publications intitulées *Economic Survey of Latin America and the Caribbean* (éditions de 2018 et 2019) et *Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean* (éditions de 2018 et 2019).

- 21.89 Pour l'ensemble de l'exercice biennal 2018-2019, le montant des ressources extrabudgétaires devrait s'élever à 3 474 000 dollars.

Sous-programme 4 Développement social et égalité sociale

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 975 300 dollars

- 21.90 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division du développement social, agissant en collaboration avec d'autres divisions de la CEPALC, les bureaux sous-régionaux et nationaux de la Commission et d'autres organismes du système des Nations Unies.
- 21.91 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 4 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 21.21 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Instaurer une plus grande égalité économique et sociale dans la région et contribuer au bien-être général de la population, comme prévu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en adoptant une démarche axée sur les droits fondamentaux

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats				
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013	
a) Amélioration des moyens dont disposent les administrations centrales et infranationales de la région pour formuler des politiques, des plans et des programmes visant à réduire les inégalités, structurelles ou nouvelles, auxquelles font face divers groupes socioéconomiques et catégories de la population, selon une démarche fondée sur les droits de l'homme et le développement durable	i) Nombre de politiques, plans et programmes de protection sociale élaborés, adoptés ou actualisés par les administrations centrales et infranationales des pays de la région pour réduire les inégalités, structurelles ou nouvelles et qui vont dans le sens des recommandations de la Commission	Objectif	11	10	9	–	
		Estimation	–	10	9	–	
		Résultats effectifs	–	–	12	–	
	ii) Augmentation du pourcentage de lecteurs interrogés déclarant que les analyses et les recommandations concernant les politiques et programmes sociaux exposées dans les publications phares et les documents institutionnels rédigés aux fins de la Conférence régionale sur le développement social de l'Amérique latine et des Caraïbes et dans d'autres publications leur ont permis d'approfondir leurs connaissances et de développer leur capacité de formuler des politiques, plans et programmes publics visant à réduire les inégalités, structurelles ou nouvelles		Objectif	78	77	76	75
			Estimation	–	77	76	75
			Résultats effectifs	–	–	78	100

Titre V Coopération régionale pour le développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
b) Amélioration des moyens techniques dont disposent les organismes publics à vocation sociale pour obtenir de meilleurs résultats et des gains d'efficacité, accentuer la transparence et la viabilité de leur action, et créer des effets de synergie avec d'autres organismes publics et institutions à vocation sociale et avec d'autres partenaires	i) Nombre d'organismes publics à vocation sociale qui déclarent avoir amélioré, grâce à l'assistance technique apportée par la Commission, les résultats, l'efficacité, la transparence et la viabilité de leur action et créé des effets de synergie avec d'autres organismes publics et institutions à vocation sociale et avec d'autres partenaires	Objectif	7	–	–	–
		Estimation	–	6	–	–
		Résultats effectifs	–	–	–	–
	ii) Nombre de parties prenantes déclarant avoir tiré parti des services de coopération technique offerts par la Commission pour améliorer les politiques et programmes sociaux visant à réduire la pauvreté et les inégalités	Objectif	14	13	12	11
		Estimation	–	13	12	11
		Résultats effectifs	–	–	12	23

Facteurs externes

21.92 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la communauté internationale considère que les préoccupations et les besoins des États membres de la Commission en ce qui concerne le développement social et l'approche de la protection sociale et de l'égalité fondée sur les droits de l'homme sont prioritaires, et elle apporte un appui en conséquence, conformément aux principes directeurs établis par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social et aux objectifs de développement arrêtés au niveau international, notamment ceux qui découlent du Programme de développement durable à l'horizon 2030; b) la région de l'Amérique latine et des Caraïbes continue d'œuvrer en faveur de politiques sociales qui sont fondées sur un consensus élargi et s'inscrivent dans une perspective à long terme, en privilégiant la réduction des inégalités, de la pauvreté et de la vulnérabilité en ce qui concerne l'accès aux principaux fondements du développement social (éducation, santé, sécurité sociale, travail décent et assistance sociale); sur une plus grande prise en compte des déterminants sociaux des dynamiques économiques; sur une approche du développement elle-même fondée sur les droits de l'homme; c) la communauté régionale et la communauté internationale favorisent la coordination entre les diverses organisations et entités souhaitant mettre en parallèle, d'une part, les enjeux intéressant la sphère sociale et, d'autre part, les tendances démographiques (le dividende démographique, le vieillissement, la baisse des taux de fécondité et l'évolution de la structure familiale) et les dynamiques économiques, en particulier les échanges commerciaux, l'intégration et la finance internationale, afin de définir de nouvelles perspectives de développement compte tenu de la mondialisation et des tendances à long terme qui se dessinent.

Produits

21.93 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 21.22 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
<i>Conférence régionale sur le développement social de l'Amérique latine et des Caraïbes</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Réunions des présidents de la Conférence régionale sur le développement social de l'Amérique latine et des Caraïbes	2
2. Réunion de la Conférence régionale sur le développement social de l'Amérique latine et des Caraïbes – y compris l'établissement de rapports connexes et de documents de fond	1
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
3. Réunion d'experts chargés d'examiner les nouvelles tendances en matière de politiques sociales et leur incidence sur la pauvreté et l'égalité	1
4. Réunion d'experts chargés d'examiner les progrès accomplis et les défis rencontrés au titre de l'ajustement des politiques dans le but de remédier aux inégalités et de réduire la pauvreté, selon une approche fondée sur les droits de l'homme	1
5. Réunion d'experts chargés d'évaluer les disparités en matière de bien-être entre certaines catégories de la population, compte dûment tenu de la problématique hommes-femmes	1
6. Réunion d'experts chargés d'analyser les investissements relatifs aux politiques sociales et leur incidence sur le bien-être	1
7. Réunion d'experts chargés d'analyser l'élaboration de nouvelles recommandations de politique générale sur les droits de diverses catégories de la population (les femmes, les enfants, les jeunes, les peuples autochtones, les personnes d'ascendance africaine et les personnes handicapées)	1
8. Réunion d'experts chargés d'examiner les mécanismes visant à promouvoir une meilleure coordination au sein des systèmes de protection sociale, selon une approche fondée sur les droits de l'homme et l'égalité	1
9. Réunion d'experts chargés d'examiner les mécanismes qui contribuent à élargir la protection sociale et à garantir progressivement l'égalité dans le cadre des systèmes nationaux de protection sociale	1
10. Réunion d'experts chargés d'examiner les progrès accomplis grâce à la mise en œuvre de politiques publiques favorables à l'emploi et à l'inclusion productive, ainsi que les obstacles qui restent à surmonter	1
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série	
11. <i>Social Panorama of Latin America (2018)</i>	1
12. <i>Social Panorama of Latin America (2019)</i>	1
13. Document d'orientation générale pour la Conférence régionale sur le développement social de l'Amérique latine et des Caraïbes qui aura lieu en 2019	1
Publications isolées	
14. Étude sur l'accès à un travail décent et à la protection sociale, sous l'angle de la problématique hommes-femmes	1
15. Étude portant sur la transition démographique en Colombie	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
16. Étude des progrès accomplis dans la promotion des droits sociaux parmi certaines catégories de la population, en particulier les peuples autochtones, les personnes d'ascendance africaine et les personnes handicapées, sous l'angle de la problématique hommes-femmes	1
17. Étude des progrès accomplis dans la promotion des droits sociaux tout au long du cycle de vie, sous l'angle de la problématique hommes-femmes	1
18. Étude portant sur les moyens de réduire la pauvreté et d'améliorer la répartition des revenus	1
19. Étude de l'évolution des politiques et des recommandations relatives à la promotion et la protection de certaines catégories de la population	1
20. Étude portant sur l'innovation et les procédures relatives à la mise en œuvre de politiques et de programmes sociaux, sous l'angle de la problématique hommes-femmes	1
21. Étude portant sur les systèmes de protection sociale : progrès accomplis et difficultés à surmonter	1
22. Étude de la dynamique sociale et du travail en Argentine	1
23. Études portant sur l'inégalité en Uruguay : caractéristiques générales et liens avec la structure de production	2
Activités ou documentation techniques	
24. Renforcement du réseau d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement social (ReDeSoc) et d'autres outils de gestion en ligne des connaissances	2
Établissement, sur demande et en collaboration avec d'autres organismes, des documents suivants :	
25. Contributions de fond aux réunions intergouvernementales sur les politiques de développement social, telles que les réunions des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la CELAC, le Sommet CELAC-Union européenne, le Sommet ibéro-américain des chefs d'État et de gouvernement et d'autres réunions intergouvernementales tenues sous les auspices de l'OEA, de l'Union des nations de l'Amérique du Sud et d'autres organismes sous-régionaux	2
26. Propositions analytiques et méthodologiques visant à renforcer la coopération intersectorielle et interinstitutionnelle au moyen de gains d'efficacité et d'efficience	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs	
Fourniture aux pays et institutions de la région qui en feront la demande de services de coopération technique aux titres suivants :	
27. Politiques sociales en faveur d'une plus grande égalité	1
28. Prise de décisions relatives aux politiques sociales, en particulier en ce qui concerne la conception, l'exécution et la gestion des politiques	1
29. Suivi et évaluation des investissements sociaux et des politiques sociales	1
Stages, séminaires et ateliers	
Activités de formation menées à l'intention d'institutions gouvernementales, d'établissements universitaires, d'organisations non gouvernementales et d'organismes régionaux ou sous-régionaux dans les domaines suivants :	
30. Diffusion de politiques relatives à la réduction de la pauvreté, à l'égalité et aux multiples dimensions du bien-être	1
31. Élaboration de politiques visant à réduire la pauvreté, améliorer l'accès aux systèmes de protection sociale et renforcer les capacités, au bénéfice de diverses catégories de la population	1
Projets opérationnels	
Pendant l'exercice biennal, des projets seront entrepris aux titres suivants :	

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
32. Protection sociale et autres politiques sociales, l'accent étant mis sur les droits sociaux et l'association de régimes de protection sociale contributifs et non contributifs; l'emploi et le travail décent; le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable touchant les enjeux sociaux, la pauvreté et les inégalités	1
33. Promotion d'une approche fondée sur les droits de l'homme dans le cadre des systèmes de protection sociale; les investissements sociaux et leur incidence sur la redistribution des ressources; les nouveaux enjeux à prendre en compte dans les politiques sociales	1

21.94 La répartition des ressources pour le sous-programme 4 est indiquée dans le tableau 21.23.

Tableau 21.23 **Ressources nécessaires : sous-programme 4**

	<i>Ressources</i> <i>(en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i> <i>(avant actualisation</i> <i>des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	3 970,7	3 697,1	18	17
Autres objets de dépense	195,7	278,2	–	–
Total partiel	4 166,4	3 975,3	18	17
Ressources extrabudgétaires	2 495,7	2 329,8	4	4
Total	6 662,1	6 305,1	22	21

21.95 Le montant de 3 975 300 dollars, qui représente une diminution nette de 191 100 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de financer 17 postes (1 D-1, 1 P-5, 4 P-4, 4 P-3, 2 P-2 et 5 AL) (3 697 100 dollars) et d'autres objets de dépense (autres dépenses de personnel, services de consultants et de groupes d'experts, voyages et services contractuels) (278 200 dollars) à l'appui de l'exécution des activités prescrites au titre du programme.

21.96 La diminution nette de 191 100 dollars s'explique par les facteurs suivants :

- a) Le transfert proposé d'un poste de spécialiste des questions sociales (P-4) au sous-programme 13 (Appui aux mécanismes et organismes de coopération et d'intégration régionales et sous-régionales), pour renforcer les activités menées par la Commission dans le but de perfectionner les mécanismes d'intégration régionale et de favoriser la coopération régionale;
- b) La réaffectation dans le cadre du sous-programme de ressources auparavant inscrites à la rubrique Appui au programme pour financer des services extérieurs d'impression et de traduction de la publication intitulée *Social Panorama of Latin America* (éditions de 2018 et 2019), en partie compensée par des réductions au titre des objets de dépense autres que les postes, qui devraient découler des gains d'efficacité que la Commission prévoit de réaliser en 2018-2019.

21.97 Pour l'ensemble de l'exercice biennal 2018-2019, le montant des ressources extrabudgétaires devrait s'élever à 2 329 800 dollars.

Sous-programme 5 Intégration de la problématique hommes-femmes dans le développement régional

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 007 000 dollars

- 21.98 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de la promotion de l'égalité des sexes. Étant donné le caractère pluridisciplinaire de l'intégration de la problématique hommes-femmes dans le développement régional, la Division collaborera étroitement avec les autres divisions et avec les bureaux sous-régionaux et nationaux de la Commission et leur prêtera appui.
- 21.99 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 5 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 21.24 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Intégrer la problématique hommes-femmes dans les stratégies des pays d'Amérique latine et des Caraïbes dans la perspective d'un développement durable et partagé

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Amélioration des moyens dont disposent les pays de la région pour appliquer des politiques d'égalité des sexes conformes aux consensus régionaux, au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et aux autres accords internationaux	i) Augmentation du nombre de politiques, mesures et initiatives adoptées par les pays de la région dans les domaines prioritaires relatifs à l'égalité des sexes dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030	Objectif	2	–	–	–
		Estimation	–	–	–	–
		Résultats effectifs	–	–	–	–
	ii) Augmentation du nombre de parties prenantes déclarant que les travaux de l'Observatoire de l'égalité des sexes pour l'Amérique latine et les Caraïbes leur ont permis de progresser dans l'application de politiques d'égalité des sexes	Objectif	9	–	–	–
		Estimation	–	–	–	–
		Résultats effectifs	–	–	–	–
b) Amélioration des moyens dont disposent les pays de la région pour appliquer les accords issus de la treizième session de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes, eu égard notamment à l'autonomie économique des femmes	i) Augmentation du nombre de politiques, mesures et initiatives adoptées par les pays de la région pour donner suite aux accords issus de la treizième session de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes, eu égard notamment à la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les questions relatives au développement durable	Objectif	9	8	–	–
		Estimation	–	8	–	–
		Résultats effectifs	–	–	–	–

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats				
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013	
	ii) Augmentation du nombre de parties prenantes déclarant avoir tiré profit des activités de coopération technique exécutées par la Commission et de leur participation à la coopération technique horizontale Sud-Sud facilitée par la CEPALC pour rendre leur action plus efficace et donner suite aux accords issus de la treizième Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes, notamment pour ce qui est de l'élaboration de politiques propres à intégrer la problématique hommes-femmes dans certaines dimensions du développement durable	Objectif	9	6	–	–
		Estimation	–	6	–	–
		Résultats effectifs	–	–	–	–

Facteurs externes

21.100 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les principales parties prenantes continuent d'appuyer la promotion de l'égalité des sexes, dans un contexte de stabilité politique et de gouvernance démocratique; b) la communauté internationale continue de prêter son appui et de donner la priorité à l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les politiques publiques des États membres de la CEPALC, considérée comme fondamentale pour le développement régional et international. À cette fin, la communauté internationale et régionale continue de faire mieux connaître les directives de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et les objectifs de développement arrêtés au niveau international et d'y donner suite.

Produits

21.101 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 21.25 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)	
<i>Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Quatorzième session de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes – y compris l'établissement de rapports connexes et de documents de fond	1
2. Réunions des présidents de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes – y compris l'établissement de rapports connexes et de documents de fond	3
3. Réunions préparatoires sous-régionales organisées dans les Caraïbes, en Amérique du Sud et en Amérique centrale	3

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<i>Observatoire de l'égalité des sexes pour l'Amérique latine et les Caraïbes</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
4. Réunion avec les organismes et organisations participants aux travaux de l'Observatoire de l'égalité des sexes pour l'Amérique latine et les Caraïbes	1
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
5. Réunions d'experts chargés d'examiner les questions d'importance prioritaire recensées lors de la treizième session de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes, notamment :	
a) L'évaluation des meilleures pratiques et des difficultés rencontrées pour faire appliquer les politiques en faveur de l'égalité entre les sexes;	
b) La promotion des mesures économiques propres à favoriser l'égalité des sexes;	
c) Le suivi de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030;	
d) L'analyse des politiques portant sur l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes	4
6. Réunions interinstitutions avec les programmes, fonds et institutions spécialisées des Nations Unies – y compris l'établissement de rapports connexes et de documents de fond	2
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série	
Numéros de la revue Gender affairs portant sur les thèmes suivants :	
7. Rapport de l'Observatoire de l'égalité des sexes pour l'Amérique latine et les Caraïbes pour 2018-2019	1
8. Rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus de la treizième session de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes	1
9. Étude sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Amérique latine et dans les Caraïbes dans l'optique de l'égalité des sexes	1
10. Étude portant sur l'autonomie économique des femmes	1
11. Étude portant sur l'autonomie physique des femmes	1
12. Étude des politiques et du cadre institutionnel axés sur la prise en compte de la problématique hommes-femmes	1
13. Étude portant sur l'autonomie des femmes dans le cadre de la prise de décisions	1
14. Étude de la pauvreté sous l'angle de la problématique hommes-femmes et suivi des progrès accomplis sur la voie de l'accomplissement des objectifs de développement durable n ^{os} 1 et 5	1
Publications isolées	
15. Exposé de principes en vue de la quatorzième session de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes	1
16. Études portant sur l'intégration de la problématique hommes-femmes dans le développement des pays de la région, dans le prolongement de la trente-septième session de la CEPALC et de la treizième session de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes	3
17. Étude régionale des progrès réalisés dans l'exécution de la Stratégie de Montevideo pour la mise en œuvre du programme régional pour l'égalité des sexes dans le cadre de l'action menée au titre du développement durable d'ici à 2030	1
Activités ou documentation techniques	
Mise à jour et amélioration des outils suivants :	
18. Site Web de l'Observatoire de l'égalité des sexes pour l'Amérique latine et les Caraïbes, au moyen de données communiquées périodiquement par les autorités nationales	2
19. Site Web de la CEPALC présentant des statistiques ventilées par sexe et notamment des données provenant d'enquêtes conduites auprès des ménages ainsi que d'autres sources	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :	
Services consultatifs	
Prestation de services de coopération technique aux pays et institutions qui en feront la demande, aux titres suivants :	
20. Élaboration de politiques publiques en faveur de l'intégration de la problématique hommes-femmes et du renforcement des institutions à l'intention des services de l'État, des entités responsables des politiques et programmes en faveur des femmes et d'autres organismes publics compétents, en particulier dans l'optique de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030	1
21. Méthodes et outils pour l'élaboration de politiques publiques – notamment la mise au point et l'utilisation d'indicateurs sexospécifiques	1
22. Appui à la coopération technique Sud-Sud horizontale entre pays – à leur demande – en ce qui concerne les questions relatives à l'application des accords internationaux sur l'égalité des sexes, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les documents issus de la treizième session de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes	1
Stages, séminaires et ateliers	
Élaboration d'un programme de formation axé sur les politiques publiques en faveur de l'égalité des sexes, notamment de cours en ligne répondant aux besoins des organismes publics, sur les thèmes suivants :	
23. Méthodes d'élaboration et de quantification d'indicateurs dans le domaine de l'égalité des sexes	1
24. Prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les politiques de développement	1
25. Outils de recherche propres à déterminer le degré d'autonomie économique des femmes	1
Projets opérationnels	
26. Pendant l'exercice biennal, des projets seront entrepris aux titres suivants :	
a) Travail non rémunéré et protection sociale des femmes;	
b) Égalité des sexes et politiques de développement durable;	
c) Autonomie économique des femmes;	
d) Autonomie physique des femmes et participation de celles-ci à la prise de décisions	1

21.102 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 5 est indiquée dans le tableau 21.26.

Tableau 21.26 **Ressources nécessaires: sous-programme 5**

	<i>Ressources</i> <i>(en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i> <i>(avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	1 819,7	1 819,7	8	8
Autres objets de dépense	187,9	187,3	–	–
Total partiel	2 007,6	2 007,0	8	8
Ressources extrabudgétaires	1 049,3	953,6	–	–
Total	3 056,9	2 960,6	8	8

Titre V Coopération régionale pour le développement

- 21.103. Le montant de 2 007 000 dollars, en baisse de 600 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de financer huit postes (1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 2 P-2 et 2 AL) (1 819 700 dollars) et d'autres objets de dépense (autres dépenses de personnel, services de consultants et de groupes d'experts et voyages) (187 300 dollars) à l'appui de l'exécution des activités prescrites au titre du programme.
- 21.104. Pour l'ensemble de l'exercice biennal 2018-2019, le montant des ressources extrabudgétaires devrait s'élever à 953 600 dollars.

**Sous-programme 6
Population et développement**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 273 300 dollars

- 21.105 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de la population de la CEPALC, également connue sous l'appellation de Centre de démographie d'Amérique latine et des Caraïbes - Division de la population (CELADE), agissant en étroite collaboration avec d'autres divisions et bureaux de la Commission. L'action menée s'inspirera du Consensus de Montevideo sur la population et le développement et sera centrée sur la prise en compte intégrale de la dynamique des populations aux fins d'un développement durable fondé sur les droits et l'égalité.
- 21.106 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 6 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 21.27 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Accentuer la prise en compte des questions de population dans les politiques et programmes de développement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Amélioration des moyens dont disposent les parties prenantes des pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour observer les tendances démographiques et étudier les questions relatives à la population et au développement, compte tenu de la problématique hommes-femmes, à des fins d'élaboration de politiques et de programmes sociodémographiques	i) Augmentation du nombre de parties prenantes des pays d'Amérique latine et des Caraïbes qui déclarent exploiter, aux fins de l'élaboration de politiques et programmes de développement, les connaissances, méthodes et outils démographiques ainsi que les données sur la population et le développement mis au point par la Commission	Objectif	52	50	45	40
		Estimation	–	50	45	35
		Résultats effectifs	–	–	48	226
	ii) Augmentation du pourcentage de personnes interrogées ayant participé à des séminaires, ateliers, stages de formation ou activités de coopération technique qui déclarent avoir, à des fins d'élaboration de politiques et de programmes sociodémographiques, tiré parti des services de coopération	Objectif	75	74	73	–
		Estimation	–	74	73	–
		Résultats effectifs	–	–	78	–

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats				
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013	
	technique offerts par la Commission pour ce qui est de l'observation des tendances démographiques et de l'étude des questions relatives à la population et au développement					
b) Amélioration des moyens techniques dont disposent les pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs énoncés dans le Plan directeur pour le suivi du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014, le Consensus de Montevideo sur la population et le développement, le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et d'autres accords internationaux portant sur ces questions, ainsi que dans l'application des recommandations correspondantes	Augmentation du nombre de politiques, mesures et initiatives adoptées par les pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour suivre les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs énoncés dans le Plan directeur pour le suivi du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014, le Consensus de Montevideo sur la population et le développement, le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et d'autres accords internationaux portant sur ces questions, et dans l'application des recommandations correspondantes	Objectif Estimation Résultats effectifs	52 – –	50 50 –	45 45 48	40 40 128

Facteurs externes

- 21.107 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la conjoncture économique internationale et la gouvernance politique, socioéconomique et institutionnelle des pays de la région se caractérisent par la stabilité – ils peuvent donc continuer à se concentrer sur les questions démographiques et les questions connexes; b) la communauté internationale accorde la priorité aux besoins et aux préoccupations des États membres de la CEPALC et les aide à donner suite aux recommandations formulées dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014, le Consensus de Montevideo sur la population et le développement et la Stratégie régionale d'application, en Amérique latine et dans les Caraïbes, du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, conformément aux directives établies par l'Assemblée générale et par le Conseil économique et social, ainsi qu'aux objectifs de développement arrêtés au niveau international, notamment dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (objectifs de développement durable); c) la communauté régionale accorde la priorité aux facteurs sociodémographiques aux stades de l'élaboration, puis de l'application, des politiques et programmes sociaux afin de renforcer leur efficacité.

Produits

21.108 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 21.28 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)	
<i>Conférence régionale sur la population et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Quatrième session de la Conférence régionale sur la population et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes – y compris l'établissement de documents techniques et de rapports connexes	1
2. Réunion des présidents de la Conférence – y compris l'établissement de rapports et de documents techniques connexes	1
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
3. Réunion d'experts chargés d'analyser les priorités de la région concernant les peuples autochtones et les personnes d'ascendance africaine, le vieillissement ou les migrants, sous l'angle de la problématique hommes-femmes	1
4. Réunion d'experts chargés de faire le point sur les progrès accomplis dans l'application des recommandations de la Conférence régionale sur la population et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes	1
5. Réunion d'experts chargés d'étudier les recensements de population prévus pour 2020	1
6. Réunions sur les changements démographiques et leur incidence sur le développement	2
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série	
7. Édition 2018 de <i>Demographic Observatory</i>	1
8. Édition 2019 de <i>Demographic Observatory</i>	1
9. Numéros de <i>Notas de Población</i> , revue traitant des questions de population et de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes	4
Publications isolées	
10. Études portant sur la situation démographique dans la région, vue sous l'angle de la problématique hommes-femmes	3
11. Publications consacrées aux questions prioritaires liées aux migrations, aux tendances démographiques et au vieillissement en Amérique latine et dans les Caraïbes, abordées sous l'angle de la problématique hommes-femmes	3
12. Études portant sur les enjeux prioritaires associés aux tendances démographiques observées parmi les peuples autochtones et les personnes d'ascendance africaine en Amérique latine et dans les Caraïbes	2
13. Document sur la dynamique démographique en Amérique latine et dans les Caraïbes, envisagée sous l'angle de la problématique hommes-femmes	1
14. Étude des questions de population et de développement que la quatrième Conférence régionale sur la population et le développement inscrira à son ordre du jour	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
15. Études sur les effets socioéconomiques de la dynamique démographique dans la région, envisagés sous l'angle de la problématique hommes-femmes	2
16. Étude sur le développement socioéconomique des provinces de l'Argentine Brochures, feuillets d'information, planches murales et pochettes d'information	1
17. Numéros de la lettre d'information sur le vieillissement et le développement (<i>Ageing and Development Newsletter</i>) portant sur les progrès accomplis par les pays de la région aux stades de l'élaboration, puis de l'application, des politiques relatives aux personnes âgées	2
18. Numéros de <i>REDATAM Informa</i>	2
Activités ou documentation techniques	
19. Étude technique sur la méthode appliquée pour mettre au point des projections en matière de population en Amérique latine et dans les Caraïbes	1
20. Document technique sur les recensements de population prévus pour 2020	1
Mise au point et actualisation des modules informatiques aux fins suivantes :	
21. Facilitation des projections démographiques aux niveaux national et infranational	2
22. Facilitation de l'exploitation de données démographiques provenant de recensements, d'enquêtes et de statistiques de l'état civil, grâce à l'utilisation du système de recherche par micro-ordinateur des données de recensement pour des zones de faible étendue (REDATAM) et des systèmes d'information géographique	2
Gestion et actualisation :	
23. Base de données sur les tendances et projections démographiques par sexe et par âge	2
24. Base de données régionale sur les recensements de population, le logement et les statistiques de l'état civil	2
25. Base de données du projet Localisation du peuplement et urbanisation en Amérique latine et dans les Caraïbes (DEPUALC)	2
26. Base de données sur les migrations internes en Amérique latine et dans les Caraïbes	2
27. Banque de données sur les migrations internationales constituée dans le cadre du programme Étude de la migration internationale en Amérique latine	2
28. Banque de données sur les peuples autochtones et les personnes d'ascendance africaine en Amérique latine et dans les Caraïbes (PIAALC)	2
29. Base de données régionale sur la maternité (MATERNILAC)	2
30. Système régional d'indicateurs sur le vieillissement aux fins du suivi de la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'application, en Amérique latine et dans les Caraïbes, du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, dans l'optique de la problématique hommes-femmes	2
31. Système régional d'indicateurs de suivi de la mise en œuvre du Consensus de Montevideo sur la population et le développement et du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014	2
32. Banque de données sur les politiques et programmes relatifs à la population et au développement	2
33. Pages consacrées au sous-programme sur le site Web de la CEPALC	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs	
Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en feront la demande, aux titres suivants :	
34. Collecte de données relatives à la population, analyses démographiques et élaboration de méthodes d'établissement d'estimations et de projections démographiques	1
35. Conception et exploitation d'applications informatiques liées au système REDATAM	1
36. Prise en compte de variables sociodémographiques dans les politiques, programmes et projets de développement, dans l'optique de la problématique hommes-femmes	1
37. Étude des tendances démographiques observées parmi les populations autochtones et les personnes d'ascendance africaine	1
38. Mise en œuvre du Consensus de Montevideo sur la population et le développement et de la Stratégie régionale d'application, en Amérique latine et dans les Caraïbes, du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, en tenant compte de la problématique hommes-femmes	1
39. Prestation de services d'appui technique aux instances intergouvernementales de la région, s'agissant des questions relatives à la population et au développement	1
40. Prestation de services de coopération technique à plusieurs provinces d'Argentine, s'agissant des disparités observées en matière de développement au niveau local	1
Stages, séminaires et ateliers	
41. Ateliers sur l'exploitation de nouvelles méthodes et de nouveaux outils pour la conception d'analyses et de projections démographiques	2
42. Ateliers consacrés à l'exploitation d'applications informatiques liées au système REDATAM et à la création de bases de données connexes	4
43. Atelier sur l'intégration de variables sociodémographiques dans les politiques, programmes et projets de développement	1
44. Coopération avec les organismes publics, les universités, les organisations non gouvernementales et les organismes régionaux et sous-régionaux aux fins de la mise au point d'activités de formation aux nouveaux enjeux liés à la population et au développement	1
45. Formation intensive à l'analyse démographique dans l'optique de la problématique hommes-femmes, organisée à l'intention de fonctionnaires de la région	1
46. Formation à l'exploitation des données de recensement et à leur traitement, aux fins de l'établissement d'indicateurs sociodémographiques à l'aide du logiciel REDATAM + SP et d'indicateurs du développement territorial	4
Projets opérationnels	
47. Pendant l'exercice biennal, des projets seront entrepris aux titres suivants :	
a) Les migrations;	
b) Les incidences socioéconomiques de la dynamique de la population;	
c) Les peuples autochtones et les personnes d'ascendance africaine	
d) Le vieillissement, envisagé sous l'angle de la problématique hommes-femmes	1

21.109 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 6 est indiquée dans le tableau 21.29.

Tableau 21.29 **Ressources nécessaires: sous-programme 6**

	<i>Ressources</i> <i>(en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i> <i>(avant actualisation</i> <i>des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	3 089,0	3 089,0	16	16
Autres objets de dépense	233,2	184,3	–	–
Total partiel	3 322,2	3 273,3	16	16
Ressources extrabudgétaires	576,5	524,0	–	–
Total	3 898,7	3 797,3	16	16

21.110 Le montant de 3 273 300 dollars, en baisse de 48 900 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de financer 16 postes (1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 3 P-3, 1 P-2 et 8 AL) (3 089 900 dollars) et d'autres objets de dépense (autres dépenses de personnel, services de consultants et de groupes d'experts, voyages et services contractuels) (184 300 dollars) à l'appui de l'exécution des activités prescrites au titre du programme.

21.111 La diminution de 48 900 dollars s'explique par l'élimination des dépenses non renouvelables liées aux activités à mener en 2017 en ce qui concerne les modalités des négociations intergouvernementales portant sur le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (voir résolution [71/280](#) de l'Assemblée générale) et par la réduction d'autres objets de dépense, correspondant à des gains d'efficacité que la Commission prévoit de réaliser en 2018-2019.

21.112 Pour l'ensemble de l'exercice biennal 2018-2019, le montant des ressources extrabudgétaires devrait s'élever à 524 000 dollars.

Sous-programme 7 **Développement durable et établissements humains**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 162 600 dollars

21.113 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division du développement durable et des établissements humains, agissant en étroite coordination avec d'autres divisions et bureaux de la Commission.

21.114 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 7 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 21.30 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Accroître la prise en considération des questions relatives à l'environnement, aux changements climatiques et à la gestion urbaine dans les politiques économiques et sociales et les politiques d'aménagement du territoire dans le cadre du développement durable

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Amélioration des moyens dont disposent les pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour appliquer des politiques et des mesures propices au développement durable, notamment en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et les établissements humains	i) Augmentation du nombre de politiques, mesures et initiatives adoptées par les pays dans les domaines du développement durable, des changements climatiques et des établissements humains, qui vont dans le sens des recommandations de la Commission	Objectif	13	12	11	–
		Estimation	–	12	11	–
		Résultats effectifs	–	–	11	–
	ii) Pourcentage de personnes interrogées ayant participé à des réunions, ateliers et activités de formation qui déclarent avoir tiré parti des analyses et recommandations pratiques de la Commission concernant le développement durable, les changements climatiques et les établissements humains aux fins des travaux qu'elles mènent en ce qui concerne les politiques et mesures propices au développement durable	Objectif	72	70	–	–
		Estimation	–	70	68	–
		Résultats effectifs	–	–	–	–
b) Amélioration des moyens dont disposent les autorités nationales et d'autres parties prenantes pour donner suite aux accords internationaux relatifs au développement durable, aux changements climatiques et aux établissements humains et progresser dans leur application	Augmentation du nombre de politiques, mesures et initiatives qui vont dans le sens des recommandations de la Commission et ont été engagées par les autorités nationales et d'autres parties prenantes afin de donner suite aux accords internationaux relatifs au développement durable, notamment en matière d'urbanisation	Objectif	13	–	–	–
		Estimation	–	–	–	–
		Résultats effectifs	–	–	–	–

Facteurs externes

21.115 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs fixés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les institutions sont suffisamment stables pour que les activités du sous-programme puissent être menées à bien, sachant que des modifications fréquentes au sein des organismes chargés des questions d'environnement sont susceptibles de compromettre l'obtention des résultats escomptés, en particulier lorsqu'elles s'accompagnent d'une redéfinition des priorités; b) la communauté internationale continue de s'employer à obtenir des résultats concrets dans le cadre des négociations internationales

consacrées au développement durable et aux établissements humains, en particulier en matière de réduction des risques liés aux changements climatiques et d'adaptation à ces phénomènes, et reste attachée à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment l'accomplissement des objectifs de développement durable.

Produits

21.116 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 21.31 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
<i>Assemblée générale des ministres et des hauts responsables chargés du logement et de l'urbanisme en Amérique latine et dans les Caraïbes</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Assemblée générale des ministres et des hauts responsables chargés du logement et de l'urbanisme en Amérique latine et dans les Caraïbes (2018)	1
2. Comité exécutif de l'assemblée générale des ministres et des hauts responsables chargés du secteur du logement et de l'urbanisme en Amérique latine et dans les Caraïbes (2019)	1
<i>Réunion du comité de négociation de l'accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice en matière environnementale en Amérique latine et dans les Caraïbes</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
3. Réunion du comité de négociation de l'accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice en matière d'environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes (2018)	1
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
4. Réunion d'experts chargés de promouvoir des politiques relatives au développement durable des établissements humains	1
5. Réunion d'experts chargés d'analyser les priorités de la région en ce qui concerne l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements	1
6. Réunion d'experts chargés d'examiner les tendances observées, les questions nouvelles qui se sont dégagées et les enseignements tirés dans le cadre de la mise en œuvre des politiques et instruments relatifs au développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi que leurs incidences sur l'intégration de critères de durabilité dans les politiques et les organismes publics	1
7. Manifestation parallèle organisée lors de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, sur l'examen des résultats des études sur les changements climatiques et la recherche de possibilités de coopération	1
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série	
8. Étude régionale des incidences des changements climatiques sur l'Amérique latine et les Caraïbes	1
9. Étude des progrès accomplis en matière d'environnement qui favorisent le développement durable et la réalisation des objectifs de développement durable pertinents	1
Publications isolées	
10. Étude des meilleures pratiques en matière d'accès à l'information et de participation dans le domaine de l'environnement, dans l'optique de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
11. Étude des incidences des politiques publiques sur l'environnement, avec pour objectif la prise en compte des questions environnementales dans les décisions économiques	1
12. Étude des ressources susceptibles de contribuer au développement durable	1
13. Étude portant sur les modalités et les effets de l'imposition d'une taxe sur le carbone dans certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes	1
14. Étude consacrée à l'évaluation des coûts pour l'environnement et le milieu urbain des politiques économiques et des projets infrastructurels, mais aussi des avantages qu'ils présentent, dans l'optique du développement durable	1
15. Études sur les incidences socioéconomiques de diverses politiques budgétaires favorables à l'environnement dans l'optique du développement durable et des changements climatiques	2
16. Étude consacrée à l'analyse des contributions prévues déterminées au niveau national, dans une optique économique et environnementale	1
17. Étude portant sur les politiques publiques en faveur de l'atténuation et de l'adaptation et sur leurs avantages connexes	1
18. Étude sur les stratégies de réduction des risques et d'adaptation à ces risques	1
19. Étude portant sur diverses hypothèses en matière de développement dans les zones urbaines	1
20. Étude sur les données d'expérience relatives à la transition vers une économie à faible émission de carbone, fondée sur les principes de la sensibilisation à l'environnement et de l'inclusion sociale	1
21. Étude sur les modes de consommation et de production durables en milieu urbain, comportant une analyse coûts-avantages des politiques et des mécanismes à appliquer	1
22. Étude sur l'intégration des politiques publiques en faveur du développement durable et du renforcement des institutions, avec pour objectif la promotion de modes de production et de consommation durables	1
23. Étude sur les incidences socioéconomiques de diverses politiques budgétaires favorables à l'environnement dans l'optique du développement durable et des changements climatiques au Brésil	1
Activités ou documentation techniques	
Élaboration, sur demande, de contributions de fond pour :	
24. Le Forum sur la réalisation du développement durable dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes et l'Assemblée générale des ministres et des hauts responsables chargés du secteur du logement et de l'urbanisme en Amérique latine et dans les Caraïbes	1
Élaboration, promotion et mise à jour :	
25. Applications permettant l'évaluation quantitative du développement durable	2
Mise à jour et amélioration continue :	
26. Base de données sur les informations et les politiques publiques relatives aux changements climatiques en Amérique latine et dans les Caraïbes	2
27. Base de données sur les informations relatives aux questions d'environnement dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs	
Prestation de services de coopération technique aux pays de la région qui en feront la demande, aux titres suivants :	
28. Politiques publiques de protection de l'environnement axées sur le développement durable et la viabilité écologique de l'aménagement urbain	1
29. Réduction des risques et adaptation à ces risques	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
30. Accès à l'information et participation à des activités menées dans le domaine environnemental, dans l'optique de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement	1
31. Amélioration des moyens dont disposent les pays pour donner suite aux progrès accomplis et aux résultats obtenus en matière de développement durable	1
32. Politiques publiques et changements climatiques	1
33. Préparatifs de la session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	1
Stages, séminaires et ateliers	
Coopération avec des organismes publics et intergouvernementaux, des universités, des organisations non gouvernementales et des organisations régionales et sous-régionales qui en feront la demande en vue d'appuyer les activités de formation menées sur les thèmes suivants :	
34. Changements climatiques	1
35. Établissements humains	1
35. Formations dispensées au niveau régional sur les thèmes suivants :	
Développement durable et économie de l'environnement	1
36. Évaluations des progrès réalisés sur le plan de l'atténuation des effets des changements climatiques et de l'adaptation à ces effets, et politiques menées en la matière	1
37. Projets opérationnels	
Pendant l'exercice biennal, il est prévu d'entreprendre des projets financés par des ressources extrabudgétaires au titre suivant :	
38. Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets compte tenu des engagements pris par les pays	1

21.117 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 7 est indiquée dans le tableau 21.32.

Tableau 21.32 **Ressources nécessaires : sous-programme 7**

	<i>Ressources</i> <i>(en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i> <i>(avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	3 936,7	3 936,7	17	17
Autres objets de dépense	226,5	225,9	–	–
Total partiel	4 163,2	4 162,6	17	17
Ressources extrabudgétaires	3 670,0	3 369,9	3	3
Total	7 833,2	7 532,5	20	20

21.118 Le montant de 4 162 600 dollars, en baisse de 600 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de financer 17 postes (1 D-1, 2 P-5, 3 P -4, 5 P-3, 3 P-2 et 3 AL) (3 936 700 dollars) et d'autres objets de dépense (autres dépenses de personnel, services de consultants et de

groupes d'experts, voyages et services contractuels) (225 900 dollars) à l'appui de l'exécution des activités prescrites au titre du programme.

- 21.119 Pour l'ensemble de l'exercice biennal 2018-2019, le montant des ressources extrabudgétaires devrait s'élever à 3 369 900 dollars.

Sous-programme 8
Ressources naturelles et infrastructures

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 014 500 dollars

- 21.120 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de l'infrastructure et des ressources naturelles, agissant en collaboration étroite avec d'autres divisions et bureaux de la CEPALC.
- 21.121 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 8 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019 (A/71/6/Rev.1).

Tableau 21.33 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Améliorer la gestion durable des ressources naturelles, consolider les services publics d'infrastructure dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, renforcer la compétitivité et intensifier le développement socioéconomique

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement des capacités institutionnelles des pays de la région afin qu'ils puissent formuler et appliquer des politiques et des cadres réglementaires propres à accroître l'efficacité de la gestion durable des ressources naturelles et des services publics de distribution et d'infrastructure	i) Augmentation du nombre de nouvelles politiques, mesures et initiatives relatives à la gestion durable des ressources naturelles et aux services publics de distribution et d'infrastructure adoptées par les pays de la région qui vont dans le sens des recommandations de la Commission	Objectif	12	11	10	–
		Estimation	–	11	11	–
		Résultats effectifs	–	–	12	–
	ii) Augmentation du nombre de parties prenantes déclarant avoir tiré parti des services de coopération technique de la Commission, qui leur ont permis d'améliorer la qualité de l'action qu'ils mènent aux titres de la gestion durable des ressources naturelles et de la prestation de services publics de distribution et d'infrastructure	Objectif	10	9	7	6
		Estimation	–	9	7	6
		Résultats effectifs	–	–	7	6

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
b) Intensification, aux niveaux sous-régional et régional, de la coordination et de l'harmonisation des politiques relatives à la gestion durable des ressources naturelles et aux services publics de distribution et d'infrastructure	i) Augmentation du nombre d'institutions publiques, d'établissements universitaires et d'entreprises qui prennent, aux niveaux sous-régional et régional, des mesures allant dans le sens des recommandations de la Commission en vue de coordonner et d'harmoniser les politiques relatives à la gestion des ressources naturelles ou à la prestation de services publics de distribution et d'infrastructure	Objectif	29	28	27	26
		Estimation	–	28	27	26
		Résultats effectifs	–	–	27	27

Facteurs externes

21.122 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la stabilité socioéconomique et institutionnelle prévaut dans la sous-région, sans grand bouleversement ni choc extérieur susceptible de faire évoluer sensiblement les priorités; b) la communauté internationale prête attention et donne la priorité aux préoccupations et aux besoins liés à la gestion durable des ressources naturelles et à la prestation de services publics et d'infrastructure, dans l'optique de la mise en œuvre du programme de développement régional et international; c) la communauté internationale continue d'appuyer sans réserve les directives de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et les objectifs de développement durable arrêtés à l'échelle internationale, notamment ceux qui découlent du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que les accords conclus dans le cadre des grandes conférences et réunions au sommet de portée mondiale dans les domaines économique et social.

Produits

21.123 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 21.34 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
1. Réunion d'experts chargés de formuler des politiques publiques de gestion des ressources en eau et de prestation de services connexes qui répondent à un souci de rentabilité économique, d'équité sociale et de viabilité écologique, dans l'optique du Programme de développement durable à l'horizon 2030	1
2. Réunion d'experts chargés d'examiner les progrès accomplis en ce qui concerne la sécurité énergétique et les marchés de l'énergie durable aux niveaux national et régional, notamment à la faveur de partenariats public-privé et en lien avec les nouvelles avancées technologiques mises à profit pour l'exécution de projets relatifs à l'énergie durable	1
3. Réunion d'experts sur les politiques publiques touchant à la gestion des ressources naturelles et des recettes budgétaires connexes	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
4. Réunions d'experts de haut niveau ayant pour objet l'analyse des nouveaux défis à relever par l'Amérique latine et les Caraïbes, en rapport avec les politiques axées sur la durabilité en matière de logistique, de mobilité et d'infrastructure et avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030	2
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications isolées :	
5. Étude consacrée à un thème en rapport avec les politiques relatives à la logistique et à la mobilité dans la région	1
6. Étude consacrée à un thème en rapport avec les transports maritimes, envisagé sous l'angle des politiques axées sur la durabilité en matière de logistique et de mobilité	1
7. Étude consacrée à un thème en rapport avec l'intégration physique à l'échelle régionale	1
8. Étude consacrée à un thème en rapport avec les services publics dans la région, l'accent étant mis sur l'égalité des sexes, dans l'optique du Programme de développement durable à l'horizon 2030	1
9. Étude consacrée à un thème en rapport avec les difficultés rencontrées et les possibilités offertes en matière de changement structurel dans les domaines de la logistique et de la mobilité	1
10. Étude sur les instruments de politique publique visant à améliorer la gestion du lien entre l'eau et d'autres secteurs tels que l'énergie et l'agriculture dans les pays de la région	1
11. Étude sur le déficit d'investissement dans les industries extractives et les ressources naturelles non renouvelables dans la région	1
12. Étude des politiques publiques axées sur les services liés à l'infrastructure économique	1
13. Études sur les progrès accomplis dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eau dans les pays de la région, s'agissant en particulier de l'objectif de développement durable n° 6, "Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable"	2
14. Études sectorielles sur des questions relatives à la gouvernance des ressources naturelles en Amérique latine et dans les Caraïbes	2
15. Études sur l'innovation technologique et la prospective dans le secteur de l'énergie	2
16. Étude sur l'état d'avancement et les effets potentiels des processus d'intégration énergétique dans la région, compte tenu du rôle des énergies renouvelables à cet égard	1
17. Étude sur la mise en œuvre de l'objectif de développement durable n° 7, « Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable », dans certains pays de la région	1
Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation :	
18. Seize numéros du <i>Bulletin sur la facilitation du commerce et du transport en Amérique latine et dans les Caraïbes</i> (deux par trimestre)	2
19. Lettre d'information du Réseau de coopération pour la gestion intégrée des ressources en eau dans la perspective du développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes	4
Activités ou documentation techniques :	
Gestion et actualisation :	
20. Base de données sur les statistiques relatives à la logistique et à la mobilité en Amérique latine et dans les Caraïbes et Profil maritime et logistique de l'Amérique latine et des Caraïbes	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs :	
Fourniture aux pays de la région qui en feront la demande de services de coopération technique aux titres suivants :	
21. Énergies durables et intégration énergétique, gouvernance des ressources naturelles et gestion de l'eau	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
22. Services publics de distribution et d'infrastructure	1
23. Exploitation des ressources naturelles, notamment par les industries extractives	1
24. Questions intéressant les mécanismes régionaux de coopération, dont la Commission de l'énergie et des mines du Parlement latino-américain, l'Organisation latino-américaine de l'énergie, l'Union des nations de l'Amérique du Sud, la CEPALC et le MERCOSUR	1
25. Énergies durables et intégration énergétique	1
Stages, séminaires et ateliers :	
Organisation d'ateliers régionaux :	
26. À l'intention des parties prenantes des secteurs public et privé qui participent à la gestion des ressources naturelles	1
27. À l'intention des responsables des secteurs public et privé qui participent à la prestation et à la gestion des services d'infrastructure	1
Projets opérationnels :	
Pendant l'exercice biennal, il est prévu d'entreprendre des projets financés par des ressources extrabudgétaires aux titres suivants :	
28. Énergies renouvelables, sécurité énergétique, rendement énergétique, gouvernance des ressources naturelles et lien entre eau et énergie	1
29. Services de distribution et d'infrastructure adaptés à l'exigence de rentabilité économique, d'équité sociale et de viabilité environnementale, et intégration de la logistique aux fins de l'exploitation durable des ressources naturelles	1

21.124 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 8 est indiquée dans le tableau 21.35 ci-dessous.

Tableau 21.35 **Ressources nécessaires : sous-programme 8**

	<i>Ressources</i> <i>(en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i> <i>(avant actualisation</i> <i>des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	3 735,9	3 735,9	18	18
Autres objets de dépense	279,2	278,6	-	-
Total partiel	4 015,1	4 014,5	18	18
Ressources extrabudgétaires	1 852,6	1 684,0	-	-
Total	5 867,7	5 698,5	18	18

21.125 Le montant de 4 014 500 dollars, en baisse de 600 dollars par rapport au crédit ouvert pour l'exercice 2016-2017, permettra de financer 18 postes (1 D-1, 1 P-5, 3 P-4, 4 P-3, 3 P-2 et 6 AL) (3 735 900 dollars) et des objets de dépense autres que les postes (autres dépenses de personnel, consultants, groupes d'experts, voyages et services contractuels) (278 600 dollars) à l'appui de l'exécution des activités prescrites au titre du programme.

21.126 Pour l'ensemble de l'exercice biennal 2018-2019, les ressources extrabudgétaires devraient s'élever à 1 684 000 dollars.

Sous-programme 9
Planification de l'administration publique

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 214 300 dollars

21.127 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale (ILPES).

21.128 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 9 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 21.36 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Améliorer les processus de planification dans la région dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement des capacités des pays d'Amérique latine et des Caraïbes en matière de planification et d'administration publique au service du développement dans une perspective régionale et sous l'angle de la problématique hommes-femmes	i) Augmentation du nombre de dispositifs de planification mis en place dans la région pour lesquels l'apport de l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale (ILPES) est pris en compte par les pays concernés	Objectif	12	10	–	–
		Estimation	–	10	9	–
		Résultats effectifs	–	–	–	–
	ii) Augmentation du nombre de participants déclarant avoir tiré parti des services de formation offerts dans le cadre du sous-programme pour élaborer des programmes relatifs à la planification et à l'administration publique plus efficaces	Objectif	450	400	–	–
		Estimation	–	400	300	–
		Résultats effectifs	–	–	–	–
	iii) Augmentation du nombre de lecteurs interrogés qui disent avoir tiré parti des analyses et recommandations figurant dans les publications établies dans le cadre du sous-programme pour élaborer des programmes relatifs à la planification et à l'administration publique plus efficaces	Objectif	85	83	–	–
		Estimation	–	83	82	–
		Résultats effectifs	–	–	–	–

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
b) Intensification de la coordination, de l'échange de meilleures pratiques et de la coopération entre les gouvernements de la région et d'autres parties prenantes en matière de planification et d'administration publique au service du développement	i) Augmentation du nombre d'organismes publics et d'autres parties prenantes de premier plan qui participent aux séminaires et aux réseaux appuyés par le sous-programme et qui font état d'un resserrement de la coopération, d'une amélioration de la coordination institutionnelle et d'une concertation renforcée s'agissant des meilleures pratiques	Objectif	18	16	–	–
		Estimation	–	16	12	–
		Résultats effectifs	–	–	–	–
	ii) Augmentation du nombre de participants aux forums organisés dans le cadre du sous-programme qui déclarent avoir tiré parti de ces activités et amélioré la coordination et l'échange avec les participants d'autres pays de la région	Objectif	83	80	–	–
		Estimation	–	80	78	–
		Résultats effectifs	–	–	–	–

Facteurs externes

21.129 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la communauté internationale et plus particulièrement les pays membres du Conseil régional de la planification continuent d'accorder un rang de priorité élevé à la planification du développement et à l'administration publique aux niveaux national et infranational et prennent en compte les orientations définies par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, ainsi que les objectifs de développement arrêtés à l'échelle internationale qui sont énoncés dans le Programme de développement à l'horizon 2030 et d'autres accords adoptés dans le cadre de grandes conférences et réunions au sommet de portée mondiale dans les domaines économique et social; b) l'environnement socioéconomique et institutionnel de la région demeure stable ou s'améliore et il ne se produit pas de grave crise ni de perturbation d'origine externe ayant des incidences sur le respect des priorités fixées pour le programme de travail.

Produits

21.130 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 21.37 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)	
<i>Conseil régional de planification</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
1. Réunion du Conseil régional de planification, 2019	1
2. Réunion des présidents du Conseil régional de planification	1
Groupes spéciaux d'experts	
3. Réunion visant à déterminer si le recours à la prospective serait utile pour définir de grandes orientations propres à l'Amérique latine et aux Caraïbes s'agissant de la planification jusqu'en 2030	1
4. Réunion d'experts gouvernementaux chargés de débattre des progrès réalisés et des difficultés rencontrées quant à la mise au point de méthodes d'évaluation des politiques et programmes publics	1
5. Réunion d'experts chargés d'examiner les méthodes appliquées et l'expérience acquise en matière de gouvernance et de planification à plusieurs niveaux, dans une optique à la fois mondiale et locale, à la lumière du Programme de développement durable à l'horizon 2030	1
6. Journées portes ouvertes consacrées aux questions de planification et de développement, organisées à l'intention de professionnels et d'experts	2
7. Réunion d'experts chargés d'examiner les progrès accomplis et les problèmes rencontrés en matière de gestion des affaires publiques dans la région (principe d'utilité publique, administration et transparence des politiques appliquées)	1
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série :	
8. Enquête sur la planification et la gestion publique dans l'optique du développement en Amérique latine et dans les Caraïbes	1
Publications isolées :	
9. Études réalisées à la demande de pays membres – y compris l'établissement de documents et de manuels à caractère technique – sur les thèmes suivants :	10
a) Utilité publique et administration publique;	
b) Planification du développement et prospective : application d'une perspective régionale au Programme de développement durable à l'horizon 2030	
c) Développement des capacités (création d'utilité publique et administration publique);	
d) Gouvernance à plusieurs niveaux aux fins de la mise en œuvre du programme 2030 en Amérique latine et aux Caraïbes	10
10. Étude de l'évolution des institutions chargées de la planification, du budget et du Trésor au Brésil depuis l'application de politiques d'ajustement budgétaire en 2015-2016	1
Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation :	
11. Rapports sur l'état d'avancement des dialogues ministériels consacrés à la planification : renseignements de base sur la pratique de la planification communiqués par les pouvoirs publics, l'objectif étant de déterminer quelles sont les grandes orientations définies pour l'avenir des mécanismes de planification	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Activités ou documentation techniques :	
Gestion et actualisation des plateformes virtuelles suivantes :	
12. Source centrale de données relatives aux plans et programmes de planification du développement dans une optique à la fois locale, nationale et régionale et à l'Observatoire régional de la planification du développement	2
13. Actualisation et amélioration périodiques des manuels techniques et des applications informatiques utilisés dans le cadre des activités de formation, ainsi que des bases de données sur la budgétisation du développement régional en Amérique latine et dans les Caraïbes et sur les instruments mobilisés pour atteindre cet objectif	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs :	
Fourniture aux pays de la région de services de coopération technique aux titres suivants :	
14. Systèmes de planification du développement; évaluation des politiques et programmes publics; formulation et évaluation de projets; investissement public dans les systèmes nationaux ; transparence des politiques gouvernementales	1
15. Gouvernance et planification à plusieurs niveaux	1
16. Conception, suivi et évaluation des études prospectives	1
17. Renforcement des systèmes de politiques publiques, en tant qu'intervention transversale en faveur du développement des capacités institutionnelles	1
18. Transparence des affaires publiques, révolution des données et cybergouvernement dans le contexte de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030	1
19. Fourniture de services de coopération technique au Gouvernement brésilien, à sa demande, pour l'évaluation des progrès accomplis et des résultats obtenus en termes d'amélioration de la planification, de la budgétisation et de la mise en œuvre des politiques publiques	1
Stages, séminaires et ateliers :	
20. Formation sur site et à distance sur les sujets suivants :	
a) La prospective au service du changement : grandes orientations de long terme et techniques de mise au point d'hypothèses prévisionnelles;	
b) Planification, utilité publique et administration publique;	
c) Techniques d'évaluation des politiques et programmes publics;	
d) L'exercice des responsabilités publiques au service du développement;	
e) Planification participative, développement territorial et généralisation d'une perspective antisexiste;	
f) Planification, gouvernance et développement;	
g) Gouvernement ouvert (transparence et accessibilité de l'information publique, application du principe de responsabilité, données publiques, participation des citoyens, collaboration et innovation civique);	
h) Politiques budgétaires et gestion axée sur les résultats;	
i) Formulation et évaluation de projets;	
j) Cadre logique;	
k) Nouveaux enjeux prioritaires à déterminer avec les pays membres.	20

Titre V **Coopération régionale pour le développement**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Projets opérationnels :	
21. Au cours de l'exercice biennal, il est prévu de mener un projet dans le domaine de la planification du développement, qui sera l'occasion d'élaborer des plans et des programmes axés sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et notamment des objectifs de développement durable.	1

21.131 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 9 est indiquée dans le tableau 21.38 ci-dessous.

Tableau 21.38 **Ressources nécessaires : sous-programme 9**

	<i>Ressources</i> <i>(en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i> <i>(avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	1 918,7	2 116,1	12	12
Autres objets de dépense	98,8	98,2	–	–
Total partiel	2 017,5	2 214,3	12	12
Ressources extrabudgétaires	4 464,2	4 184,1	9	9
Total	6 481,7	6 398,4	21	21

21.132 Le montant de 2 214 300 dollars, en augmentation nette de 196 800 dollars par rapport au crédit ouvert pour l'exercice 2016-2017, permettra de financer 12 postes (1 P-5, 3 P-4 et 8 AL) (2 116 100 dollars) et des objets de dépense autres que les postes (autres dépenses de personnel, consultants, groupes d'experts et voyages) (98 200 dollars) à l'appui de l'exécution des activités prescrites au titre du programme.

21.133 L'augmentation nette de 196 800 dollars s'explique par l'effet-report sur l'exercice biennal d'un poste temporaire (P-4) créé au cours de l'exercice antérieur (avec effet au 1^{er} janvier 2017), conformément à la résolution 71/272 A de l'Assemblée générale, à l'appui de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba; elle est en partie compensée par une réduction au titre des objets de dépense autres que les postes, qui devrait découler des gains d'efficacité que le Bureau entend réaliser en 2018-2019.

21.134 Pour l'ensemble de l'exercice biennal 2018-2019, les ressources extrabudgétaires devraient s'élever à 4 184 100 dollars.

Sous-programme 10 Statistique

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 285 900 dollars

- 21.135 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de statistique, agissant en collaboration étroite avec l'ensemble des autres bureaux et divisions de la CEPALC.
- 21.136 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 10 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 21.39 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Améliorer, dans les pays de la région, l'établissement, la diffusion et l'exploitation de statistiques fiables et à jour, afin que les décisions se fondent sur des données factuelles dans les domaines économique, social et environnemental

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Progrès dans la mise en œuvre du plan stratégique décennal de la Conférence statistique des Amériques	i) Augmentation du nombre de volets du plan stratégique pour lesquels des mesures spécifiques ont été mises en œuvre	Objectif	80	70	–	–
		Estimation	–	70	68	–
		Résultats effectifs	–	–	–	–
	ii) Nombre de méthodes, de nouveaux indicateurs, d'analyses statistiques et de modes de diffusion mis au point par les groupes de travail de la Conférence statistique des Amériques, avec l'aide de la Commission, à l'intention des institutions de statistique nationales pour qu'elles perfectionnent leur dispositif et leurs modalités de production de statistiques officielles	Objectif	4	–	–	–
		Estimation	–	3	–	–
		Résultats effectifs	–	–	–	–
b) Amélioration des moyens techniques dont disposent les pays de la région pour observer la situation économique et sociale ainsi que celle de l'environnement et adopter des politiques fondées sur des données factuelles	i) Augmentation de la proportion de pays de la région appliquant le Système de comptabilité nationale de 2008 et les comptes satellites y relatifs, notamment le Système de comptabilité environnementale et économique de 2012, conformément aux recommandations internationales et en fonction de leurs propres besoins, après avoir obtenu de la Commission l'appui technique voulu	Objectif	60	55	–	–
		Estimation	–	55	50	–
		Résultats effectifs	–	–	–	–

Titre V Coopération régionale pour le développement

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Mesure des résultats</i>				
		<i>2018-2019</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>	
	ii) Augmentation du nombre d'initiatives mises en œuvre par les pays pour appliquer les recommandations de la Commission en ce qui concerne l'établissement de statistiques relatives aux tendances économiques, environnementales et sociales	Objectif	11	10	–	–
		Estimation	–	10	9	–
		Résultats effectifs	–	–	–	–
	iii) Augmentation du nombre de parties prenantes déclarant avoir exploité des informations statistiques issues de l'Annuaire statistique de la CEPALC ou de la base de données CEPALSTAT pour présenter ou analyser des données nationales et régionales recueillies dans le cadre de leurs activités	Objectif	75	–	–	–
		Estimation	–	73	–	–
		Résultats effectifs	–	–	–	–

Facteurs externes

21.137 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les systèmes statistiques nationaux de la région ont été adaptés en fonction des enjeux associés à l'évolution technologique récente et à la fourniture de statistiques par d'autres intervenants (le défi des « mégadonnées »); b) la stabilité règne sur le plan socioéconomique et institutionnel dans la région, permettant ainsi le fonctionnement normal des bureaux de statistique nationaux et le bon déroulement de leurs travaux; c) la communauté internationale continue d'appuyer les travaux de la Conférence statistique des Amériques de la Commission et de reprendre à son compte les priorités fixées par la Conférence pour ce qui est du développement des activités statistiques dans la région, en réponse aux besoins et aux préoccupations spécifiques des États membres de la Commission dans ce domaine. À cette fin, les orientations définies par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, ainsi que les objectifs de développement arrêtés au niveau international, sont pris en compte; d) les organisations et organismes internationaux travaillant dans la région appuient les efforts déployés par la Division de statistique de la CEPALC pour accroître l'efficacité et l'utilité des activités statistiques.

Produits

21.138 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 21.40 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
<i>Conférence statistique des Amériques de la CEPALC</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
1. Dixième réunion de la Conférence statistique des Amériques de la CEPALC (2019)	1
2. Réunions du Comité exécutif de la Conférence – y compris pour l'établissement de rapports et de documents de fond	4
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
3. Réunions d'experts chargés d'analyser les progrès enregistrés à deux titres : statistiques environnementales et Système de comptabilité environnementale et économique de 2012	2
4. Réunion d'experts chargés de formuler des recommandations en vue d'harmoniser et d'homogénéiser les statistiques et les indicateurs concernant le suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030	1
5. Réunion d'experts chargés de formuler des recommandations pour que les statistiques et les indicateurs sociaux soient mieux harmonisés et plus homogènes	1
6. Réunions d'experts chargés d'évaluer la prise en compte des nouvelles recommandations de portée internationale applicables au Système de comptabilité nationale de 2008 dans les données de comptabilité nationale et la manière dont elles sont ajustées aux caractéristiques des économies de la région	2
7. Réunion d'experts chargés de formuler des recommandations pour améliorer les techniques et les méthodes applicables aux systèmes d'information sociale et aux enquêtes sur les ménages	1
8. Réunion d'experts chargés de promouvoir et d'analyser la mise en œuvre des nouvelles recommandations internationales sur les statistiques économiques, dont les statistiques de base, la comptabilité nationale et environnementale, le commerce international de biens et de services et les indices des prix	1
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série :	
9. <i>Annuaire statistique de l'Amérique latine et des Caraïbes (2018)</i>	1
10. <i>Annuaire statistique de l'Amérique latine et des Caraïbes (2019)</i>	1
11. <i>Cuadernos estadísticos de la CEPAL</i> (statistiques économiques et environnementales)	2
Publications isolées :	
12. Étude des progrès réalisés dans la région en ce qui concerne l'application des nouvelles recommandations internationales relatives au perfectionnement du Système de comptabilité nationale de 2008 ou du Système de comptabilité environnementale et économique de 2012	1
13. Travaux méthodologiques et analytiques portant sur la pauvreté, l'inégalité ou d'autres facteurs objectifs et subjectifs en rapport avec la protection sociale dans la région, ainsi que sur les sources d'information disponibles en la matière, de manière à mesurer l'incidence de tels facteurs	3
14. Étude portant sur des questions méthodologiques ou sur des observations relatives à la suite donnée au Programme de développement durable à l'horizon 2030, s'agissant notamment de la poursuite des objectifs de développement durable	1

Titre V Coopération régionale pour le développement

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
15. Étude de l'application au niveau régional des recommandations internationales concernant les statistiques économiques – statistiques de base, comptabilité nationale et comptes satellites, commerce international de biens et de services et indices des prix	1
16. Étude de la situation actuelle et de l'expérience acquise en matière de statistiques environnementales dans la région	1
Apports à des produits communs :	
17. Établissement de données statistiques pour le <i>Panorama social de l'Amérique latine</i> (éditions 2018 et 2019)	2
18. Établissement, en coordination avec la Division du développement économique, de données statistiques pour le <i>Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean</i> (éditions 2018 et 2019)	2
19. Établissement, en coordination avec la Division du développement économique, de données statistiques pour l' <i>Economic Survey of Latin America and the Caribbean</i> (éditions 2018 et 2019)	2
20. Appui statistique à la réalisation d'études et de projets de la CEPALC dans le domaine du développement économique, social et durable, ainsi que de travaux interinstitutions, en particulier dans l'optique du suivi de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030	1
21. Appui aux groupes de travail créés par la Conférence statistique des Amériques de la CEPALC, notamment l'organisation et le service des réunions des groupes de travail, l'établissement des documents de base et d'autres documents, l'élaboration des rapports de réunion et le suivi de l'exécution des tâches assignées à chaque groupe de travail	1
22. Élaboration, sur demande et en collaboration avec d'autres organismes, de contributions de fond pour étayer et faire connaître les vues des pays d'Amérique latine et des Caraïbes auprès des instances internationales et dans le cadre des conférences mondiales sur les statistiques et les indicateurs, telles que la Conférence statistique des Amériques de la CEPALC, et des sessions de la Commission de statistique	1
23. Élaboration d'un ou de plusieurs chapitres (sur la pauvreté, la vulnérabilité sociale et l'inégalité de revenu) du <i>Panorama social de l'Amérique latine</i> (éditions 2018 et 2019), en coordination avec la Division du développement social	2
Activités ou documentation techniques :	
24. Compilation et harmonisation des enquêtes sur les ménages réalisées dans les pays de la région à des fins d'analyse et d'élaboration d'indicateurs sociaux pour la Division de statistique et d'autres divisions de la CEPALC	1
25. Développement, gestion et mise à jour du système CEPALSTAT d'information statistique et des bases de données relevant directement de la Division de statistique et coordination avec les autres divisions dans le cadre de l'exécution des activités liées à la gestion de leurs bases de données	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs:	
Fourniture aux pays de la région qui en feront la demande de services de coopération technique aux titres suivants :	
26. Harmonisation des statistiques économiques de base et application de la version révisée la plus récente de la nomenclature internationale, ainsi que du Système de comptabilité nationale de 2008 et des comptes satellites	1
27. Enquêtes sur les ménages, mise au point d'indicateurs sociaux et de statistiques, et quantification et analyse de la pauvreté, de l'inégalité et d'autres aspects de la protection sociale, une attention particulière étant portée à la suite donnée au Programme de développement durable à l'horizon 2030	1
28. Appui à l'établissement de statistiques environnementales de base et d'indicateurs environnementaux relatifs aux objectifs de développement durable, ainsi qu'à la mise en place du Système de comptabilité environnementale et économique de 2012	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
29. Appui à la mise en œuvre du cadre de suivi et d'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à l'utilisation des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable	1
Stages, séminaires et ateliers :	
Coopération avec des organismes publics, des universités, des organisations non gouvernementales et des organismes régionaux et sous-régionaux au profit d'activités de formation menées sur les thèmes suivants :	
30. Statistiques économiques – statistiques de base, comptabilité nationale et comptes satellites, commerce international de biens et de services et indices des prix	1
31. Pauvreté, inégalité, répartition des revenus, emploi, cohésion sociale et vulnérabilité	1
32. Établissement de statistiques, d'indicateurs et d'une comptabilité en matière d'environnement	1
33. Cadre de suivi et d'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses indicateurs	1
Projets opérationnels :	
Pendant l'exercice biennal, il est prévu d'entreprendre des projets financés par des ressources extrabudgétaires aux titres suivants :	
34. Statistiques économiques et comptabilité nationale	1
35. Composante "Pauvreté et inégalité" du programme sur les statistiques et les données de la dixième tranche du Compte de l'ONU pour le développement	1
36. Statistiques environnementales	1
37. Cadre de suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030	1

21.139 La répartition des ressources pour le sous-programme 10 est indiquée dans le tableau 21.41 ci-après.

Tableau 21.41 **Ressources nécessaires : sous-programme 10**

	<i>Ressources</i> <i>(en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i> <i>(avant actualisation</i> <i>des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	4 793,4	4 960,7	27	27
Objet de dépense autres que pour les postes	304,7	325,2	-	-
Total partiel	5 098,1	5 285,9	27	27
Ressources extrabudgétaires	660,6	633,7	2	2
Total	5 758,7	5 919,6	29	29

21.140 Le montant de 5 285 900 dollars, en augmentation nette de 187 800 dollars par rapport au crédit ouvert pour l'exercice 2016-2017, permettra de financer 27 postes (1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 4 P-3, 2 P-2 et 15 AL) (4 960 700 dollars) et des objets de dépense autres que les postes (autres dépenses de personnel, consultants, groupes d'experts, voyages et services contractuels) (325 200 dollars) à l'appui de l'exécution des activités prescrites au titre du programme.

- 21.141 L'augmentation nette de 187 800 dollars s'explique par :
- a) L'effet-report sur l'exercice biennal d'un poste temporaire (P-3) créé au cours de l'exercice antérieur (avec effet au 1^{er} janvier 2017), conformément à la résolution 71/272 A de l'Assemblée générale, à l'appui de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba;
 - b) Le transfert de ressources initialement affectées à l'appui au programme pour financer des travaux contractuels d'impression et de traduction de la publication intitulée *Foreign Direct Investment in Latin America and the Caribbean* (éditions de 2018 et 2019);
 - c) Des réductions au titre des autres objets de dépense, qui devraient découler des gains d'efficacité que la Commission prévoit de réaliser en 2018-2019.
- 21.142 Pour l'ensemble de l'exercice biennal 2018-2019, les ressources extrabudgétaires devraient s'élever à 633 700 dollars.

Sous-programme 11
Activités sous-régionales en Amérique centrale, à Cuba,
en Haïti, au Mexique et en République dominicaine

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 966 700 dollars

- 21.143 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe au bureau sous-régional de la CEPALC à Mexico, qui agira en étroite coordination avec d'autres divisions et services de la Commission.
- 21.144 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 11 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 21.42 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Intensifier le dynamisme de la croissance, le changement structurel et le développement durable, inclusif et équitable, dans un cadre institutionnel et démocratique solide allant dans le sens des objectifs de développement durable arrêtés au niveau international et énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement des capacités institutionnelles des pays de la sous-région de faire face aux problèmes économiques et sociaux, en particulier ceux qui ont trait à l'égalité multidimensionnelle (notamment l'égalité des sexes, des ethnies et des territoires) et à l'élimination de la pauvreté	i) Augmentation du nombre d'institutions gouvernementales de la sous-région qui tiennent compte des analyses et recommandations de la Commission lorsqu'elles formulent des programmes nationaux de développement dans le domaine économique et social, en particulier ceux qui ont trait à l'égalité multidimensionnelle et à l'élimination de la pauvreté	Objectif	8	–	–	–
		Estimation	–	7	–	–
		Résultats effectifs	–	–	–	–

Chapitre 21 Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats				
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013	
	ii) Augmentation du nombre de parties prenantes de premier plan déclarant avoir tiré parti des produits et des services de la Commission pour ce qui est de faire face aux problèmes économiques et sociaux, en particulier ceux qui ont trait à l'égalité multidimensionnelle (notamment l'égalité des sexes, des ethnies et des territoires) et à l'élimination de la pauvreté	Objectif	22	14	12	–
		Estimation	–	20	12	–
		Résultats effectifs	–	–	17	–
b) Renforcement des moyens techniques dont disposent les pays de la sous-région pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer des politiques et mesures en faveur du développement économique et du changement structurel, du commerce, de l'intégration et du développement durable, notamment en ce qui concerne l'énergie, l'agriculture et les changements climatiques	i) Augmentation du nombre d'institutions publiques, d'entreprises et d'établissements universitaires de la sous-région qui tiennent compte des analyses, des méthodes et des recommandations de la Commission lorsqu'elles adoptent des politiques et des mesures en faveur du développement économique, du changement structurel, du commerce, de l'intégration et du développement durable, notamment en ce qui concerne l'énergie, l'agriculture et les changements climatiques	Objectif	30	20	20	–
		Estimation	–	27	18	–
		Résultats effectifs	–	–	23	–
	ii) Augmentation du nombre de parties prenantes de premier plan déclarant avoir tiré parti des produits et des services de la Commission pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer des politiques et mesures en faveur du développement économique et du changement structurel, du commerce, de l'intégration et du développement durable, notamment en ce qui concerne l'énergie, l'agriculture et les changements climatiques	Objectif	28	24	24	–
		Estimation	–	24	22	–
		Résultats effectifs	–	–	25	–

Facteurs externes

21.145 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la stabilité socioéconomique et institutionnelle de la sous-région se maintient et aucun choc extérieur ou grand bouleversement ne contraint à une modification en profondeur des priorités définies; b) la communauté internationale se montre sensible aux besoins et aux préoccupations des États membres de la CEPALC et leur

apporte son soutien, conformément aux orientations de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Produits

21.146 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 21.43 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
1. Réunion d'experts chargés de débattre de la soutenabilité de la dette dans la sous-région	1
2. Réunion d'experts chargés d'examiner la coordination des politiques macroéconomiques dans la sous-région	1
3. Réunion d'experts chargés d'analyser la structure et la stratification sociales de certains pays de la sous-région	1
4. Réunion d'experts chargés d'évaluer et d'examiner des solutions de substitution aux programmes de transfert en espèces dans la sous-région	1
5. Réunion d'experts chargés d'analyser les difficultés et les possibilités découlant de l'évolution du commerce international	1
6. Réunion d'experts chargés d'examiner les nouvelles politiques de production apparues dans la sous-région	1
7. Réunion d'experts chargés d'étudier les possibilités offertes et les difficultés rencontrées s'agissant des systèmes alimentaires durables et inclusifs et du développement rural dans l'optique du Programme de développement durable à l'horizon 2030	1
8. Réunion d'experts chargés du suivi des questions relatives à l'intégration énergétique sous-régionale et au rôle de la diversification des sources d'énergie à l'appui de la généralisation des services énergétiques modernes	1
9. Réunion d'experts chargés du suivi des enjeux associés à l'objectif de développement durable n° 7 (énergie) et de ses liens avec d'autres objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier les objectifs n°s 6 (eau), 5 (égalité des sexes) et 13 (changements climatiques)	1
10. Réunion d'experts chargés de débattre des options possibles et des instruments utilisables dans le cadre des politiques publiques, s'agissant notamment des aspects commerciaux, budgétaires ou productifs de l'action menée dans la sous-région pour faire face aux changements climatiques et atteindre l'objectif de développement durable no 13	1
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
<i>Publications en série :</i>	
11. Études portant sur l'évolution macroéconomiques récente et sur les perspectives qui se dessinent en Amérique centrale	2
12. Étude sur les tendances actuelles en matière d'intégration régionale et d'accords commerciaux en Amérique centrale et plus particulièrement au Mexique et dans certains autres pays de la sous-région	1
13. Étude sur les tendances actuelles et les difficultés qui se font jour s'agissant des systèmes agricole et alimentaire de certains pays de la sous-région dans l'optique du Programme de développement durable à l'horizon 2030	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Publications isolées :	
14. Étude sur la politique budgétaire de certains pays de la sous-région, l'accent étant mis sur la soutenabilité de la dette	1
15. Étude sur la politique monétaire de certains pays de la sous-région, l'accent étant mis sur la coordination avec les autres politiques macroéconomiques	1
16. Étude sur le marché du travail de certains pays de la sous-région, l'accent étant mis sur le travail décent	1
17. Étude du secteur extérieur dans certains pays de la sous-région, l'accent étant mis sur l'investissement direct étranger et sur la balance des paiements	1
18. Étude sur les enjeux et perspectives de développement social dans certains pays de la sous-région, à la lumière du Programme de développement durable à l'horizon 2030	1
19. Étude visant à définir la structure et la stratification sociales de certains pays de la sous-région	1
20. Étude du rôle que peut jouer le marché intérieur centraméricain aux fins du renforcement de la compétitivité des pays et secteurs de la sous-région	1
21. Étude sur les tendances mondiales et leur incidence sur l'intégration sous-régionale	1
22. Étude de certains outils publics de promotion du développement productif	1
23. Étude des difficultés et des ouvertures que présente l'évolution du commerce international	1
24. Étude des modèles de développement rural intégrés favorisant la durabilité et l'équité dans certains pays de la sous-région, à la lumière du Programme de développement durable à l'horizon 2030	1
25. Étude sur les questions relatives à l'intégration énergétique sous-régionale et au rôle de la diversification des sources d'énergie dans la généralisation de services énergétiques modernes	1
26. Étude des enjeux associés à l'objectif de développement durable no 7 (Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable) et de ses liens avec les autres objectifs du Programme 2030, en particulier les nos 6 (eau), 1 (pauvreté), 5 (égalité des sexes) et 13 (changements climatiques)	1
27. Étude visant à recenser et à analyser les options politiques qui s'offrent à certains pays de la sous-région pour faire face aux changements climatiques et atteindre l'objectif de développement durable no 13, notamment en ce qui concerne les aspects budgétaires, commerciaux ou productifs	1
28. Étude visant à mettre au point des outils propices à une gestion intégrée des risques liés au climat, à l'appui des politiques publiques adoptées en réponse aux changements climatiques dans certains pays de la sous-région	1
Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation :	
29. Notes sur l'évolution macroéconomique récente des pays de la sous-région en 2017 et perspectives pour 2018, qui serviront d'apport à l'édition 2018 des publications intitulées <i>Economic Survey of Latin America and the Caribbean</i> et <i>Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean</i>	10
30. Notes sur l'évolution macroéconomique récente des pays de la sous-région en 2018 et perspectives pour 2019, qui serviront d'apport à l'édition 2019 des publications intitulées <i>Economic Survey of Latin America and the Caribbean</i> et <i>Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean</i>	10
Activités ou documentation techniques :	
31. Poursuite de l'institutionnalisation et de la mise en œuvre de la stratégie de gestion interne des connaissances et suivi annuel des résultats obtenus, avec pour objectifs l'actualisation et le perfectionnement de la stratégie	1
32. Rapports annuels sur les activités menées à l'échelle sous-régionale en Amérique centrale, à Cuba, en Haïti, au Mexique et en République dominicaine	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
33. Actualisation de la formation en ligne consacrée à l'élaboration et à l'évaluation de politiques sociales axées sur le respect des droits de l'homme	1
Gestion et actualisation des bases de données ci-après :	
34. Base de données sur les statistiques économiques et les comptes nationaux des pays de la sous-région	2
35. Base de données sur les indicateurs sociaux des pays de la sous-région, l'accent étant mis sur les indicateurs multidimensionnels du développement social	2
36. Bases de données informatiques de la CEPALC	2
37. Base de données sur les échanges et l'intégration des pays de la sous-région	2
38. Base de données sur le secteur agricole et la sécurité alimentaire des pays de la sous-région, l'accent étant mis sur les données désagrégées	2
39. Base de données sur le secteur des hydrocarbures dans les pays de la sous-région	2
40. Base de données sur le secteur de l'énergie électrique dans les pays de la sous-région	2
41. Base de données sur les changements climatiques dans la sous-région	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs :	
42. Prestation de services de coopération technique aux organismes et mécanismes de coopération régionale qui en font la demande, parmi lesquels les forums sur l'énergie du Système d'intégration de l'Amérique centrale, le Projet d'intégration et de développement mésoaméricain, Énergie durable pour tous et l'Organisation latino-américaine de l'énergie	1
Fourniture de services de coopération technique aux pays de la sous-région et à d'autres parties prenantes qui en font la demande, aux titres suivants :	
43. Le renforcement de leur capacité de concevoir et de mettre en œuvre des politiques macroéconomiques et macroprudentielles	1
44. Les politiques de renforcement des capacités techniques et institutionnelles de planification et de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030; questions de développement social, pauvreté, prévention de la violence, urbanisation, égalité des sexes et inclusion sociale, l'accent étant mis sur les peuples autochtones et les groupes défavorisés ou marginalisés	1
45. Le commerce international, les processus d'intégration, le contrôle des échanges et la formation relative aux bases de données de la CEPALC	1
46. La politique sectorielle, en particulier les stratégies et programmes visant à renforcer le développement industriel, le changement structurel, la productivité et les instruments d'analyse correspondants	1
47. L'agriculture, la sécurité alimentaire, le développement rural, les statistiques connexes et autres questions pertinentes dans la perspective du Programme de développement durable à l'horizon 2030	1
48. La viabilité économique, écologique et sociale du secteur de l'énergie	1
49. Les possibilités offertes d'agir face aux changements climatiques et de mettre en œuvre le Programme de développement à l'horizon 2030, notamment les stratégies d'adaptation inclusives et durables et la transition vers des économies à faible émission de carbone	1
Stages, séminaires et ateliers :	
Coopération avec des organismes publics, des établissements d'enseignement supérieur, des organisations non gouvernementales et des organismes régionaux et sous-régionaux dans le cadre d'activités de formation dans le domaine suivant :	

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
50. Renforcement des capacités et des institutions des pays de la sous-région et d'autres parties prenantes au moyen de cours et d'ateliers sur les options politiques possibles en vue de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets	1
Projets opérationnels :	
Des projets opérationnels seront mis en œuvre dans les domaines ci-après :	
51. Modélisation macroéconomique, travail décent, politiques macroprudentielles et soutenabilité de la dette	1

21.147 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 11 est indiquée dans le tableau 21.44 ci-après.

Tableau 21.44 **Ressources nécessaires : sous-programme 11**

	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	7 449,9	7 449,9	45	45
Autres objets de dépense	517,4	516,8	–	–
Total partiel	7 967,3	7 966,7	45	45
Ressources extrabudgétaires	1 110,9	1 026,8	2	2
Total	9 078,2	8 993,5	47	47

21.148 Le montant de 7 966 700 dollars, en baisse de 600 dollars par rapport à l'exercice 2016-2017, permettra de financer 45 postes (1 D-1, 2 P-5, 7 P-4, 8 P-3, 6 P-2 et 21 AL), pour un montant de 7 449 900 dollars, et d'autres objets de dépense (autres dépenses de personnel, consultants, groupes d'experts, voyages et services contractuels), pour un montant de 516 800 dollars, à l'appui de l'exécution des activités prescrites au titre du programme.

21.149 Pour l'ensemble de l'exercice biennal 2018-2019, le montant des ressources extrabudgétaires devrait s'élever à 1 026 800 dollars.

Sous-programme 12 **Activités sous-régionales dans les Caraïbes**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 401 500 dollars

21.150 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe au siège sous-régional de la CEPALC à Port of Spain, qui agira de façon concertée et en collaboration avec d'autres divisions de la Commission ainsi qu'avec d'autres entités des Nations Unies.

21.151 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 12 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 21.45 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Consolider le processus de développement durable dans les Caraïbes sous l'angle économique, social et environnemental, et resserrer la coopération de la sous-région avec l'Amérique latine

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>		<i>Mesure des résultats</i>			
			<i>2018-2019</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
a) Amélioration des moyens dont disposent les pays de la sous-région pour traiter de façon intégrée les problèmes d'ordre économique, social et environnemental liés au développement	i) Augmentation du nombre de politiques, de programmes et de mesures allant dans le sens des analyses et recommandations de la Commission qu'élaborent, adoptent ou actualisent les pays de la sous-région en ce qui concerne les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement	Objectif	13	12	11	–
		Estimation	–	12	11	–
		Résultats effectifs	–	–	7	–
	ii) Augmentation du nombre d'institutions publiques, de décideurs et d'autres parties prenantes déclarant avoir tiré parti des produits et des services offerts par la Commission pour approfondir leurs travaux et mieux répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du développement	Objectif	10	9	9	–
		Estimation	–	9	9	–
		Résultats effectifs	–	–	10	–
b) Renforcement de la capacité institutionnelle des pays de la sous-région afin qu'ils puissent atteindre les objectifs – notamment de développement durable – énoncés dans les principaux accords sous-régionaux, régionaux ou internationaux portant sur les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement	Augmentation du nombre de politiques, de programmes et de mesures qui vont dans le sens des analyses et recommandations d'ordre technique de la Commission et ont été adoptés ou actualisés pour donner effet aux principaux accords sous-régionaux, régionaux ou internationaux portant sur les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement, et notamment aux objectifs de développement durable	Objectif	12	11	–	–
		Estimation	–	11	–	–
		Résultats effectifs	–	–	–	–

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats				
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013	
c) Intensification de la concertation, de la coopération et de la collaboration dans les Caraïbes en vue de la formulation d'une action stratégique propice à la réalisation des objectifs de développement durable et à la prise en compte des aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement	ii) Augmentation du nombre d'institutions et d'autres parties prenantes des Caraïbes engagées dans la concertation sous-régionale ou les dispositifs de collaboration concertée mis en place par la Commission, afin de mieux prendre en compte les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement	Objectif	11	10	–	–
		Estimation	–	10	9	–
		Résultats effectifs	–	–	–	–

Facteurs externes

21.152 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les relations qu'entretiennent la CEPALC et les principales autorités nationales et la confiance qu'ils se témoignent sont maintenues; b) la collaboration et la coopération entre les organisations régionales et les organisations internationales intervenant dans la sous-région, qui sont essentielles au succès du sous-programme, sont renforcées.

Produits

21.153 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 21.46 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)	
<i>Comité de développement et de coopération des Caraïbes</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
1. Session du Comité de développement et de coopération des Caraïbes	1
2. Réunion de la Commission de contrôle du Comité de développement et de coopération des Caraïbes	1
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
3. Réunion sur l'amélioration et la diversification des produits et services touristiques en vue d'accroître la contribution du secteur à la croissance et au développement	1
4. Réunion sur la soutenabilité de la dette, ses incidences sur la croissance économique et la capacité des Caraïbes d'atteindre les objectifs de développement durable	1
5. Réunion sur des questions relatives à l'informatique et aux communications au service du développement des Caraïbes	1
6. Réunion sur la mise en œuvre des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa)	1
7. Réunion sur la promotion de la conception et de l'utilisation d'outils de gestion des connaissances à l'appui du développement durable des Caraïbes	1
8. Réunions de la Table ronde sur le développement des Caraïbes	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
9. Réunion sur la mise en œuvre de la Déclaration de Lisbonne sur les politiques et programmes en faveur de la jeunesse	1
10. Réunion consacrée à l'examen de questions relatives à la population et au développement dans les Caraïbes	1
11. Réunion sur l'exploitation d'un domaine de la statistique au service du développement des Caraïbes	1
12. Réunion portant sur des questions relatives au développement durable des Caraïbes	1
13. Réunion sur le financement du commerce et ses incidences sur la compétitivité des exportations et la capacité des économies des Caraïbes de tirer parti des possibilités d'accès aux marchés	1
14. Réunion sur l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe dans les Caraïbes	1
15. Réunion consacrée à l'examen de questions relatives à l'égalité des sexes et au développement dans les Caraïbes	1
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série :	
16. <i>Economic Survey of the Caribbean, 2018</i>	1
17. <i>Economic Survey of the Caribbean, 2019</i>	1
18. <i>Preliminary Overview of the Economies of the Caribbean, 2018</i>	1
19. <i>Preliminary Overview of the Economies of the Caribbean, 2019</i>	1
20. <i>Publication du Caribbean Development Report</i>	1
21. Publication sur certains objectifs de développement durable et leur mise en œuvre dans les Caraïbes	1
22. Étude portant sur des questions relatives à l'égalité des sexes et au développement dans les Caraïbes	1
Publications isolées :	
23. Étude sur la soutenabilité de la dette, ses incidences sur la croissance économique et la capacité des Caraïbes d'atteindre les objectifs de développement durable	1
24. Étude sur l'amélioration et la diversification des produits et services touristiques en vue d'accroître la contribution du secteur à la croissance et au développement	1
25. Étude sur le financement du commerce, ses incidences sur la compétitivité des exportations et la capacité des économies des Caraïbes de tirer parti des possibilités d'accès aux marchés	1
26. Étude sur des questions relatives à l'informatique et aux communications au service du développement des Caraïbes	1
27. Étude sur la promotion de la conception et de l'utilisation d'outils de gestion des connaissances à l'appui du développement durable des Caraïbes	1
28. Étude sur la mise en œuvre de la Déclaration de Lisbonne sur les politiques et programmes en faveur de la jeunesse	1
29. Étude portant sur l'examen de questions relatives à la population et au développement dans les Caraïbes	1
30. Étude sur l'exploitation d'un domaine de la statistique au service du développement des Caraïbes	1
31. Étude sur la mise en œuvre des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa)	1
32. Étude sur des questions relatives au développement durable des Caraïbes	1
33. Étude sur l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe dans les Caraïbes	1
Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation :	
34. ECLAC Focus on the Caribbean, 2018	4

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
35. ECLAC Focus on the Caribbean, 2019	4
36. Bulletins d'information de la CEPALC sur des questions économiques, environnementales et sociales, la gestion du savoir et le développement des statistiques (2018)	12
37. Bulletins d'information de la CEPALC sur des questions économiques, environnementales et sociales, la gestion du savoir et le développement des statistiques (2019)	12
Note d'orientation sur :	
38. Le développement économique des Caraïbes	1
39. L'informatique et les communications au service du développement des Caraïbes	1
40. Le développement social des Caraïbes	1
41. Les statistiques dans les Caraïbes	1
42. Le développement durable ou la gestion des risques de catastrophe dans les Caraïbes	1
Activités ou documentation techniques :	
43. Documents pédagogiques et d'information sur les objectifs de développement durable et le développement durable des petits États insulaires en développement	1
Actualisation et gestion des bases de données ci-après :	
44. Banque de connaissances pour les Caraïbes	2
45. Outils relatifs à la société du savoir	2
46. Base de données relatives à certains indicateurs statistiques	2
47. Base de données relatives aux coûts économiques, sociaux et environnementaux des catastrophes naturelles extrêmes dans les pays de la sous-région	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs :	
Fourniture de services consultatifs et de coopération technique aux pays qui en font la demande en ce qui concerne :	
48. L'utilisation de l'informatique et des communications aux fins du développement et de l'instauration d'une société de l'information et d'une économie du savoir	1
49. Les politiques et l'intégration économiques	1
50. L'égalité des sexes, le développement social et le développement de la population dans la région	1
51. La statistique et le développement des statistiques dans la région	1
52. L'aménagement de l'environnement, la préparation en prévision des catastrophes et la réduction des risques de catastrophe	1
Stages, séminaires et ateliers :	
53. Stage sur l'utilisation du logiciel TradeCAN et de la base données MAGIC (Module for the Analysis of Growth of International Commerce) aux fins du suivi des accords et des résultats commerciaux	1
54. Stage sur l'utilisation de l'informatique et des communications au service du développement et aux fins de la gestion du savoir dans les Caraïbes	1
55. Atelier sur la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la mise en œuvre de tous les objectifs de développement durable dans les Caraïbes	1
56. Stage sur l'utilisation de REDATAM aux fins de la diffusion en ligne des données tirées des recensements et des enquêtes sur les ménages	1
57. Atelier sur la planification du cycle de recensement de 2020 dans les Caraïbes	1
58. Atelier sur la prise en compte systématique des objectifs de développement durable dans les plans nationaux de développement dans les Caraïbes	1

Titre V **Coopération régionale pour le développement**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
59. Stage sur des questions relatives au développement durable des Caraïbes	1
60. Atelier sur l'application de la méthode actualisée d'évaluation en cas de catastrophe de la CEPALC	1
61. Stage sur l'adaptation aux changements climatiques, les risques de catastrophe et le renforcement de la résilience dans les Caraïbes	1
Projets opérationnels :	
62. Pendant l'exercice biennal, un projet portant sur une question relative au développement durable des Caraïbes devrait être entrepris	1

21.154 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 12 est indiquée dans le tableau 21.47 ci-après.

Tableau 21.47 **Ressources nécessaires : sous-programme 12**

	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	6 819,4	6 819,4	37	37
Autres objets de dépense	582,7	582,1	-	-
Total partiel	7 402,1	7 401,5	37	37
Ressources extrabudgétaires	696,5	643,3	1	1
Total	8 098,6	8 044,8	38	38

21.155 Le montant de 7 401 500 dollars, en baisse de 600 dollars par rapport à l'exercice 2016-2017, permettra de financer 37 postes (1 D-1, 1 P-5, 7 P-4, 5 P-3, 4 P-2 et 19 AL), pour un montant de 6 819 400 dollars, et d'autres objets de dépense (autres dépenses de personnel, consultants, groupes d'experts, voyages et services contractuels), pour un montant de 582 100 dollars, à l'appui de l'exécution des activités prescrites au titre du programme.

21.156 Pour l'ensemble de l'exercice biennal 2018-2019, le montant des ressources extrabudgétaires devrait s'élever à 643 300 dollars.

Sous-programme 13
Appui aux mécanismes et organismes de coopération
et d'intégration régionales et sous-régionales

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 113 800 dollars

21.157 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe au Bureau du Secrétaire de la CEPALC, qui relève du Bureau du Secrétaire exécutif de la Commission et collaborera étroitement avec les divisions techniques de la Commission ainsi qu'avec les bureaux sous-régionaux et nationaux.

21.158 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 13 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 21.48 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Consolider les mécanismes d'intégration régionale et sous-régionale, accentuer leur convergence et intensifier la participation des pays d'Amérique latine et des Caraïbes aux dialogues politiques interrégionaux et internationaux

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Amélioration des moyens dont disposent les mécanismes régionaux et sous-régionaux pour renforcer leurs dispositifs d'intégration et les harmoniser	i) Augmentation, à la demande des mécanismes régionaux et sous-régionaux, du nombre de produits techniques et opérationnels fournis par la Commission qui sont utilisés pour faciliter le débat régional et parvenir à un consensus sur les questions relatives au développement social et économique et au développement durable, notamment en matière d'égalité des sexes	Objectif	7	6	5	–
		Estimation	–	6	5	–
		Résultats effectifs	–	–	5	–
	ii) Augmentation du nombre d'activités ou d'initiatives auxquelles les divers mécanismes et instances régionaux et sous-régionaux participent pour renforcer leurs dispositifs d'intégration et les harmoniser	Objectif	9	8	7	–
		Estimation	–	8	7	–
		Résultats effectifs	–	–	7	–
b) Renforcement du dialogue politique entre les instances régionales et sous-régionale, des tierces parties et des acteurs extrarégionaux	i) Augmentation, à la demande des mécanismes régionaux et sous-régionaux, du nombre de produits techniques et opérationnels fournis par la Commission qui sont utilisés pour faciliter le débat régional et parvenir à un accord avec des tierces parties – notamment des partenaires ou des mécanismes extrarégionaux – en ce qui concerne les questions relatives au développement social et économique et au développement durable, notamment en matière d'égalité des sexes	Objectif	5	4	3	–
		Estimation	–	4	3	–
		Résultats effectifs	–	–	3	–
	ii) Augmentation de la fréquence à laquelle des positions arrêtées au niveau régional sont présentées dans le cadre d'instances internationales ou de sommets mondiaux avec l'appui technique de la Commission	Objectif	5	4	3	–
		Estimation	–	4	3	–
		Résultats effectifs	–	–	3	–

Facteurs externes

21.159 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la situation internationale demeure stable sur les plans politique, social et économique et favorise le dialogue politique, et la coopération est considérée comme une priorité en vue de favoriser la réalisation du programme régional de développement; b) les pays d'Amérique latine et des Caraïbes continuent d'appuyer les dispositifs de coopération, d'intégration et de convergence régionaux et sous-régionaux, en leur donnant la priorité, afin de parvenir à un développement socioéconomique viable du point de vue de l'environnement.

Produits

21.160 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 21.49 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)	
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
1. Réunions d'experts nationaux des questions socioéconomiques et politiques intéressant l'Amérique latine et les Caraïbes, chargés d'examiner les tendances régionales et sous-régionales et les résultats obtenus par les organismes d'intégration et de coopération régionaux et sous-régionaux	2
2. Réunion d'experts nationaux des questions socioéconomiques et politiques intéressant l'Amérique latine et les Caraïbes, chargés d'examiner les résultats obtenus par rapport aux indicateurs de progrès relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le rôle des dispositifs et organismes régionaux et sous-régionaux à cet égard	1
3. Rencontres entre des représentants d'organismes chargés de l'intégration et des experts (issus des secteurs public et privé et de la société civile) – échange de données d'expérience et débats au sujet des politiques économiques et sociales menées au niveau régional, conformément aux priorités établies dans les programmes de travail de ces organismes pour la période 2018-2019	2
4. Rencontres entre des délégués et experts nationaux et des acteurs extérieurs à la région en vue d'évaluer les progrès accomplis au titre de l'intégration régionale et sous-régionale	2
5. Réunions visant à favoriser le dialogue bilatéral avec les partenaires extérieurs à la région, avec la participation de représentants régionaux du secteur des affaires et/ou de la société civile	2
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
<i>Publications isolées :</i>	
6. Étude des possibilités offertes et des dispositifs existants en matière de coopération Sud-Sud dans le cadre des organisations d'intégration régionale et sous-régionale	1
7. Étude des priorités définies dans la stratégie d'intégration des organisations régionales et sous-régionales	1
8. Études des relations entre la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et les régions ou groupes de pays avec lesquels traiter en priorité dans le cadre des dispositifs ou organismes d'intégration régionaux ou sous-régionaux	3
<i>Activités ou documentation techniques :</i>	
9. Apport, à la demande d'États et d'organismes, de contributions de fond annuelles aux réunions intergouvernementales sur l'intégration et la coopération	3

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
10. Apport de contributions de fond aux réunions régionales ou sous-régionales tenues avec des parties prenantes extérieures à la région et des tierces parties, en collaboration avec d'autres organismes	3
Manifestations spéciales :	
11. Participation au Sommet ibéro-américain, au Sommet des Amériques et au Sommet UE-CELAC (entre autres) et activités de liaison et de suivi	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs :	
12. Fourniture de services de coopération technique dans des domaines relevant du mandat de la Commission aux mécanismes et organismes régionaux et sous-régionaux qui en font la demande	1
13. Fourniture, sur demande, de services de coopération technique dans des domaines relevant du mandat de la Commission aux organismes régionaux et sous-régionaux afin de faciliter les relations qu'ils entretiennent avec des parties prenantes et tierces parties extérieures à la région	1
Stages, séminaires et ateliers :	
Coopération avec les organismes publics et les organismes régionaux et sous-régionaux dans le cadre de l'organisation de stages et de séminaires aux titres suivants :	
14. Stratégies et dispositifs propres à favoriser la convergence et l'intégration	1
15. Stratégies de dialogue avec les parties prenantes et tierces parties extérieures à la région	1

21.161 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 13 est indiquée dans le tableau 21.50 ci-après.

Tableau 21.50 **Ressources nécessaires : sous-programme 13**

	<i>Ressources</i> <i>(en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i> <i>(avant actualisation</i> <i>des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	352.6	985.7	2	4
Autres objets de dépense	128.7	128.1	–	–
Total partiel	481.3	1 113.8	2	4
Ressources extrabudgétaires				
	–	–	–	–
Total	481.3	1 113.8	2	4

21.162 Le montant de 1 113 800 dollars, en augmentation nette de 632 500 dollars par rapport à l'exercice 2016-2017, permettra de financer quatre postes (1 D-1, 1 P-4, 1 P-3 et 1 AL), pour un montant de 985 700 dollars, et d'autres objets de dépense (autres dépenses de personnel, consultants, groupes d'experts et voyages), pour un montant de 128 100 dollars, à l'appui de l'exécution des activités prescrites au titre du programme .

21.163 L'augmentation nette de 632 500 dollars tient au gain par transfert d'un poste D-1 (Chef de service) du sous-programme 3 (Politiques macroéconomiques et croissance) et d'un poste P-4 (Spécialiste des affaires sociales) du sous-programme 4 (Développement social et égalité sociale), en vue d'intensifier les activités de la Commission visant à renforcer les mécanismes d'intégration régionale et à stimuler la coopération régionale; elle est en partie compensée par la réduction des autres objets de dépense qui devrait découler des gains d'efficacité auxquels le Bureau prévoit de parvenir en 2018-2019.

D. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 36 821 100 dollars

21.164 Les activités menées au titre de l'appui au programme comprennent des services de conférence et de documentation, des services de bibliothèque, la gestion des activités de coopération technique, des services administratifs et des services communs.

21.165 Il s'agit des activités suivantes :

- a) Services de conférence et de documentation : services fonctionnels pour les réunions d'organes intergouvernementaux de la CEPALC; fourniture de services de conférence et de documentation à la CEPALC et au programme de publications; distribution des publications de la CEPALC et du Siège de l'ONU;
- b) Services de bibliothèque : fourniture d'informations au personnel de la CEPALC et aux utilisateurs externes, publication périodique de bulletins et de bibliographies et prestation de services en ligne aux utilisateurs à distance. La bibliothèque de la CEPALC fait en outre office de bibliothèque dépositaire des publications des Nations Unies au Chili, concentrant toute la documentation officielle produite par l'Organisation;
- c) Gestion des activités de coopération technique, qui sont conçues de façon à ce que des ressources extrabudgétaires permettent de compléter les travaux imputés sur le budget ordinaire. Cette composante a pour but de renforcer et d'élargir le programme de recherche sur les questions économiques, sociales et environnementales et d'assurer que les résultats de la recherche sont appliqués aux services consultatifs et de formation offerts aux États membres de la CEPALC;
- d) Services administratifs et communs : ils assurent diverses fonctions en rapport avec la gestion et la coordination générale des services administratifs; l'élaboration des politiques et celle des directives applicables à la CEPALC en matière de gestion et d'administration; la gestion des ressources humaines; la gestion financière; les activités d'appui d'ordre général; la formation linguistique; les activités d'information en ligne; les Normes comptables internationales pour le secteur public; Umoja.

21.166 La répartition des ressources prévues pour l'appui au programme est indiquée dans le tableau 21.51.

Tableau 21.51 **Ressources nécessaires : appui au programme**

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
Postes	25 193.5	24 290.6	172	166
Autres objets de dépense	12 846.4	12 530.5	-	-
Total partiel	38 039.9	36 821.1	172	166
Ressources extrabudgétaires	1 284.3	1 274.9	8	8
Total	39 324.2	38 096.0	180	174

21.167 Le montant de 36 821 100 dollars, en baisse de 1 218 800 dollars par rapport à l'exercice 2016-2017, permettra de financer 166 postes (1 D-1, 6 P-5, 10 P-4, 9 P-3, 12 P-2, 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 126 postes d'agent local), pour un montant de 24 290 600 dollars, et d'autres objets de dépense (autres dépenses de personnel, voyages, services contractuels, frais généraux de fonctionnement, frais de représentation, achats de fournitures et d'accessoires ainsi que de mobilier et de matériel), pour un montant de 12 530 500 dollars, à l'appui de l'exécution des activités prescrites au titre du programme.

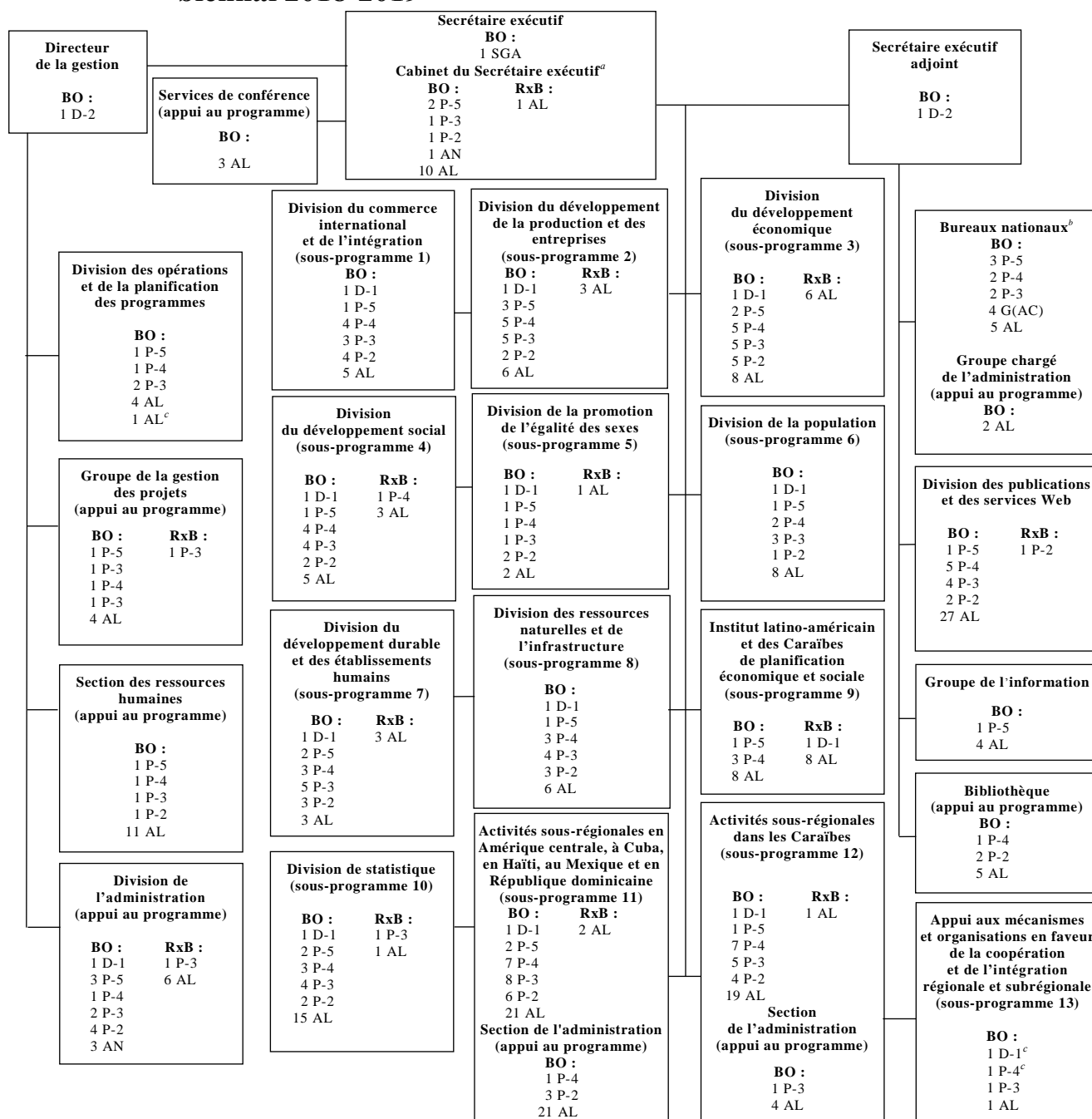
21.168 La baisse de 1 218 800 dollars tient à :

- a) La diminution des dépenses prévues au titre des postes, qui s'explique par :
 - i) le projet de transfert d'un poste d'assistant aux achats (agent local) à la composante Direction exécutive et administration à l'appui des fonctions de surveillance et de certification relatives à l'évolution des pratiques d'achat, des politiques et des seuils après la mise en service d'Umoja;
 - ii) La suppression proposée d'un poste de coordonnateur du Système intégré de gestion (P-4), d'un poste de traducteur adjoint, anglais (P-2), de deux postes d'assistant au contrôle du matériel et à la gestion des stocks (agent local) et d'un poste d'assistant chargé des voyages (agent local), la Commission tablant sur des gains d'efficacité en 2018-2019;
- b) La diminution des montants prévus au titre des autres objets de dépense, compte tenu du transfert de ressources initialement affectées à l'appui au programme pour financer des travaux contractuels d'impression et de services spécialisés pour la conception graphique et la mise en page des publications-phares; les réductions à prévoir du fait que la Commission prévoit de réaliser des gains d'efficacité en 2018-2019.

21.169 Pendant l'exercice 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 1 274 900 dollars permettront de financer l'appui au programme au titre de divers projets de coopération technique.

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2018-2019



Abbreviations : AL = agent local, AN = administrateur recruté sur le plan national, BO = budget ordinaire, G (AC) = agent des services généraux (Autres classes), G = agent des services généraux, RxB = ressources extrabudgétaires, SGA = Secrétaire général adjoint.

^a Comprend le Bureau du Secrétaire de la Commission.

^b Comprend les bureaux de la CEPALC à Bogota, Brasilia, Buenos Aires, Montevideo et Washington.

^c Transfert.

Annexe II

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Bureau des services de contrôle interne

Évaluation de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)
[E/AC.51/2015/6](#)

La CEPALC devrait, dans le cadre de ses mandats, évaluer ses stratégies et sa structure afin de parvenir à une plus grande convergence entre ses domaines thématiques d'activité et ses trois fonctions essentielles, et veiller à l'utilisation efficace des ressources mises à sa disposition. (par. 74, recommandation 1)

La CEPALC devrait concevoir et mettre en œuvre une stratégie de collaboration avec les décideurs nationaux des ministères techniques de l'ensemble de la région. Cette stratégie devrait consister en ce qui suit : a) la diffusion régulière de l'information relative aux travaux de la CEPALC; b) la tenue de consultations annuelles, menées conjointement par les divisions du

Dans le projet de nouvelle structure de programme de la CEPALC pour l'exercice biennal 2018-2019, il est déjà prévu qu'il soit procédé une analyse de convergence ainsi qu'au renforcement des synergies entre les sous-programmes, l'objectif étant de permettre une exécution plus efficace des mandats des États membres, en particulier ceux qui découlent de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable.

Cette démarche se traduit par la proposition, inscrite dans le cadre stratégique et programme de travail de la CEPALC pour 2018-2019, de fusionner le sous-programme 3 (Politiques macroéconomiques et croissance) avec l'ancien sous-programme 4 (Financement du développement); cela permettra de répondre plus efficacement aux nouvelles demandes formulées par les pays d'Amérique latine et des Caraïbes dans l'optique du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La fusion de ces deux sous-programmes facilitera l'adoption d'une approche intégrée des domaines thématiques associés à la mobilisation de ressources nationales et extérieures pour financer le développement. Elle facilitera également la prise en compte de nouveaux axes d'analyse et de discussion, ce qui contribuera à la conception et à la mise en œuvre de politiques macroéconomiques dans les domaines budgétaire, monétaire et financier, ainsi que de politiques du marché du travail, afin d'appuyer la croissance économique et de parvenir au développement durable dans les pays de la région.

La CEPALC a mis en place son forum régional pour le développement durable. Dans ce cadre, elle est en train de réviser et de mettre à jour sa stratégie de coopération avec les pays de la région.

siège et des sièges sous-régionaux, avec les gouvernements (organes centraux et ministères techniques), pour les informer des travaux prévus, en cours et achevés, relevant de leur compétence, et pour examiner avec eux les besoins et les priorités des pays. (par. 74, recommandation 2)

La CEPALC devrait mettre en place un mécanisme formel pour que les décisions du Comité pour le développement et la coopération des Caraïbes soient incorporées dans les programmes de travail de toutes les divisions organiques compétentes du siège. (par. 74, recommandation 3)

La CEPALC devrait renforcer l'efficacité de sa diffusion des connaissances en développant une stratégie de communication qui oriente la publication de chaque produit axé sur le savoir qu'elle fournit. Une telle stratégie devrait comprendre, notamment, un plan d'action, un budget et des mesures pour le suivi de l'utilité des produits (par. 74, recommandation 4).

La CEPALC travaille à l'élaboration d'une note d'orientation pour faciliter la mise en œuvre des mesures décrites dans sa réponse à cette recommandation, détaillée ci-après.

Le Président du Comité pour le développement et la coopération des Caraïbes continuera d'établir des rapports sur la mise en œuvre des décisions adoptées en séance plénière par la Commission.

Dans le cadre des réunions de planification stratégique tenues avec les divisions fonctionnelles du siège de la CEPALC, celle-ci veillera dans toute la mesure possible à ce que les décisions du Comité pour le développement et la coopération des Caraïbes adoptées par la plénière de la Commission s'inspirent du programme de travail des divisions et y soient intégrées.

Les progrès accomplis seront mesurés dans le cadre de ces réunions, à l'aune des modalités de surveillance et de communication de l'information existantes.

La CEPALC fera formellement rapport sur les progrès accomplis à cet égard dans une section spécifique du rapport d'activité de la Commission

Ces deux dernières années, la CEPALC a mis en œuvre un projet ambitieux de renouvellement et de refonte de la structure et du contenu de son site Web, dans le but de faire d'Internet un outil stratégique pour l'accès à l'information et sa diffusion. Le nouveau site Web de la CEPALC (www.cepal.org) et son système d'archivage en ligne (<http://repositorio.cepal.org>) sont les principaux vecteurs de diffusion de toutes les publications officielles et d'autres types de contenus – statistiques, communiqués de presse, discours, nouvelles, déclarations, graphiques d'information, manifestations et séminaires, documents de formation et diffusion en continu et en direct de manifestations ouvertes au public.

Les principales améliorations apportées sont les suivantes : politiques de gouvernance pour certains sites spéciaux, modernisation des observatoires grâce à des technologies de visualisation des données, et centralisation de la gestion des abonnements, au moyen d'un système de gestion de la relation client qui permet la diffusion de nouvelles et de contenus-phares à plus de 50 000 abonnés. L'incidence des campagnes réalisées au moyen du système est mesurée de manière systématique.

En ce qui concerne le principe d'inclusion, il convient de mentionner que le nouveau site intègre les Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG 2.0), qui facilitent l'accès aux personnes handicapées et rendent les contenus Web mieux exploitables par tous les utilisateurs.

Des applications mobiles ont été créées et intégrées au site principal et aux sites des conférences spéciales, qui sont utilisées par plus de 6 000 personnes.

Grâce à la mise en place du système d'archivage en ligne, toutes les publications officielles de la CEPALC sont désormais centralisées, ce qui facilite considérablement la gestion de versions, la recherche, ainsi que l'accès à l'ensemble des documents.

La CEPALC a établi des procédures de gouvernance relatives à la publication de documents dans le système d'archivage en ligne. Les documents sont consultés directement sur le site Web, ce qui évite les chevauchements de contenu et un décompte des vues pénalisant sur les principaux moteurs de recherche; de plus, la CEPALC participe à des réseaux de diffusion de l'information, en particulier dans le secteur universitaire.

En outre, la Commission pratique la segmentation des données qu'elle met en ligne par domaine d'activité, le moteur de recherche a été optimisé et le temps de réponse amélioré.

Depuis 2015, la CEPALC utilise des plateformes de publication en ligne, pour faciliter la diffusion de nouveaux documents.

Pour le lancement de publications phares et à l'occasion de manifestations ouvertes au public elle a recours à la diffusion en continu en direct ou aux technologies de conférence en ligne. Des campagnes sur les réseaux sociaux accompagnent chaque événement de ce type. La fréquentation ne cesse d'augmenter depuis la mise en

La CEPALC devrait renforcer sa fonction d'évaluation en établissant une unité distincte de l'évaluation dotée des compétences et des ressources nécessaires; en identifiant et en entreprenant des évaluations périodiques axées sur les risques dans l'ensemble des sous-programme; en assurant le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation pour promouvoir le respect de l'obligation redditionnelle (par. 74, recommandation 6).

place de ce dispositif et, désormais, les journalistes qui ne sont pas en mesure d'assister sur place à tel ou tel événement peuvent en suivre la diffusion en direct ou après coup grâce à un enregistrement.

La CEPALC met actuellement au point une stratégie officielle de gestion des connaissances; une première version en a été distribuée aux membres du groupe de gestion des connaissances de la Commission pour révision.

Comme indiqué dans le plan de mise en œuvre des recommandations, la CEPALC a déjà entrepris de renforcer la fonction d'évaluation en y affectant un poste P-4, ainsi qu'un poste d'assistant de recherche (agent local) dont le titulaire travaille à temps partiel. Depuis 2013, les évaluations complètes font l'objet de plans de mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et la suite qui y est donnée fait l'objet d'un suivi, comme indiqué dans la politique et stratégie d'évaluation de la CEPALC.

Dans sa réponse au Bureau des services de contrôle interne, l'Administration fait savoir que la CEPALC a tenu des consultations avec la Division de la planification des programmes et du budget pour obtenir son approbation en ce qui concerne l'inclusion dans le projet de budget-programme pour 2018-2019 d'une proposition de création d'un groupe d'évaluation spécialisé et indépendant; il faudrait pour cela mobiliser des ressources additionnelles afin que le groupe en question dispose d'un effectif et d'un budget suffisant pour fonctionner correctement. Dans un mémorandum daté du 18 novembre 2016, la Division n'a pas approuvé l'inclusion cette proposition dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019.

Résultats détaillés sur un audit de la gestion des ressources humaines et financières à la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

La CEPALC devrait entamer la mise à jour de la circulaire du Secrétaire général sur l'organisation de son secrétariat afin de tenir compte des modifications apportées à son mandat et à sa structure hiérarchique administrative (recommandation 1).

Le Département de la gestion devrait prendre des mesures pour renforcer la méthode de délégation de pouvoirs en vertu du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies, afin que les fonctionnaires auxquels des

La CEPALC a révisé la circulaire du Secrétaire général sur l'organisation de son secrétariat afin de tenir compte des modifications apportées à son mandat et à sa structure hiérarchique administrative. Le Secrétaire exécutif n'a pas encore approuvé cette nouvelle version.

À l'occasion de consultations, la CEPALC a été informée que la délégation de pouvoirs était désormais indissociable des fonctions exercées et du poste occupé : la signature par les fonctionnaires de leur contrat avec l'Organisation les lie donc juridiquement aux pouvoirs qui leur sont

pouvoirs sont délégués puissent être tenus responsables (recommandation 2).

La CEPALC devrait prendre des mesures pour que les fonctionnaires acceptant des contributions volontaires et supervisant les dépenses d'appui au programme se voient déléguer les pouvoirs financiers dont ils ont besoin (recommandation 3).

La CEPALC devrait : a) mettre en œuvre une procédure pour révoquer l'autorité du personnel qui n'exerce plus les fonctions de certification et d'approbation afin d'assurer une séparation adéquate des tâches; b) procéder à l'examen du fichier d'agents certificateurs ou ordonnateurs afin de s'assurer qu'il est valide et à jour (recommandation 4).

La CEPALC devrait planifier ses réunions, ateliers et cours de formation de telle sorte que les listes des participants soient finalisées à temps pour rendre possible l'application de la politique d'achat des billets 16 jours au moins avant la date de départ (recommandation 5).

La CEPALC devrait procéder à des auto-évaluations portant sur l'ensemble des principaux indicateurs de résultats au titre de l'objectif relatif à la gestion des ressources humaines, et mettre en place des mesures correctives pour atteindre les cibles définies ou obtenir les mêmes résultats que précédemment, selon le cas (recommandation 6).

délégués, à leurs fonctions et à leur poste, ce qui les rend comptables de leurs actes. Une note sur le suivi de la recommandation sera adressée au bureau du Contrôleur.

Une fois que le Secrétaire exécutif aura approuvé la circulaire révisée du Secrétaire général sur l'organisation du secrétariat de la Commission – qui reflète les modifications apportées à son mandat et à sa structure hiérarchique administrative –, celle-ci présentera au bureau du Contrôleur une demande de délivrance de formulaires révisés pour la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires acceptant des contributions volontaires et supervisant les dépenses d'appui au programme.

Dans un mémorandum adressé à la Section des ressources humaines le 28 octobre 2016, l'Administration a chargé la Section d'ajouter une nouvelle rubrique au formulaire P.35, « Certificado de descargo ». Tous les fonctionnaires qui prennent leur retraite ou quittent la CEPALC sont tenus d'indiquer dans le nouveau formulaire s'ils ont exercé les fonctions de type certification/approbation/signataire autorisé pour les opérations bancaires/titulaire de carte de crédit. L'Administration est désormais en mesure d'annuler les délégations à réception du formulaire P.35.

Toutes les listes de signataires autorisés à réaliser des opérations bancaires, titulaires de cartes de crédit, gestionnaires de petites caisses, agents certificateurs et agents ordonnateurs ont été révisées et actualisées.

L'Administration a publié une circulaire en date du 31 octobre 2016, dans laquelle elle renvoie les fonctionnaires à la circulaire administrative publiée le 27 août 2013 et à l'instruction administrative [ST/AI/2013/3](#) sur les voyages autorisés. Il y est précisé que, depuis la mise en place d'Umoja, les demandes d'achat de billets doivent être présentées 21 jours avant la date de départ. La procédure à suivre y est expliquée en détail, tout comme les rôles et responsabilités respectifs de chacune des parties concernées.

La Section des ressources humaines a été priée d'établir un rapport à l'intention du comité de gestion tous les deux mois, afin de l'informer de la situation au regard des principaux indicateurs de performance et de lui permettre de prendre les mesures correctives nécessaires pour que les cibles définies soient atteintes ou pour que soient obtenus les mêmes résultats que précédemment, selon le cas.